

Bibliothèque numérique

medic@

**Gatti, Angelo. Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation. Lettre de M. Gatti... à M. Roux, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, &c [Paris, 2 août 1763]. Réponse à une des principales objections qu'on oppose maintenant aux partisans de l'inoculation de la petite vérole**

*Bruxelles ; Paris : Musier fils, 1764.*



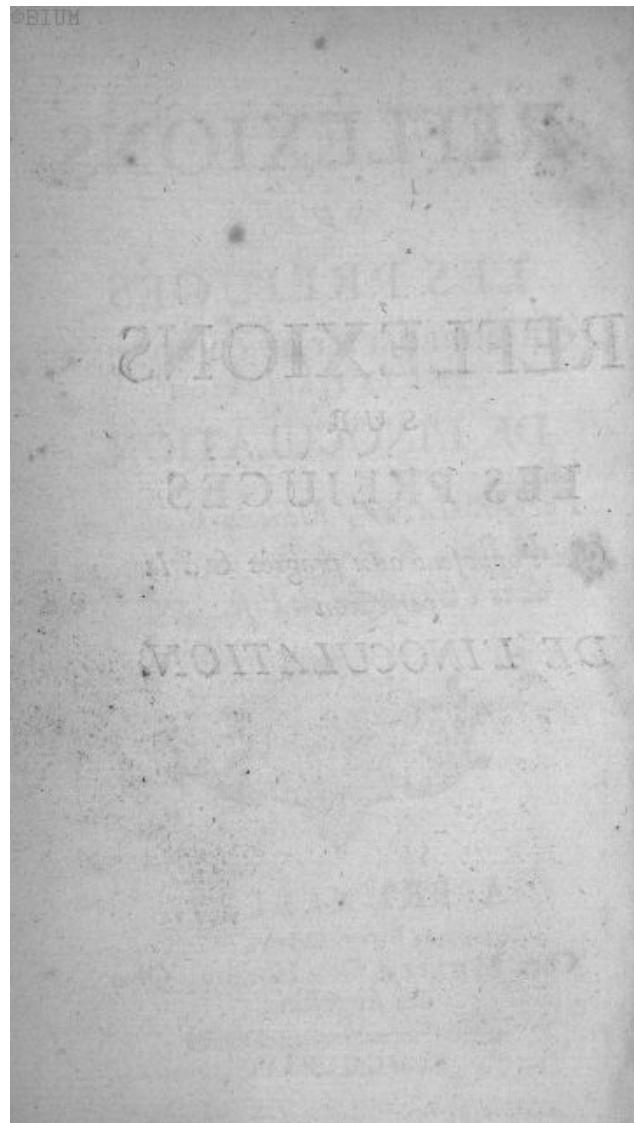
**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?34525x01>

# RÉFLEXIONS SUR LES PRÉJUGÉS

*Qui s'opposent aux progrès & à la  
perfection*

*DE L'INOCULATION.*





34525

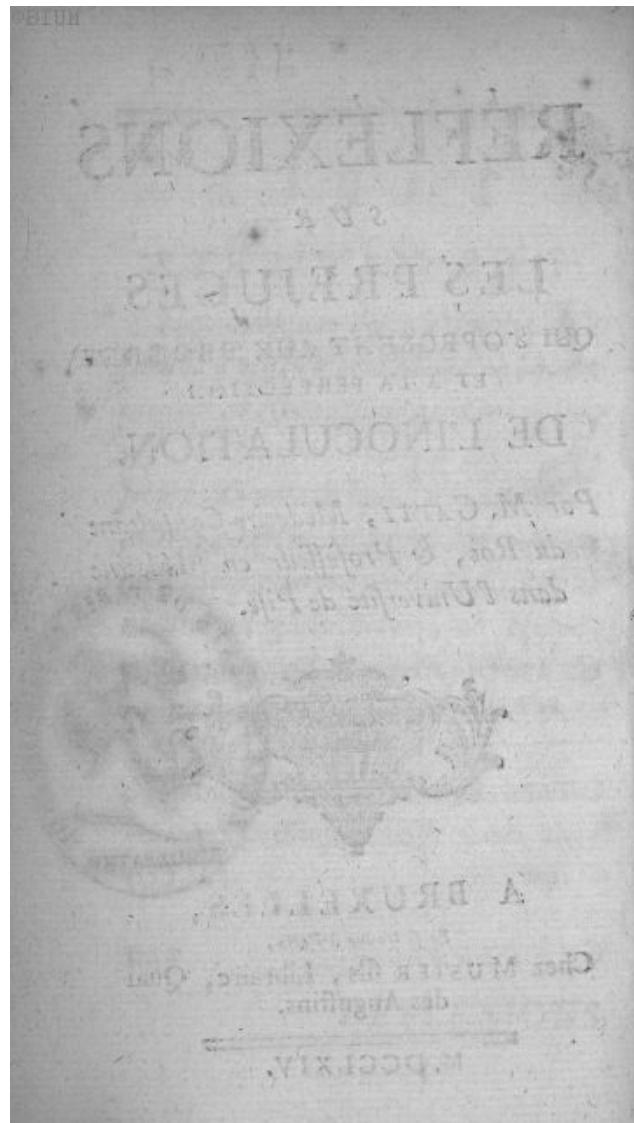
RÉFLÉXIONS  
SUR  
LES PRÉJUGÉS  
QUI S'OPPOSENT AUX PROGRÈS.  
ET A LA PERFECTION  
DE L'INOCULATION.

Par M. GATTI, Médecin-Consultant  
du Roi, & Professeur en Médecine  
dans l'Université de Pise.



A BRUXELLES,  
Et se trouve à Paris,  
Chez MUSIER fils, Libraire, Quai  
des Augustins.

M. DCCLXIV.



---

---

TABLE	
DES MATIERES.	
<b>I</b>	<i>INTRODUCTION, Pag. 1</i>
<b>CHAP. I<sup>er</sup>.</b>	<i>Préjugés sur la nature de la petite Vérole, 13</i>
<b>CHAP. II.</b>	<i>Préjugés sur la Méthode d'inoculer, 51</i>
<b>CHAP. III.</b>	<i>Préjugés sur la contagion de la petite Vérole inoculée, 105</i>
<b>CHAP. IV.</b>	<i>Préjugés sur le retour de la petite Vérole après l'Inoculation, 159</i>
<b>CONCLUSION,</b>	<i>219</i>
<b>RÉFLEXIONS</b>	

OBELUS  
T A B L E  
HEBES  
*Heu quantum descivit secutis dein  
secutis à priscâ gloriâ Medicina, quam  
turpiter ab efficacissimo artis magistro,  
usu, ad figmenta ludentis ingenii de-  
ficit ! Damnoſa quid non imminuit  
inertia, dum ab laboriosâ obſervatione  
ad Philosophorum placita, ab diſcretis  
naturæ ad garrulitatem, ab Hippo-  
cratis effatis ad libidinem fingendi de-  
volutam dolemus. Boerh.*

CHAP. I. A. 3. Œuvres de Boerh  
de la belle Medicina. Œuvres de Boerh  
de la belle Medicina. Œuvres de Boerh

CONCURRENCE  
270

## RÉFLEXIONS



## REFLEXIONS

*Sur les Préjugés qui s'opposent  
aux progrès & à la perfection  
de l'Inoculation.*

---

### INTRODUCTION.

**C**'EST à regret qu'après le grand nombre d'ouvrages publiés sur l'Inoculation, j'entreprends encore d'écrire sur une matière aussi rebattue. C'est à regret que je vois se perdre à raisonner & à disputer un tems que de nouvelles expériences rempliroient bien mieux & bien plus utilement pour le bien de l'hu-

A

2 *Introduction.*

manité. J'avois toujours cru qu'il suffissoit de laisser l'Inoculation se justifier elle-même par ses succès, tandis que les ravages que fait la petite Vérole naturelle en assureroient de plus en plus la nécessité. Je ne pensois pas qu'une pratique très-simple & plus facile que le traitement de la plûpart des maladies les mieux connues, seroit regardée avec une aussi grande défiance, & trouveroit d'aussi grands obstacles à son établissement. Je me persuadois que l'Inoculation pratiquée depuis plusieurs siecles par des peuples entiers, adoptée dans plusieurs pays de l'Europe, couronnée par tant de succès en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Hollande, n'éprouveroit pas autant de contradic-

tions dans une Nation éclairée; enfin, je ne prévoyois pas que chez le plus doux de tous les peuples, il se trouveroit des hommes qui mettroient de l'aigreur, de la haine, & toutes les passions, dans la discussion d'une question qui intéresse aussi fortement le bien de l'humanité. Je me suis trompé sur tout cela.

C'est à Paris qu'on a fait en 1719 la premiere Inoculation connue en Europe (a). C'est à Paris qu'en 1724, neuf Docteurs en Théologie ont décidé que l'Inoculation n'étoit point contraire aux principes de la

(a) Jean-Théodore Eller, Médecin célèbre, Auteur d'un ouvrage, intitulé : *De cognoscendis & curandis morbis præsertim acutis Regiomonti & Lipsiæ, 1762*, instruit par un Médecin Grec, nommé *Carazzza*, inocula un enfant avec le plus grand succès. Voyez l'ouvrage cité page 150.

A ij

*Introduction.*

Morale & de la Religion. C'est à Paris qu'un des premiers génies de notre siècle (a) a écrit, il y a plus de trente ans, en faveur de l'Inoculation. C'est à Paris que le plus célèbre, le plus zélé & le plus éloquent apôtre (b) de l'Inoculation, a donné des ouvrages qui ont été traduits dans les principales langues de l'Europe, & ont persuadé des milliers de personnes. C'est à Paris qu'un Prince du Sang royal (c) a donné à la Nation l'exemple d'un amour paternel, tendre & éclairé tout à la fois, en faisant inoculer ses deux enfans. Le plus fameux Inoculateur de l'Europe (d) & un des

(a) M. de Voltaire.

(b) M. de la Condamine.

(c) Monseigneur le Duc d'Orléans.

(d) M. Kirk Patrick.

*Introduction.*

5

plus célèbres Médecins (a) de nos jours, ont été appellés à Paris pour inoculer. C'est à Paris qu'on a fait le plus d'ouvrages sur l'Inoculation, & c'est à Paris que l'Inoculation a fait le moins de progrès. C'est à Paris qu'il y a peut-être encore moins d'Inoculations de faites que de Brochures pour ou contre l'Inoculation. C'est à Paris qu'on demande encore si les Inoculateurs ne sont pas des empoisonneurs publics. C'est à Paris que la Faculté de Médecine & la Faculté de Théologie sont occupées en 1764, à examiner si l'Inoculation doit être tolérée ou proscrite.

Dans ces circonstances, quand le motif d'être utile ne me suffiroit pas pour me déterminer à écrire en fa-

(a) M. Tronchin.

A iiij

6 *Introduction.*

veur de l'Inoculation, je m'y trou-  
verois forcé par des raisons qui me  
sont personnelles.

Etranger en France, où je ne  
suis pas venu pour inoculer, un ami  
m'a prié d'inoculer ses enfans. Le  
succès a encouragé quelques per-  
sonnes à qui j'ai rendu le même ser-  
vice; celles-ci en ont déterminé  
d'autres, & bien-tôt j'ai acquis la  
petite célébrité d'Inoculateur.

Aussi-tôt on a vu se ranimer à Pa-  
ris la guerre qu'on faisoit à l'Inocula-  
tion. A mesure que les Inoculations  
se font multipliées, elle est deve-  
nue plus vive; & elle s'est tournée  
avec plus de violence contre moi, à  
mesure que j'en ai fait un plus grand  
nombre.

J'avois cru pouvoir appaiser les  
cris que la calomnie élevoit en don-

nant au public la liste des personnes que j'avois inoculées , en rendant compte avec simplicité & bonne foi de la méthode que j'avois suivie , des accidens mêmes qui m'étoient arrivés. J'avois pris la peine de répondre à quelques objections , quoique je ne les crusse pas dignes d'une réponse sérieuse. Tout ce que j'ai fait a été inutile. Les ennemis de l'Inoculation & les miens ne rallentissent rien de leur violence. Des Médecins même , partisans au moins en apparence de l'Inoculation , se joignent à ceux qui la combattent , parlent & écrivent contre moi.

J'avoue que cette guerre opiniâtre m'a enfin animé à défendre avec plus de chaleur une cause avec laquelle ma cause personnelle de-

A iv

8 *Introduction.*

vient déformais unie fort étroitement ; mais une autre considération est venue se joindre encore à tous ces motifs : l'influence qu'une Nation aussi éclairée que celle-ci a sur toutes les autres, me fait penser que si l'Inoculation s'établit une fois à Paris, elle triomphera bien-tôt dans le reste de l'Europe ; & que le moyen le plus sûr pour étendre cette pratique & pour la rendre universelle, est de l'introduire dans un pays qui est aujourd'hui le centre des Sciences & des Arts ; ainsi rien n'est plus intéressant pour l'Inoculation, & j'ose dire pour l'humanité, que la maniere dont cette question sera décidée à Paris. Considération qui doit engager tous ceux qui ont des connaissances relatives

à cet objet , à les communiquer au public , comme elle m'y a déterminé moi-même.

Dans d'autres tems & d'autres circonstances , j'aurois défendu l'Inoculation seulement en la présentant sous le point de vue sous lequel elle doit être regardée , en la montrant comme une pratique simple & facile , en lui ôtant l'air d'importance & de difficulté qu'on lui a donné , & qui a le plus contribué à grossir le nombre des obstacles qui s'opposent à son établissement. J'aurois recueilli ce qu'on connoît de vérités constatées sur cette matiere ; en rassemblant les faits , je serois peut-être parvenu à ajouter quelque chose à ce que tant d'habiles gens ont écrit en faveur de l'Inoculation ; & ce

10 *Introduction.*

qui auroit été plus important encore , à établir une suite de maximes propres à guider dans cette pratique : mais cet ouvrage qui feroit court, demanderoit un travail assez long. Les circonstances sont pressantes , & il m'a paru plus convenable de suivre un autre plan.

Telle est la force de la vérité sur l'esprit humain , que présentée à l'homme , lorsque les passions ne le troublent point , & que les préjugés ne l'aveuglent pas, elle le soumet infailliblement à son empire. Les passions ne se soutiennent pas long-tems contre la raison , parce que l'intérêt qui les fait naître & qui les nourrit , change comme les circonstances ; mais le préjugé né de l'ignorance , & que le tems fortifie , est plus dura-

ble , & il est par-là l'ennemi le plus redoutable de la vérité. Ainsi il suffit de détruire les préjugés , & la vérité s'établit comme d'elle-même & sans effort. Il suffit d'éloigner les obstacles de la route , & bientôt on s'empressé d'y entrer.

Dans l'état où se trouve actuellement l'Inoculation en France , il n'est plus question de combattre des préjugés populaires & grossiers , auxquels les personnes médiocrement instruites ne se laissent plus entraîner , tels que ceux-ci ; *que la petite Vérole inoculée est aussi dangereuse que la naturelle ; que l'Inoculation laisse après elle les suites les plus funèstes ; que l'Inoculation est une pratique homicide & contraire à la Morale & à la Religion ; &c.* D'autres obstacles , des préjugés

d'une autre espece, adoptés & répandus par des gens de l'Art, par des personnes instruites, & favorables d'ailleurs à l'Inoculation, & par des Inoculateurs même, s'opposent encore à son établissement.

Ces préjugés sont 1°. ceux qui regardent la nature de la petite Vérole en général. 2°. Les préjugés relatifs à la méthode d'inoculer. 3°. Les préjugés contre l'Inoculation, fondés sur la crainte de la contagion qu'elle peut répandre. 4°. Les préjugés sur la crainte du retour de la petite Vérole après l'Inoculation. Nous allons les parcourir & les combattre, & ce sera le plan & l'objet de ce petit Ecrit.

## CHAPITRE I.

*Préjugés sur la nature de la petite Vérole.*

COMME il n'y a aucune maladie aussi universelle & aussi funeste que la petite Vérole, il n'y en a aucune sur laquelle l'esprit des hommes se soit autant exercé pour en découvrir la nature, & pour en expliquer les effets.

Une foule innombrable d'Auteurs ont traité cette matière, & on trouve dans leurs écrits la raison de tout. A les en croire, la nature de la maladie est connue, les causes des phénomènes sont à découvert; mais si on brûloit tous ces ouvrages, en

14 *Préjugés sur la nature*  
conservant seulement quelques faits  
vrais & utiles qu'on y rencontre ,  
& quelques observations bien faites ,  
(ce qui feroit un livre bien court , )  
la Médecine & le Genre humain y  
gagneroient beaucoup.

Quelques hommes seulement ont  
eu la modestie d'ignorer & de douter , & de s'en tenir aux faits qui  
frappoient leurs sens , sans vouloir  
s'appuyer sur leur raison qu'ils sen-  
toient chancelante , aussi-tôt qu'ils  
vouloient s'en servir pour remonter  
des phénomènes à leurs causes.

On ne trouve dans les ouvrages  
de Sydenham , l'oracle de tous les  
bons Médecins , spécialement dans  
la petite Vérole , que des faits & des  
observations , & l'aveu de son igno-  
rance , tant sur la nature de la mala-

*de la petite Vérole.* 15  
die, que sur les causes de la plûpart  
de ses symptômes.

Boerhaave qui a poussé l'étude des causes dans la Médecine plus loin qu'aucun autre, & qui avoit lu plus de mille Auteurs sur la petite Vérole, déclare qu'il n'a rien à ajouter à ce que Sydenham en a dit, & se renferme comme lui dans la description des faits & dans l'observation.

Le commun des Médecins au contraire n'ignore rien ; c'est d'après la connoissance des causes qu'ils raisonnent de la petite Vérole ; & ce qui est encore pis, c'est d'après cette connoissance qu'ils parlent de l'Inoculation, qu'ils la condamnent, ou qu'ils l'approuvent, ou qu'ils en dictent les règles (a).

(a) Cet abus prend sa source dans l'estime

16 *Préjugés sur la nature*

Le premier soin de cette science prétendue, a été de créer certaines

trop grande que les hommes font de leur raison, & dans la fausse opinion où nous sommes presque tous, que nous pouvons trouver dans nos pensées seulement, les forces que la nature emploie, & les moyens avec lesquels elle agit. Incapables le plus souvent de la patience qu'il faut avoir, & de la lenteur qu'il faut mettre dans la recherche & dans l'observation des effets, pour parvenir de leur connaissance à celle des causes, nous nous hâtons de rapprocher les faits nouveaux, des faits déjà connus; la plus foible analogie nous détermine à faire ces rapprochemens, & nous élevons avec précipitation un système qui n'est pas celui de la nature, & qu'une seule observation détruit.

Mais s'il y a une science dans laquelle ces erreurs soient funestes, c'est surtout la Médecine, Art admirable, dont l'action s'exerce sur la vie & la santé des hommes, c'est à-dire, sur ce qu'il y a de plus essentiel pour eux, & sur les phénomènes les plus compliqués & les plus fugitifs de ceux que la nature nous présente. En Médecine la croyance d'une seule erreur, expressions,

expressions , certains mots vagues & mal définis, par lesquels on a voulu exprimer , non pas le phénomène

la supposition fausse d'une seule cause , peuvent faire plus de mal que l'ignorance de cent causes & de cent vérités , parce que la supposition d'une cause détourne de la connoissance des faits , & que d'un autre côté la connoissance des faits multipliés peut nous dispenser de celle des causes.

C'est cette fantaisie , je dirois presque cette fureur , de vouloir expliquer tout , qui dans un Peuple raiſonneur a tellement altéré le langage que le malade , au lieu d'exposer au Médecin avec simplicité ce qu'il sent , ne lui dit presque que ce qu'il pense , lui indique la cause de son mal , au lieu de lui en faire connoître les accidens & les symptomes ; lui dit qu'il est échauffé , qu'il a le sang vif , allumé , brûlé , fouetté , appauvri , une bile qui ne coule pas , une lymphe épaisse , un lait répandu , de l'âcreté dans les humeurs , l'estomac froid , le foie chaud , un engorgement , les nerfs délicats , agacés , picotés , &c. de sorte qu'avec des malades aussi scavans , il ne reste rien au Médecin ni à scavoir ni à faire.

B

18 *Préjugés sur la nature*  
ne, mais sa cause. Tels sont les mots,  
*fermentation, levain, humeur, deve-*  
*loppement, ébullition, raréfaction,*  
*effervescence, germe, &c.*

Si ces termes n'étoient employés  
que par les ignorans, qui ne leur don-  
nent aucune signification bien déter-  
minée, on pourroit leur en per-  
mettre l'usage, en se souvenant tou-  
jours que dans leur bouche ce sont  
des mots vides de sens ; mais em-  
ployés par les Artistes eux-mêmes,  
ils prennent dès-lors une signifi-  
cation scientifique, ils paroissent ex-  
primer la maniere d'agir de la natu-  
re, sous le masque de la science, ils  
amenent l'erreur.

Qu'on se donne la peine de défi-  
nir ces mots, & qu'ensuite on cher-  
che dans la maladie l'existence de

la chose définie, & on verra les faits se refuser à ces vaines explications.

On parle de fermentation dans la petite Vérole. Quelque définition qu'on donne du mot *fermentation*, elle renfermera toujours l'idée de mouvement intestin dans la matière qui fermente, & l'idée de changement dans la nature de cette matière après la fermentation. Or on ne trouve aucun signe de mouvement intestinal dans le sang pendant la maladie, ni aucun changement après.

Le sang d'un homme qui vient de guérir de la petite Vérole, est de la même nature que celui qu'il avoit auparavant.

On l'a observé dans l'instant qu'il sort de la veine d'un malade de la petite Vérole, & non plus que dans

20 *Préjugés sur la nature*

toutes les autres maladies, on n'a jamais pû y appercevoir le moindre indice de fermentation, d'effervescence, d'ébullition, de raréfaction, de mouvement intestin.

La chaleur, la fréquence du pouls, ne dénotent que l'augmentation du mouvement progressif du sang, & cette augmentation dénote qu'une fréquence & une force plus grande dans les contractions du cœur, & point du tout ce mouvement intestin qui accompagne la fermentation.

Pourquoi cette prétendue fermentation ne s'exciteroit-elle qu'une fois dans la vie, (selon l'opinion la plus probable qu'on n'a qu'une seule fois la petite Vérole,) pendant que le sang se renouvelle continuellement dans l'économie animale?

On fçait que la fermentation, soit

spiritueuse , soit acide , soit putride , est toujours un mouvement spontané. Le concours de l'air , d'un certain degré de chaleur , l'intervention du levain même , ne sont que des circonstances accessoires , & ne sont pas des causes véritables. La petite Vérole au contraire , comme nous le verrons plus bas , est toujours produite par l'action d'une matière étrangère introduite dans notre corps.

Il est vrai que le pus des boutons est une matière qui a subi ce qu'on appelle fermentation putride ; mais partout où il y a suppuration , il y a fermentation putride , & cela ne veut dire autre chose , sinon que du sang ou quelqu'autre matière animale devenue stagnante , s'est putréfiée par la chaleur naturelle & par les au-

**22** *Préjugés sur la nature*

tres circonstances qui entraînent nécessairement la putréfaction , & ne signifie point que la cause qui a poussé cette matière à la peau , c'est-à-dire la maladie , soit une fermentation.

Qu'on définisse le mot *humeur* ; ce mot presque inconnu dans la Médecine des autres tems & des autres Nations , ce mot qui épargne tant de recherches & tant de doutes aux malades & aux Médecins , ce mot enfin qu'on emploie sans cesse en parlant de la petite Vérole , & on trouvera qu'on n'y attache aucune idée ; ou si on y en attache quelques unes , que ce ne sont que des idées vagues & incomplètes , qui ne peuvent apporter dans la pratique qu'incertitude & qu'erreur. Un exemple va nous en convaincre.

Sans que je puisse deviner précisément quelle définition on donneroit de ce terme si vague, il me semble qu'on veut faire entendre qu'il y a en nous une humeur particulière, qui dans la petite Vérole se sépare de la masse des autres humeurs & se porte à la peau : c'est cette humeur, dit-on, qui constitue l'a matiere des boutons ; c'est cette humeur qui quand elle reste en-dedans, occasionne les accidens fâcheux de la petite Vérole, les dépôts, les inflammations, &c.

Si cette idée est juste, & qu'on veuille la suivre dans ses conséquences, il faut penser qu'il doit rester d'autant moins de cette humeur au - dedans, qu'il y en a une quantité plus grande portée

24 *Préjugés de la nature*

à la peau ; & par conséquent que c'est à la suite des petites Véroles légères ou discrètes qu'on doit craindre les effets de cette humeur, comme les dépôts & les inflammations, plutôt qu'à la suite des petites Véroles abondantes & confluentes ; ce qui est démenti par une expérience constante.

Mais au lieu de nous arrêter à combattre en détail chacune de ces fausses idées, nous allons faire connaître la source d'où elles découlent. Nous allons montrer qu'elles doivent leur origine à une notion fausse, ou au moins incertaine de la maladie de la petite Vérole ; & en détruisant cette notion pour y substituer des faits, nous renverserons d'un seul coup tous les préjugés, & nous ne trouverons plus d'obstacles dans

le

le chemin qui peut nous conduire à la vérité.

Cette notion fausse ou au moins incertaine, qui a donné naissance à tant de préjugés, est l'opinion que la petite Vérole est une maladie spontanée ; c'est d'après cette idée qu'on a pensé qu'il y avoit un *germe* à développer, une *humeur* à purger, une *fermentation* à exciter, &c.

C'est d'après cette idée qu'on a imaginé une différence entre la petite Vérole qu'on a appellée naturelle, & la petite Vérole inoculée ; qu'on a cru que celle-ci pouvoit produire des effets funestes dans le corps humain.

C'est d'après cette idée qu'on a donné presque toutes les règles du

C

26 *Préjugés sur la nature*

traitement de la petite Vérole en général, de la préparation à l'Inoculation, & de la méthode d'inoculer; règles pour la plûpart trop générales, incertaines ou fausses, comme nous le ferons voir dans le Chapitre suivant.

C'est d'après cette idée qu'on a prétendu que l'Inoculation ne garantissait pas du retour de la petite Vérole, que la meilleure inoculation étoit celle qui donnoit une petite Vérole plus abondante, &c. préjugés qui s'opposent si fortement encore à l'établissement de cette pratique, & que nous combattrons aussi.

Or cette opinion, que la petite Vérole est une maladie spontanée, est absolument incertaine, & toutes les observations, toutes les analogies

gies, tous les faits, semblent concourir à nous faire penser qu'elle n'existe jamais que par la voie de la contagion & de la communication. Nous allons développer cette vérité avec quelque étendue.

Telle est la nature du corps humain, que dans l'état même de la plus parfaite santé, certaines matières appliquées dans la plus petite quantité à quelque une de ses parties, changent merveilleusement son état, dérangent toutes ses fonctions, & causent souvent sa destruction.

Ces matières, qu'on nomme *poisons*, produisent des maladies qui ne sont point semblables entre elles, mais qui sont toujours l'effet constant & déterminé de l'espèce de poison qu'on a employée.

Cij

28 *Préjugés sur la nature*

La Vipere donne la mort, après avoir couvert tout le corps d'une affreuse jaunisse. Elle affecte le bas-ventre.

La morsure du Serpent à sonnettes affecte les poumons & la poitrine.

La morsure du Seps produit une gangrene & une putréfaction dans la membrane adipeuse, qui s'étendant dans toutes les parties du corps, le détruit enfin après l'avoir tout corrompu.

Une soif inextinguible, suit la morsure du Dipsas ; une léthargie mortelle, celle de l'Aspic.

Tout le sang sort par l'extrémité des artères, après la morsure de l'Hœmorrhous (a).

(a) Tout le monde sait que ces symptômes

La plus petite goutte d'huile de tabac , appliquée à une legere incision , cause la mort avec des accidents particuliers à cette espece de poison.

Qu'on imagine une suite de ces poisons les plus violens choisis dans les trois régnes de la nature , & une certaine quantité de chacun appliquée à une legere incision faite au bout du doigt d'autant d'hommes sains & robustes , chacun de ces hommes sera conduit à la mort par une maladie différente.

Quelle est la nature de ces poisons ? Quel rapport y a-t-il entre leur nature & les effets meurtriers effrayans sont l'effet d'un venin contenu dans des vésicules placées dans les gencives de ces animaux , qui passe dans l'incision faite par leurs dents.

C iiij

30 *Préjugés sur la nature*

qu'ils produisent dans le corps humain ? Par quel mécanisme amènent-ils des phénomènes si variés & si merveilleux ? Ce sont-là des mystères que la sagacité humaine n'a pas pu encore pénétrer, & ne pénétrera peut-être jamais.

Il y a un autre genre de poisons bien plus funestes à l'homme, parce qu'ils sont bien plus répandus. Ce sont des matières appartenant au corps humain qui en tirent leur origine, & qui appliquées & pour ainsi dire semées dans un autre corps, se reproduisent & se multiplient ; mais leur reproduction ne se fait que par un dérangement dans la machine qui est plus ou moins grand, & qui est différent selon la différente nature du poison.

Qu'on prenne du pus d'un bubon d'un pestiféré, de la salive d'un enragé, du virus d'un vérolé ; qu'on applique la plus petite quantité de ces matières à une légère incision faite dans quelque partie du corps d'autant d'hommes robustes & sains, chacun de ces hommes aura une maladie différente, mais toujours correspondante à la matière appliquée. Dans tous, le poison appliqué se trouvera reproduit & multiplié ; l'un aura la peste, l'autre la rage, &c. & le pus du pestiféré, & la salive de l'enragé, feront de même nature que la salive & le pus appliqués, & se reproduiront & se multiplieront de la même manière, s'ils sont à leur tour semés dans un autre corps ; comme la graine d'une

C iv

32 *Préjugés sur la nature*

plante mise dans un sol convenable se reproduit & se multiplie , assimilant à sa nature certaines parties du terrain où elle est plantée.

Il y a autant d'espèces de ces derniers poisons , qu'il y a de maladies contagieuses , & leur nature est aussi différente que la nature des maladies qu'elles produisent. Chaque espèce de ces poisons produit toujours une maladie d'un caractère constant & déterminé.

Ces poisons sont plus ou moins actifs , plus ou moins subtils ; de-là le plus ou moins de véhémence & de promptitude dans leurs effets , & le plus ou moins de facilité à passer du corps du malade dans celui du fain.

Mais il est constamment vrai que

toutes les maladies qu'on gagne par la contagion, sont l'effet d'une matière étrangère, qui est passée du corps du malade dans celui du sain, & s'est appliquée à quelque partie; comme aux poumons par la respiration, à l'estomac par la déglutition, à la peau par l'attouchement, aux parties qui sont sous la peau par une incision, &c.

Nous ne connaissons pas mieux la nature & l'action de ces poisons contagieux, que celles des poisons simples, que nous fournissent les animaux venimeux, & les autres regnes de la nature.

Maintenant qu'on recueille tous les phénomènes que présentent les poisons agissans sur le corps humain, & tous les caractères des ma-

34 *Préjugés sur la nature*

Maladies contagieuses, & qui existent dans l'homme par la voie de la communication, & qu'on rassemble d'un autre côté tous ceux qui accompagnent la petite Vérole, on se convaincra que cette maladie est aussi l'effet d'un poison appliqué à quelque partie de notre corps; que ce poison est dans la matière qui forme les boutons de la petite Vérole, & que sa formation est dans l'économie animale l'effet d'une matière étrangère; comme la sortie du sang par l'extrémité des artères après la morsure de l'Hœmorrhous, est l'effet d'une matière qui est passée des gencives de ce serpent dans le corps de l'homme mordu; comme, &c.

Semblable aux poisons & aux matières qui portent les maladies

contagieuses , & plus active encore à certains égards , la matière des boutons de la petite Vérole , produit la petite Vérole dans l'homme , si elle est introduite dans le corps par une légère incision , si elle est frottée sur la peau , si elle est respirée par le nez ou avalée avec la salive , & si le sujet en est susceptible.

La plus petite quantité de cette matière fraîchement recueillie ou séchée , ce que l'on peut en prendre avec la pointe d'une épingle dans le pus d'un bouton , ce que l'on en peut à peine appercevoir à la vue , donne la maladie également.

Ce sont des expériences mille fois répétées , & ce sont autant de moyens dont on se sert pour inoculer chez différentes Nations.

36 *Préjugés sur la nature*

Un homme sain & susceptible de la petite Vérole , gagne la maladie s'il respire dans l'atmosphère de quelqu'un qui en est attaqué , ou s'il le touche , & on dit qu'il l'a gagnée par contagion. Dans ce cas il faut aussi que la cause du mal soit passée du corps du malade dans celui du sain , & cette cause doit être quelque matière qui n'existoit pas dans le malade avant sa maladie. Elle doit donc être dans la matière des boutons , qui s'est appliquée à quelque partie du corps du sain , comme à sa peau par l'attouchement , à ses poumons par la respiration , à son estomac par la déglutition , &c.

Donc la petite Vérole que l'on a par contagion , est l'effet de l'application de la matière variolique à

quelque partie du corps, aussi-bien que celle que l'on a par l'Inoculation ; avec cette seule différence que dans l'Inoculation, c'est l'intelligence qui applique le poison, dans la contagion, c'est le hasard.

Il est difficile qu'on nous conteste rien de ce que nous avons avancé jusqu'à présent. On conviendra facilement que la petite Vérole prise par contagion est l'effet de l'application de la matière variolique, aussi bien que celle qu'on a par l'Inoculation : mais nous avons un pas de plus à faire, & nous devons combattre l'opinion de ceux qui prétendent que la petite Vérole a lieu indépendamment de toute contagion, & qu'elle est quelquefois spontanée.

Qu'on prenne garde, 1<sup>o</sup>. que nous

38 *Préjugés sur la nature*

ne nous chargeons pas de prouver *qu'elle ne peut pas être spontanée* ; notre assertion n'énonce qu'un simple fait. *La petite Vérole telle que nous la connaissons, est toujours prise par la contagion.* 2°. Que nous ne voulons pas même donner des preuves positives contre cette prétendue spontanéité ; mais qu'il nous suffit de faire voir qu'elle n'est appuyée sur aucune raison solide. Les préjugés que nous combattons, supposant cette spontanéité de la petite Vérole , lorsqu'une fois nous aurons montré l'incertitude de ce prétendu principe , tous les systèmes qu'on a élevés sur ce fondement tombent à terre. C'est à ceux qui ont élevé ces systèmes , d'établir par des démonstrations la vérité du principe qui en est la

base. Pour nous il nous suffit d'opposer un simple doute, une possibilité, une vraisemblance, contre une assertion aussi hasardée, & nous aurons atteint au but que nous nous proposions.

1<sup>o</sup>. L'analogie que nous avons fait remarquer entre la petite Vérole, d'un côté, & les maladies contagieuses & les poisons; le rapport qui se trouve entre la maniere d'agir des matieres virulentes, que les unes & les autres fournissent; la ressemblance des loix que suit la communication de la petite Vérole & celle de ces maladies; la reproduction semblable de ces virus dans l'économie animale, toutes ces raisons nous conduisent à penser aussi, que la petite Vérole, comme la

40. *Préjugés sur la nature*

peste, comme les maladies vénériennes, comme les accidens terribles, qui sont les suites de la morture des animaux venimeux, n'est jamais que l'effet de l'application d'une matière étrangère, & ne vient jamais spontanément.

2°. L'histoire de cette maladie confirme fortement cette conjecture. On ne trouve aucun vestige de son existence avant le sixième siècle de l'Ere chrétienne, dans les monumens historiques qui nous sont parvenus ; elle a été inconnue en Europe jusqu'au douzième, & en Amerique, jusqu'à ce que les Européens l'y eussent portée, il y a environ 200 ans. Elle n'est connue dans le Groenland, que depuis 30 ou 40 ans. Elle regne presque continuellement

continuellement dans les grandes Sociétés , où les causes de la contagion sont toujours subsistantes & voisines , & passagerement dans les petites. Il y a des Sociétés isolées & qui ont peu de commerce avec les autres , où des générations entières se succèdent sans la connoître. Ne sont-ce pas-là les caractères d'une maladie qui n'est pas spontanée ? Avons-nous d'autres raisons pour croire que la peste & les maladies vénériennes sont toujours l'effet de la communication du virus ?

3°. La seule raison qui peut porter à croire que cette maladie est quelquefois spontanée , est qu'elle se montre assez souvent , sans qu'on puisse suivre la route par

D

42 *Préjugés sur la nature*

laquelle la contagion est arrivée ; mais cette preuve est manifestement insuffisante. La prodigieuse subtilité du virus variolique , fait qu'il arrive à nous par mille voies qui nous sont absolument inconnues. Il peut être porté par l'air & les vents , à une distance indéfinie ; comme la poussière seminale de certaines plantes du palmier , par exemple , va féconder la femelle à une distance de plusieurs lieues ; il s'attache aux habits , aux animaux , à toutes sortes de matières ; c'est un ennemi invisible qui nous frappe , sans que nous puissions nous défendre , & qui nous blesse , sans que nous puissions voir l'arme dont il se sert.

4°. Cette opinion , que la petite

Vérole n'est jamais spontanée, est adoptée par de très-grands Médecins. Il est vrai que ceux qui ont connu cette vérité, n'en ont pas tiré toutes les conséquences qui en découlent; mais au moins n'a-t-elle pas été méconnue entièrement, & aujourd'hui même parmi les ennemis de l'Inoculation, plusieurs l'adoptent & la regardent comme certaine.

Le plus grand nombre des Médecins n'a pas nié positivement que la petite Vérole fut toujours l'effet de la contagion. Ils n'ont pas pu prononcer avec autant d'assurance contre une vérité de fait, qui s'offroit assez facilement à leurs yeux; mais en convenant que cette maladie étoit contagieuse & n'étoit

D ij

44 *Préjugés sur la nature*

que contagieuse , ils n'ont pas laissé d'admettre en même tems un principe absolument contradictoire à celui-là , ou au moins ils l'ont supposé dans la pratique & dans toutes les autres idées qu'ils se sont faites de cette maladie : puisque toute leur doctrine de *développement d'humeur* , de *fermentation* , &c. suppose nécessairement la préexistence de la cause de la maladie dans le corps humain , la préexistence d'un germe , la spontanéité de la petite Vérole , &c.

Je sçais qu'on ne manquera pas de me dire , si la petite Vérole n'est jamais spontanée , d'où est venue la première petite Vérole dans l'espèce humaine ?

L'objection est pressante. Voici

ma réponse : Je n'en fçais rien , & je ne suis pas obligé de le fçavoir, pour justifier les doutes que j'ai proposés contre le principe que je combats , que la petite Vérole est quelquefois spontanée. C'est à ceux qui supposent que cette maladie peut arriver sans communication & sans contagion , de nous prouver un principe , qui est le fondement de tout leur système. J'oppose de simples doutes , & ces doutes suffisent. Je demanderai à mon tour : *Si la peste , si les maladies vénériennes ne se prennent jamais que par contagion , d'où est venue la première peste , la première Vérole dans l'espèce humaine?*

Peut-être a-t-il fallu des siecles , & un concours de circonstances , qui ne se retrouveront jamais pour

46 *Préjugés sur la nature*

amener la première peste dans le premier homme qui l'a eue au fond de l'Afrique. Mais nous voyons qu'à présent & dans l'état actuel où se trouve l'espèce humaine, on n'a la peste que par communication. Nous pouvons dire la même chose des maladies vénériennes, & quoi qu'il en soit de leur première origine qui se perd dans l'histoire de l'homme, si elles ont été une fois spontanées, elles ne le sont plus actuellement, & il est question de ce qui est actuellement.

Quoiqu'on ne puisse pas répondre bien précisément à cette question, on n'est pas en droit pour cela d'imaginer que la peste, la Vérole sont des maladies spontanées. Les faits nous montrent que

ces maladies ne se prennent jamais que par communication. Nous avons des faits semblables, & sans doute plus multipliés & plus constamment suivis, relativement à la petite Vérole. Ne suffisent-ils pas, & fera-t-on en droit d'y opposer des raisonnemens vagues & incertains, & d'exiger de nous que nous éclaircissions des mystères que la nature cache à nos yeux.

Aussi-tôt qu'on veut aller plus loin que les faits, la nature de cette maladie & les phénomènes qui l'accompagnent, deviennent la matière d'une infinité de questions, dont une seule doit effrayer l'homme qui sait ignorer & douter.

Quelle est la nature du poison variolique ?

48 *Préjugés sur la nature*

Sur quelle partie du corps commence-t-il à exercer son action ? est-ce dans le sang ? est-ce dans les nerfs ? est-ce dans les fibres ? est-ce dans le corps muqueux ?

Comment son activité s'étend-elle sur toute la machine, en donnant la fièvre, &c ?

Comment un atome de ce poison se multiplie-t-il, jusqu'à donner quelquefois plusieurs livres de matières, parfaitement semblables à lui ?

Quelle est dans le corps humain la matière qu'il assimile à sa nature ?

Pourquoi n'agit-il qu'une seule fois dans la vie sur l'économie animale ?

Pourquoi cet atome variolique est-il si actif sur un homme qui vient de

de naître , puisque appliqué en une quantité infiniment petite , il lui donne la petite Vérole ; & ne produis-il ensuite aucun effet sur ce même homme , dans un âge plus avancé , quand il n'y a peut-être pas dans son corps un seul atome de la matière dont il étoit formé quand il est venu au monde ?

La matière des boutons est-elle le poison même , ou le nid du poison ?

Si toutes ces questions , & une infinité d'autres que nous pourrions proposer , sont encore trop obscures & trop difficiles à résoudre ; si nos connaissances sur cette matière sont si bornées , & si les jugemens formés sur les causes sont si trompeurs , qu'a-t-on autre

E

50 *Préjugés sur la nature, &c.*

chose à faire , que de s'en tenir uniquement à l'observation ? Il n'y a rien à craindre avec un tel guide ; s'il ne nous mene pas bien loin , du moins nos pas feront assurés. On va voir que c'est encore pour ne s'être pas abandonné à sa conduite , qu'on a adopté la plus grande partie des idées qu'on s'est faites , relativement à la Méthode d'inoculer.



## CHAPITRE II.

*Préjugés sur la Méthode d'inoculer.*

Les préjugés relatifs à la Méthode d'inoculer, en nuisant à la perfection de la pratique, ont contribué beaucoup & contribuent encore à entretenir l'éloignement, que l'ignorance & la timidité inspirent pour l'Inoculation.

Les règles qu'on a données sur cette matière, regardent la préparation des sujets, le choix de la matière variolique, & le traitement de la maladie.

*Préjugés sur la préparation.*

Préparer un sujet à l'Inoculation

Eij

52 *Préjugés*

tion , c'est travailler à lui donner les dispositions nécessaires pour avoir la petite Vérole avec le moindre détriment possible de sa santé. D'où il suit , qu'avant de donner des règles pour la préparation , il est nécessaire de déterminer quelles sont ces dispositions. Or il ne paraît pas qu'on ait mis à cette recherche le soin qu'elle demandoit , niqu'on ait pris les meilleurs moyens pour y réussir.

L'absence de toute autre maladie , la température de l'air , le choix de l'âge & de la saison , un sang moins disposé à l'inflammation , ont été regardés unanimement comme les dispositions décisives pour procurer une petite Vérole bénigne ; & il faut convenir que ces condi-

tions sont utiles, puisque les petites Véroles dangereuses sont souvent accompagnées de circonstances contraires : mais l'expérience nous montre que souvent aussi toutes ces circonstances favorables étant données, la petite Vérole est mauvaise, & qu'on a quelquefois une petite Vérole bénigne avec les dispositions opposées.

Il paroît donc que la bénignité & la malignité de cette maladie, ne dépendent pas seulement de ces dispositions connues, mais encore de quelques autres qui ne le sont pas, ou qui le sont moins, non pas qu'elles se refusent à l'observation, mais parce qu'on a négligé de les observer, & parce qu'on a cherché à les déterminer, moins d'après les faits

E iiij

54 *Préjugés*  
& l'expérience , que d'après des  
raisonnemens incertains sur la na-  
ture de la maladie.

Selon l'opinion commune , la con-  
dition la plus importante pour le  
bon succès de l'Inoculation , celle  
qu'on a principalement en vûe dans  
la préparation , est la moindre dis-  
position dans le sang à l'inflamma-  
tion. De-là le régime antiphlogisti-  
que , les purgations , les saignées , &c.

On voit aisément que cette con-  
dition a été prescrite d'après l'idée  
que la petite Vérole est une mala-  
die inflammatoire , une fermenta-  
tion , une effervescence , &c. Mais  
cette idée est-elle bien exacte ? ou  
plutôt n'est - elle pas absolument  
fausse ? L'inflammation qui consti-  
tue essentiellement les maladies in-

flammatoires, n'est qu'un symptôme dans la petite Vérole; & elle est un symptôme nécessaire, puisque ce n'est que par l'inflammation & la suppuration des boutons, que la nature se délivre de la matière morbifique.

Un jeune homme fain, robuste & sanguin, & dont le sang a par conséquent la plus grande disposition à l'inflammation, a quelquefois une petite Vérole, soit naturelle, soit inoculée, très-légère & très-bénigne; tandis qu'une fille qui est faible & délicate, & qui a le moins de cette disposition inflammatoire, l'a confluente & mortelle. On regarde donc mal à-propos l'exemption de cette disposition à l'inflammation, comme une con-

E. iv

dition décisive pour avoir une petite Vérole bénigne.

Mais supposons que dans un sujet qu'on doit inoculer, il faille diminuer cette disposition à l'inflammation; il ne paroît pas qu'on ait jamais déterminé avec certitude, jusqu'à quel point cette diminution doit être poussée. Un Crocheteur à la fleur de son âge, plein de force, accoutumé au travail & au vin, peut à force de saignées, de purgations, de diète, &c. acquérir un sang presqu'entièrement diffus, un sang aqueux, & semblable à celui d'un hydropique. Si on l'inocule en cet état, la petite Vérole fera pour lui au moins aussi dangereuse, que dans son premier état naturel. Ainsi voilà des extrémités qu'il faut éviter.

D'un autre côté, un sujet peut se trouver naturellement dans un état où la préparation ne serviroit qu'à le porter vers l'une de ces extrémités. Donc il y a un point mitoyen qu'il faut saisir. Or quelles règles a-t-on suivies jusqu'à présent, pour juger si le sujet est dans cet état ? A-t-on pensé que souvent la préparation peut être nuisible, en éloignant le sujet de cet état mitoyen, & en l'écartant de son état habituel & naturel ?

On croit qu'il est nécessaire de préparer tous les sujets. Les règles que nous trouvons dans les ouvrages sur l'Inoculation, & celles que suivent dans la pratique la plus grande partie des Médecins Inoculateurs, de purger, de saigner, &c.

58 *Préjugés*

sont générales. Quoiqu'on prépare ainsi plus ou moins, &c. on prépare & on purge toujours. Il est pourtant manifesté qu'il doit arriver très-souvent qu'une pareille préparation tombe sur un sujet qui se trouve dans un état neutre : elle peut même tomber sur un sujet dont le sang seroit trop dissout, trop aqueux, trop dépourvu de cette partie phlogistique qu'on veut toujours diminuer, & alors elle sera évidemment nuisible.

Les moyens employés pour cette préparation, sont incertains aussi. On emploie la saignée pendant la préparation, pour diminuer la disposition à l'inflammation. Mais ignore-t-on que rien ne dispose à la pléthora, autant que la saignée dans

*sur la Méthode d'inoculer.* 59

un sujet sain ? que la saignée qui est un remede contre l'inflammation, lorsque l'inflammation existe, produit souvent un effet contraire deux ou trois semaines avant l'arrivée de l'inflammation ? Ignore-t-on les expériences de M. Dodart ? (a) Ignore-t-on enfin ce que plusieurs grands Médecins ont observé, que les saignées faites avant l'arrivée de la petite Vérole pour préparer le sujet à l'avoir benigne, ne servoient à rien, & nuisoient très-souvent.

Nous citerons seulement Sydenham. « J'atteste, dit ce grand homme, » que la plus violente de toutes les petites Véroles confluentes » que j'aie vues, & qui conduisit le malade au tombeau le onzième

(a) V. les Mém. de l'Acad. des Sc. ann. 1732.

» jour , est tombée sur une jeune  
 » fille au moment où elle venoit  
 » d'être délivrée d'un rhumatisme  
 » par des saignées abondantes &  
 » multipliées. Fait qui m'a persuadé  
 » que la saignée n'est pas aussi utile  
 » que je l'avois crû pour rendre la  
 » petite Vérole plus benigne (a) ».

Voilà donc la plus grande inflammation , puisqu'on veut regarder la petite Vérole comme une maladie inflammatoire , survenue à la suite de saignées *abondantes* & *multipliées*.

(a) *Sancte affero insignissimum fere omnium quos mihi unquam videre contigit è confluentium genere morbum , & qui ex gram undecimo die jugulavit , juvenculæ supervenisse , ubi primum à rheumatismo usitatu illâ methodo copiosa & iterata venæ sectionis , fuerat liberata. Atque hinc primum mihi innotuis Phlebotomiam non perinde atque ego prius arbitrabar variolis , intra iustos limites coercendis conducere.*  
 Sydenham , *Dissert. Epist.*

*sur la Méthode d'inoculer. 61*  
*pliées. Que de doutes ne doivent pas*  
*s'élever sur cet effet prétendu de la*  
*saignée de prévenir l'inflammation ;*  
*que d'obscurités , que d'incertitudes*  
*sur les avantages de la préparation*  
*telle qu'elle est pratiquée commu-*  
*nément.*

Pourquoи jugeroit-on plus favorablement de l'usage des purgatifs ? Ils diminuent comme la saignée la masse du sang , par la séparation plus grande qu'ils occasionnent dans toutes les glandes intestinales. En nétoyant , comme on dit , le canal intestinal , ils emportent cette hu-  
meur glaireuse qui le tapisse , & qui y est utile & même nécessaire dans l'ordre de la santé. Enfin ils portent dans les nerfs de l'estomac & des intestins une irritation qui se commu-

nique à tout le système nerveux. Ils doivent donc souvent détériorer la santé, & par conséquent rendre la petite Vérole plus mauvaise. En un mot, s'il faut quelquefois purger, s'il faut quelquefois saigner, c'est bien moins souvent qu'on ne le pense, & ce n'est jamais par les raisons qu'on en a données jusqu'à présent.

Concluons qu'il y a bien de la précipitation à donner des règles aussi positives & aussi générales dans une matière où le doute est si raisonnable, & où les exceptions sont si fréquentes; que ces règles sont insuffisantes, souvent nuisibles; qu'on les a plutôt supposées que prouvées; qu'on les a déterminées plutôt d'après des idées incertaines sur la nature de la petite vérole, que d'après

l'expérience ; & qu'enfin il ne faut pas condamner si légèrement ceux qui croient devoir les négliger dans beaucoup de circonstances.

Cette doctrine de la préparation, comme elle est reçue communément, seroit appuyée sur la théorie la mieux raisonnée, qu'il me seroit encore impossible de ne pas la regarder comme fort incertaine d'après les faits que j'ai eus sous les yeux. Pour ne parler que des Inoculations que j'ai faites à Paris de cent & tant de sujets, il y en a quelques-uns que j'ai saignés & purgés ; j'ai prescrit le régime anti-phlogistique à la plupart, & le régime contraire à quelques autres. J'en ai préparé quelques-uns pendant plusieurs mois. Il y en a une trentaine que je n'ai

64 *Préjugés*

point du tout préparés, & qui n'ont rien changé dans leur système de vie, à qui je n'ai rendu d'autre service que d'appliquer à leur corps un peu de matière variolique, & que j'ai abandonnés entièrement à la nature; & j'atteste que ces derniers que je n'ai pas préparés, parce que j'ai crû qu'ils n'avoient besoin d'aucune préparation, puisqu'il n'y avoit rien à changer dans leur état, sont ceux-là même qui ont eu la maladie la plus légere. On aura beau me dire qu'il valoit mieux que leur maladie fût plus grave; je ne connois point cet avantage prétendu. L'Inoculation en général, & les miennes en particulier, d'ussent-elles être décriées par cet endroit, je n'adopterai jamais l'art cruel de changer une indisposition

tion légère de sa nature , en une maladie importante & longue.

Toutes ces erreurs sont venues principalement de ce qu'on s'est occupé beaucoup trop de procurer les dispositions qu'on croyoit devoir amener une petite Vérole benigne , & qu'on n'a pas assez observé celles dans lesquelles se trouvent communément les sujets qui ont une petite Vérole peu abondante. Les moyens de procurer ces dispositions ne peuvent pas être absolument certains , & après tout , on peut se dispenser d'inoculer ceux à qui elles manquent. Au lieu que lorsque la nature a préparé les voies à la petite Vérole , préparation qu'elle fait bien plus sûrement que l'art , & qu'il est bien plus aisé de reconnoître que de pro-

F

turer ; alors il ne reste plus au Médecins que de ne pas la troubler dans son action , parce que l'effet du poison variolique , c'est-à-dire , la qualité de la maladie , est une suite infaillible des dispositions du sujet , à moins que des causes extérieures ne dérangent la marche de la nature (a).

Dans quel pays l'Inoculation est-elle une pratique sûre ? Est-ce là où les Inoculateurs s'occupent *unique-*

(a) Ceci nous conduit à une observation très-importante : c'est qu'il faut toujours exiger de l'Inoculateur qu'il forme son prognostic sur la marche de la maladie , sur la quantité & la qualité des boutons , &c. & ce prognostic sera la véritable épreuve de son habileté , selon qu'il sera vérifié ou démenti par les événemens , parce qu'il n'y a que celui qui connaît les dispositions qui puisse prévoir les effets du poison qu'il applique.

ment de procurer les dispositions qu'ils croient convenables, ou dans ceux où on cherche principalement à reconnoître dans les sujets le moment où se trouvent les conditions qu'une observation constante a toujours montrées suivies du succès.

Dans tout le Levant, où la petite Vérole naturelle est aussi meurtrière qu'ailleurs, l'Inoculation est toujours sans danger. C'est-là qu'on trouve des femmes qui ont inoculé dix mille personnes, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident; & c'est là que le plus souvent la seule préparation mise en usage, est de reconnoître si le sujet est préparé par la nature.

C'est-là qu'après avoir observé que les sujets sains qui ont une ha-

F ij

leine douce, une peau souple, & dans lesquels une petite blessure se cicatrise promptement, ont une maladie légère ; après s'être assuré par l'expérience, que la qualité de la maladie est en raison composée de ces trois conditions, on commence par examiner si elles se trouvent dans le sujet qu'on veut inoculer, & où ces dispositions une fois reconnues ou procurées par une préparation bien différente de celle qui est reçue parmi nous, on inocule sans crainte & sans danger.

Il ne seroit pas difficile de raisonner sur ces dispositions. On pourroit indiquer le principe de ce rapport, entre la benignité de la petite Vérole & les conditions de l'haleine, de la peau, & de la cicatrisation

d'une plaie. On pourroit faire entendre comment la nature de l'haleine dépendant de la matière de la transpiration dans les poumons, & cette matière étant la partie la plus fluide du sang, la qualité du sang peut être indiquée par ce phénomène bien plus sûrement que par tous les autres moyens connus jusqu'à présent (a) ; comme l'odeur

(a) Il y a sans doute quelques maladies dans lesquelles on remarque à la vue quelque altération dans le sang ; mais ces signes visibles sont en petit nombre, pendant que les altérations sont aussi variées que les maladies & les tempéramens. A l'exception d'un ou deux cas, la diagnostique tirée du sang est entièrement incertaine. Le plus grand Médecin ne peut distinguer ni par la vue, ni par le tact, ni par d'autre moyen connus, le sang d'un homme de celui d'un chien, d'un mouton, & beaucoup moins celui d'un homme de celui d'un autre, & l'on peut dire assez généralement, que les Médecins

de la transpiration, qui n'est à proprement parler que l'odeur du sang, fait distinguer au chien son maître entre mille autres personnes.

On pourroit dire que dans cette maladie, la matière morbifique se portant à la peau par les vaisseaux qui en composent la texture, la perméabilité de ces vaisseaux constitue la souplesse de la peau, & indique la facilité que la matière morbifique aura de s'y porter.

On pourroit dire que la petite Vérole agissant sur les nerfs (a),

ne voyent rien de plus dans le sang humain, que ce que voyoient les aruspices dans le sang des victimes, c'est-à-dire, l'humaine crédulité.

(a) Tous les poisons agissent sur les nerfs: l'éruption variolique affecte constamment la symétrie, comme la distribution des nerfs: elle ne se porte jamais sur les parties paralysées dans

*sur la Méthode d'inoculer.* 71  
& les nerfs étant l'instrument immé-  
diat de la nutrition des parties , &  
en conséquence de la cicatrisation ,  
la facilité de la cicatrisation doit for-  
mer encore un indice favorable.

Ceux qui ont observé tous les  
phénomènes de cette maladie , &  
qui connoissent la théorie solide de  
l'Art , sentiront l'importance de ces  
observations , & comprendront  
comment les effets du poison va-  
riolique dépendant de la condition  
des nerfs , du sang & de la peau ,  
lesquelles les nerfs ont perdu leur action. J'ai  
vu deux exemples d'hémi-plegiaques , c'est-à-  
dire , de personnes attaquées de paralysie sur la  
moitié du corps , couverts de boutons sur la  
partie saine , sans en avoir sur la partie paraliti-  
que. Nous citons ces faits , & nous donnons cette  
idée à développer aux personnes instruites. Ce  
principe seul pourroit fournir la matière d'un  
ouvrage absolument neuf.

moins bon

72 *Préjugés*

& la sagacité humaine n'ayant point d'autre moyen pour connoître ces conditions, que d'observer l'odeur de l'haleine, la souplesse de la peau, & la facilité de la cicatrisation, ces trois caractères peuvent guider sûrement l'Inoculateur. Mais on aura peine à comprendre comment des femmes destituées de toute espèce de connoissances sur l'économie animale, ont pu parvenir à des résultats aussi délicats & aussi justes, à moins qu'on ne sente bien la vérité de cette maxime, presque générale en Médecine, & vraie, surtout dans la matière que nous traitons, que la plus belle théorie ne conduit pas aussi loin & aussi sûrement que la plus simple observation.

L'âge & la saison convenables à l'Inoculation,

l'Inoculation, ont été aussi mal déterminés que les autres conditions. L'âge & la saison dans lesquels on a les dispositions nécessaires, sont l'âge & la saison qui conviennent, & non pas l'âge entre cinq & huit ans, ou la saison du printemps. L'un peut être inoculé à un mois, & l'autre à soixante ans. La saison convenable pour l'un est l'été, & pour l'autre l'hiver. Mais il ne faut pas oublier que toutes ces circonstances sont peu importantes, & que la seule qui le soit véritablement est l'état actuel du sujet.

D'après ce qu'on vient de lire sur la préparation & le choix des sujets propres à l'Inoculation, j'avertis mes Lecteurs, qu'on ne manquera pas de dire, que je n'exige

G

& que je n'emploie aucune préparation. Je m'y attends bien, & je ne compte pas sur la bonne-foi des gens prévenus, ou contre moi, ou contre l'Inoculation. Mais pour les personnes raisonnables & sans prévention, je remarquerai en finissant cet article, que le résultat véritable & sommaire de toute ma doctrine sur la préparation est, *qu'il ne faut pas préparer ceux qui n'ont pas besoin d'être préparés.*

Cette doctrine ne paroît pas d'abord fort nécessaire à enseigner; on peut croire qu'elle est incontestable, & que tout le monde en convient: & cependant c'est précisément ce principe dont on s'est écarté le plus dans la pratique de l'Inoculation.

N'est-il pas évident, en effet,

que ceux qui prescrivent des regles de préparation générales & uniformes , que ceux qui croient toujours nécessaire de saigner , de purger , &c. ceux qui ne pensent pas qu'un sujet puisse jamais être préparé par la nature ; ceux que les conditions de l'haleine , de la peau , de la cicatrisation , ne rassurent pas contre les prétendus dangers de l'I-noculation , ne peuvent pas convenir qu'il ne faut pas préparer ceux qui n'ont pas besoin d'être préparés , ou ce qui est la même chose , n'admettent pas qu'il y ait des sujets qui n'ont pas besoin d'être préparés.

*Préjugés sur le choix de la matière variolique.*

Si les regles qu'on a données

**G ij**

jusqu'à présent sur la préparation, sont l'ouvrage des préjugés, on peut bien dire la même chose de celles qu'on donne pour le choix de la matière avec laquelle on doit communiquer la petite Vérole; avec cette différence, que celles-ci n'entraînent pas dans la pratique des conséquences aussi funestes. Nous les examinerons seulement, pour montrer qu'on a négligé les plus importantes, & qu'ici encore on n'a pas assez consulté l'observation.

On a prescrit: 1°. De prendre la matière des boutons d'une petite Vérole la plus benigne & la plus discrète: 2°. de la prendre dans un sujet sain: 3°. de ne point employer une matière variolique affoiblie.

1°. Il seroit absurde sans doute,

ii. 2

de choisir pour inoculer la matière d'une petite Vérole confluente , de préférence à celle d'une petite Vérole benigne. Mais l'importance que l'on met à cette règle , marque le préjugé où l'on est , que la petite Vérole que l'on donne , dépend de la qualité de celle qu'on emploie pour la communiquer. Or , on sçait par un grand nombre d'expériences , que la matière d'une petite Vérole très - confluente , donne une petite Vérole de la meilleure espèce , si le sujet est bien disposé ; & que la matière d'une petite Vérole très - benigne , donne à un sujet mal disposé une petite Vérole très - mauvaise ; & enfin , que la qualité de la petite Vérole que

G iij

l'on donne, dépend uniquement de la disposition du sujet auquel on la donne, & point du tout de la qualité de la petite Vérole dont on a emprunté la matière : parce que la matière des boutons contient toujours le même poison, soit que les boutons soient en grande quantité, comme dans la petite Vérole confluente, ou en petite quantité, comme dans la petite Vérole discrète & légère.

2°. On doit certainement prendre la matière dans un sujet fain, plutôt que dans un sujet mal fain ; par la même raison, qu'on doit la prendre d'une bonne, plutôt que d'une mauvaise espèce.

Mais en prescrivant cette règle, qu'a-t-on entendu par un sujet fain ?

Il nous semble qu'on n'a pas donné à cette expression la signification qu'elle doit avoir ici.

Il nous paraît que par un sujet sain, on a entendu celui qui étoit en bonne santé, au moment où il a été attaqué de la petite Vérole, ou celui dont la petite Vérole n'étoit pas accompagnée de symptômes dangereux. Mais dans la vérité, le sujet sain dans lequel on doit prendre la matière variolique, est celui dont la petite Vérole n'est accompagnée d'aucune maladie contagieuse, quel que soit d'ailleurs l'état de sa santé, que sa petite Vérole soit abondante ou légère, qu'il ait quelque autre maladie non contagieuse, unie à la petite Vérole, ou qu'il n'en ait point.

G iv

Il est certain qu'on peut communiquer avec la petite Vérole les maladies qui sont contagieuses ; la rougeole, par exemple, la fièvre scarlatine. Je cite ces deux maladies, parce que j'ai eu le malheur de donner avec la petite Vérole une fois la rougeole, il y a plusieurs années, une autrefois la scarlatine ; mais sans aucun accident considérable, m'étant servi pour inoculer du pus des boutons de personnes qui avoient ces maladies, sans que je m'en fusse apperçu. Mais on ne communiquera pas la pulmonie, la paralysie, le scorbut, la goutte, en inoculant la petite Vérole d'un pulmonique, d'un paralitique, d'un scorbutique, d'un gouteux, comme on ne communique-

roit pas ces maladies, en introduisant une goutte du sang de celui qui en est attaqué, dans une incision faite à un homme sain, & comme elles ne se communiquent point par le contact, par la respiration; en un mot la matière variolique ne communique point les maladies du sujet dans lequel on la prend, à moins que ces maladies ne soient contagieuses, & que leur poison ne soit contenu dans la matière des boutons (a).

(a) Il y a plus de maladies contagieuses qu'on ne s'imagine communément; & j'ai toujours pensé qu'une partie de celles qu'on appelle simplement épidémiques, sont vraiment contagieuses, bien que le poison qui les porte soit inconnu, & que la communication s'en fasse par des voies inconnues. Mais quoique la p-

82. *Préjugés*  
Quant à la troisième règle de ne

tité Vérole soit quelquefois unie à quelqu'autre maladie contagieuse, & que la matière variolique puisse contenir quelqu'autre poison contagieux, & communiquer par conséquent deux maladies à la fois; ce danger, loin d'éloigner les hommes de la pratique de l'Inoculation, fournit un argument décisif en sa faveur. Le danger de la combinaison d'une maladie contagieuse avec la petite Vérole, est bien plus grand, lorsqu'on attend cette maladie, que lorsqu'on la prend par la voie de l'Inoculation. Dans le premier cas on peut choisir un lieu, des tems, des circonstances où il n'existe, au moins sensiblement, aucune contagion, aucune épidémie: on peut prendre la matière variolique d'un Sujet dans lequel, d'après des observations qui peuvent avoir un très-grand degré de certitude, il n'y a aucune maladie contagieuse. Mais on est privé de ces avantages dans le cas de la petite Vérole naturelle. Le poison qui la porte est souvent combiné avec quelqu'autre poison contagieux, & cette combinaison est une des principales causes des ravages qu'elle fait.

point employer une matière variolique affoiblie, c'est à l'occasion des inoculations que j'ai faites, qu'elle a été prescrite; c'est à Paris qu'on l'a imaginée. Elle n'est jamais venue dans la tête d'aucun Inoculateur, d'aucun Médecin hors de Paris. Je ne crois pas que ce préjugé mérite d'être combattu sérieusement. Je ne puis que renvoyer à ce que j'en ait dit dans ma Lettre à M. Roux, Médecin de la Faculté de Paris, & je proteste ici de nouveau, que je suis persuadé qu'il seroit utile de pouvoir affoiblir la matière variolique, qu'il ne resteroit plus rien à désirer dans l'Art d'inoculer, si on pouvoit y parvenir, mais que je ne connois aucun

moyen d'obtenir cet affoiblissement.

Seulement s'il m'est permis de hasarder ici une conjecture, je pense qu'une matière variolique qui a passé par plusieurs corps, en servant successivement à plusieurs Inoculations, a moins de malignité que la matière d'une petite Vérole naturelle, & que peut-être on devra un jour à l'Inoculation l'affoiblissement de ce poison parmi les hommes.

Il est assez naturel de penser que le poison variolique en passant par différentes corps choisis, pourroit insensiblement acquérir une meilleure nature, s'apprivoiser, pour ainsi dire, avec le corps humain, s'affoiblir & se dénaturer insensiblement.

*sur la Méthode d'inoculer.* 85  
ment par ces transplantations suc-  
cessives, & cesser enfin de jouer un  
rôle si considérable parmi les poi-  
sons contagieux.

Plusieurs maladies contagieuses  
qui ont affligé les hommes, se sont  
successivement affoiblies, & ont  
enfin disparu de la terre, pendant  
que d'autres qui subsistent encore  
parmi nous, y ont bien moins de  
malignité, & y exercent bien moins  
de ravages que dans les siècles qui  
nous ont précédé.

L'analogie vient encore fortifier  
cette conjecture. Combien de se-  
mences dans les végétaux ont con-  
servé leur nature inutile ou nuisible,  
tant que le hasard ou les vents  
les ont jettées indifféremment sur la

terre , & sont devenues ensuite utiles & salutaires à l'homme , lors- que l'art & l'intelligence les a suc- cessivement semées & plantées dans un sol choisi ? Plusieurs de nos plan- tes potageres étoient dans leur na- ture primitive , mauvaises au goût & même vénéneuses , & on les trouve telles encore à la campa- gne ou dans les bois , où l'art hu- main ne les a point travaillées. Le bled seroit peut - être encore un chiendent inutile dans les marais de l'Egypte , ou dans les champs de la Sicile , sans l'art de ceux qui en choisissant les grains , le sol & la plantation , changerent sa nature au grand avantage de l'homme , & mé- riterent une place parmi les Dieux.

C'est ainsi que la matière de la petite Vérole semée successivement dans des corps choisis & sains, & qui seroient pour elle des sols peu favorables, parce que la vigueur de la nature y altérooit & dompteroit la force de son poison, peut dégénérer peu à peu de sa première activité, & devenir moins nuisible au corps humain.

S'il y a donc des conseils à donner sur le choix de la matière variolique, c'est de prendre la matière variolique d'une petite Vérole inoculée, & même qui a subi plusieurs Inoculations, & de la prendre dans un sujet qui n'ait aucune maladie contagieuse unie avec la petite Vérole ; & l'on doit regarder

88 *Préjugés*  
comme inutiles ou peu importan-  
tes , les autres règles qu'on a pres-  
crites.

*Préjugés sur le traitement.*

La petite Vérole inoculée & la  
naturelle étant la même maladie ,  
les erreurs établies sur le traitement  
de l'une & de l'autre , doivent être  
à-peu-près les mêmes. Jettons un  
coup-d'œil sur ces erreurs , relati-  
vement à la petite Vérole naturelle.

D'après les calculs les plus mo-  
dérés , la quatorzième partie des  
hommes qui naissent meurent de la  
petite Vérole , & sur ceux qui sont  
attaqués de cette cruelle maladie ,  
le nombre de ceux qui en meurent ,  
est au nombre de ceux qui en ré-  
chappent ,

chappent, selon quelques Ecrivains, comme un à dix ; selon d'autres, comme un à sept ; & enfin d'après quelques tables, & en particulier d'après celles que l'Hôpital de l'Inoculation de Londres vient de fournir, comme un à quatre. Que de crainte d'outrer, on prenne un milieu entre tous ces résultats, & on conviendra toujours qu'une partie considérable du genre humain est victime de la petite Vérole ; & comme cette maladie est communément traitée par les Médecins, on sera aussi forcé de convenir que la petite Vérole exerce ses ravages malgré les secours de la Médecine.

Voilà déjà la puissance de l'art

H

sur cette maladie au moins infiniment bornée. Mais nous allons plus loin, & nous ne craignons pas de dire que l'art même tel qu'il est aujourd'hui entre les mains du commun des Artistes, c'est-à-dire, avec ses erreurs & ses préjugés, rend la petite Vérole plus meurtrière ; qu'une grande partie de ceux qui en meurent est la victime de l'ignorance des Médecins ; & que s'il y avoit encore un certain nombre de maladies aussi dangereuses que celles-là & traitées aussi mal ; l'Art préviendroit presque toujours les loix de la nature , qui forcent à la mort tout homme vivant.

On sçait que la petite Vérole est beaucoup moins meurtrière dans les

campagnes que dans les Villes , & parmi le peuple que parmi les riches & les grands; & pour rendre raison de ce phénomène sans insulter à la Médecine , on fait valoir la tempérance des gens de la campagne , la salubrité de l'air qu'ils respirent , la simplicité de leur nourriture , &c. & on ne parle pas de leur indigence qui les prive de toutes les commodités de la vie , de leurs travaux qui les épuisent ; on dissimule qu'ils sont exposés à toutes les injures de l'air , à toute l'intempérie des saisons ; qu'ils n'ont qu'une nourriture indigeste , mal faîne , &c.

Si nous voulons être de bonne foi , nous trouverons une des principales raisons de cette différence

Hij

92 *Préjugés*  
dans les secours de l'art mal entendus, qui sont funestes aux riches, aux habitans des Villes ; tandis que la nature abandonnée à elle-même, mais libre dans son action, sauve plus souvent le peuple & les gens de la campagne.

C'est l'aveu qu'ont fait plusieurs Médecins : & pourquoi craindrois-je d'imiter leur sincérité ? Nous n'en citerons qu'un , nous pourrions en citer cent autres. « Dans cette maladie , dit Baglivi , les enfans des riches périssent plus souvent par les remèdes que par la force du mal ».

Lors même que la petite Vérole n'est pas dangereuse de sa nature , combien de fois arrive-t-il que les Médecins la rendent telle , ou au

moins longue & cruelle? J'ai vû des enfans sains & bien disposés, attaqués d'une petite Vérole naturelle la plus légere & la plus bénigne qu'on pût désirer, je les ai vûs condamnés par les loix de l'Art aux saignées, aux purgations, aux apozèmes, aux vésicatoires, &c. & des larmes de pitié & d'indignation ont coulé de mes yeux.

Et comment l'art ne seroit-il pas dangereux, s'il est incertain? Il y a presque autant d'opinions qu'il y a d'Auteurs sur le traitement de cette maladie. Ce qui est proposé par l'un est désapprouvé par d'autres. Le traitement qui est à la mode dans un pays, est rejeté dans un autre; celui qu'on y pratique à présent, est

bre d'Auteurs qui ont écrit sur l'avo

contraire à celui qu'on y pratiquoit il y a vingt ans : incertitude qui deroit suffire seule pour faire adopter l'Inoculation.

Il est vrai que la plupart des Médecins sont d'accord à donner la préférence à la Méthode de Sydenham : mais combien s'en écartent dans la pratique ? Combien peuvent prendre l'esprit de ses règles pour les modifier & les accommoder aux différentes circonstances ?

On comprend bien que ces erreurs & ces incertitudes sur le traitement de la petite Vérole naturelle, doivent s'être répandues aussi sur les Méthodes de traiter la petite Vérole inoculée ; mais ici elles ne produisent pas des effets aussi dange-

*sur la Méthode d'inoculer.* 95  
reux, parce que la petite Vérole  
inoculée est toujours plus légère &  
moins abondante que la naturelle;  
& que lorsque le sujet est bien choi-  
si, elle est si bénigne, que l'art ne  
peut pas la rendre funeste.

Les préjugés que nous avons  
combattus dans tout ce Chapitre,  
forment presque toutes les règles  
qu'on a données jusqu'ici sur la Mé-  
thode d'inoculer; mais on s'est écar-  
té quelquefois de ces règles avec  
lesquelles l'expérience & les faits  
étooient en contradiction; & tandis  
que la théorie de l'Inoculation est  
demeurée imparfaite, la pratique  
s'est un peu perfectionnée. La  
théorie est demeurée dans l'en-  
fance, puisque de ce grand nom-  
bre d'Auteurs qui ont écrit sur l'Ino-

96 *Préjugés*

culation, la plûpart ne font que se répéter, & qu'on trouve exactement les mêmes principes & les mêmes regles dans ceux qui ont annoncé cette pratique à l'Europe il y a quarante ans, & dans ceux qui écrivent à présent.

D'un autre côté, on ne peut nier que la pratique ne se soit perfectionnée. Nous voyons qu'en Angleterre dans les premiers tems, il mourroit deux ou trois inoculés sur cent, tandis qu'à peine en meurt-il aujourd'hui un sur quatre cent, encore peut-on douter que cette victime unique soit immolée par l'Inoculation. Qu'on compare entre elles les Inoculations qui ont été faites à Paris par différentes Méthodes & par différens Inoculateurs, on trouvera

*sur la Méthode d'inoculer.* 97  
trouvera quelque différence dans  
les succès.

Il n'est pas probable que cette différence sur un grand nombre d'Inoculations, soit l'effet du hasard; il faut que la cause en soit dans la pratique, puisqu'elle n'est pas dans la théorie. Dans plus d'un Art la pratique n'est pas toujours d'accord avec les règles, & souvent on perfectionne celle-là en s'éloignant de celles-ci, ou en les modifiant. Souvent les règles ne sont pas tout-à-fait justes, mais tandis qu'un respect mal entendu ne permet pas d'y toucher, la force de l'expérience nous oblige à nous en écarter sans que nous nous en appercevions.

Cependant tant que cette pratique ne sera pas éclairée par des règles su-

I

*Préjugés*  
res & completes, l'Artiste agira en aveugle & l'art n'atteindra pas à la perfection dont il est capable. Il est vrai qu'il sera toujours de la plus grande utilité quelque imparfait qu'il soit ; il sauvera toujours une partie des hommes que la petite Vérole naturelle auroit enlevée ; mais les Inoculés au lieu d'avoir constamment une petite Vérole très - légère, auront quelquefois une maladie très-grave, & pourront courir un risque plus grand ; & l'Inoculateur au lieu de prévoir, en appliquant le poison variolique, les effets qu'il produira, & la qualité de la maladie qui s'ensuivra, l'appliquera au hasard, & demeurera incertain du succès, jusqu'à ce que le tems du risque soit passé : risque effrayant,

*sur la Méthode d'inoculer.* 99  
ne fût-il que d'un mort sur mille  
inoculés.

Il doit même arriver qu'à propor-  
tion que l'Inoculation s'accréditera,  
les Inoculateurs se multipliant & les  
bons Médecins ne voulant pas se  
mêler d'une pratique dont la réussil-  
te ne leur feroit pas grand hon-  
neur tandis que le plus petit ac-  
cident est capable de leur faire le  
plus grand tort dans l'estime publi-  
que, les Médecins les moins in-  
truits & les moins accrédités, &  
tous ceux qui n'auront rien à ris-  
quer, inoculeront à tort & à tra-  
vers, mettront la plus grande im-  
portance à leurs opérations, s'ap-  
plaudiront des succès qui seront dûs  
uniquement à la bonté de l'Inocu-  
lation en général, & feront quel-

Iij

ques victimes de leur ignorance & de leur témérité.

Ce que nous devons donc défier pour le progrès de l'Inoculation & le bien de l'humanité, est qu'un grand nombre de Médecins éclairés se livrent à cette pratique, comme plusieurs le font déjà en Europe. Ces hommes instruits qui ont appris dans l'étude de la nature à ignorer une science frivole & dangereuse, supprimeront la plupart des maximes qu'on a données jusqu'à présent, & réduiront l'art d'inoculer à des règles simples, faciles & sûres, dérivées uniquement de l'observation. Ils lui ôteront le voile imposant dont la charlatannerie tâche de le couvrir, en exagérant son importance & ses difficultés. On se

*sur la Méthode d'inoculer* 101  
convaincra alors de cette vérité,  
que la principale science de l'Ino-  
culation consiste dans la connois-  
sance des conditions du sujet, & dans  
l'art de ne pas nuire. Cet art qui est  
la partie la plus fine & la plus im-  
portante de la Médecine, ne sera  
pas d'abord estimé tout ce qu'il vaut.  
On aura bien de la peine à com-  
prendre qu'il faudra être obligé au  
Médecin, moins du bien qu'il aura  
fait, que du mal qu'il n'aura pas  
fait (a). Mais enfin l'expérience  
& le tems, éclaireront les hommes.

Quand le code de ces Loix sera  
formé, quand le nombre des succès  
aura affermi dans l'opinion du Pe-  
uple l'industrie de l'Inoculation

(a) Les Anciens sacrifioient *Dis malis*, ne  
noceant : c'est-là l'hommage qu'on peut rendre  
à la mauvaise Médecine.

blic l'utilité & la sûreté de l'Inoculation , que ses regles seront simplifiées & débarrassées de cette foule immense de préjugés qui les obscurcissent , la pratique de l'Inoculation pourra passer immédiatement des mains des bons Médecins entre les mains des femmes , sans être exercée par cette multitude d'Artistes ignorans , que les demi - connoissances & les préten- tions rendent si dangereux. Les fem- mes au contraire en recevant cette pratique , ne l'altéreront point & lui laisseront toute sa simplicité & en même tems toute sa sûreté , l'é- tendront & la rendront bientôt uni- verselle ; & c'est alors seulement que l'Inoculation sera véritablement utile au genre humain.

Je fçais que cette idée paroîtra bizarre à beaucoup de gens , & qu'on m'accusera de singularité ; je fçais qu'elle sera désapprouvée par ces mêmes personnes qui voient tranquillement entre les mains des femmes l'art d'accoucher , art infinité plus délicat que celui d'inoculer ; qui voient avec une égale tranquillité l'art de traiter les maladies les plus difficiles , confié souvent à l'ignorance & à l'incapacité.

Mais je fçais aussi que l'expérience des Nations chez lesquelles l'Inoculation a le plus de succès , justifie ce que j'avance ; que les talents que cette pratique exige , & qui consistent principalement à choisir les sujets propres à l'Inoculation ,

I iv

104 *Préjugés, &c.*

sont plus aisés à rencontrer dans les femmes que dans les hommes; & que les femmes enfin instruites une fois dans une pratique devenue simple, l'exerceront d'une maniere plus sûre que le commun des Artistes, que les fausses connoissances égarent presque toujours.



## CHAPITRE III.

*Préjugés contre l'Inoculation, fondés sur la crainte de la contagion qu'elle peut répandre.*

**L**A petite Vérole inoculée est contagieuse comme la petite Vérole naturelle. Un seul Inoculé contre lequel on ne prendroit aucune précaution, pourroit répandre la petite Vérole dans toute une Ville. En un mot, un Inoculé, est une cause de contagion dans la société. Voyons si c'est-là une raison légitime de s'opposer à l'établissement de l'Inoculation.

Comme c'est principalement à Paris, & par rapport aux Inocu-

106 *Préjugés sur la contagion*

lations que j'ai faites, qu'on a le plus fait valoir contre l'Inoculation la crainte de la contagion, je ferai d'abord quelques reflexions relatives à cette prétendue contagion dans la Capitale.

A entendre les ennemis de l'Inoculation, on croiroit qu'il y a des milliers d'Inoculés qui se sont promenés dans Paris pour empêter la Ville; que l'effroi se répandoit partout, que le peuple étoit inquiet & consterné, & qu'on alloit voir incessamment une émeute populaire; & dans le fait il n'y a pas eu trois cent Inoculés à Paris depuis qu'il est question d'Inoculation dans le monde, & il n'y en a jamais eu six à la fois. Ce trouble & cet effroi n'ont donc jamais eu de causes aussi

réelles, n'ont jamais été aussi considérables qu'on le dit, & n'ont pu être que l'ouvrage des ennemis de l'Inoculation, & de ceux qui ont bien voulu les en croire.

Cependant que ces allarmes soient raisonnables ou non, qu'elles soient véritables ou feintes, je ne prétends pas justifier les Inoculés qui y ont donné occasion. J'ai démontré le petit nombre de ceux qui même dans un temps où ils ne pouvoient pas communiquer la contagion, c'est-à-dire avant l'éruption & les commencemens de la maladie, sont allés dans des endroits publics où ils pouvoient rencontrer des personnes susceptibles de la petite Vérole. Indépendamment du

108 *Préjugés sur la contagion*  
danger de porter la contagion ,  
beaucoup de raisons m'auroient dé-  
tourné de conseiller à des Inoculés  
de se produire en cet état dans la  
Société. L'air des lieux fréquentés  
est trop mal sain , & le scandale  
qu'ils pouvoient donner seroit re-  
tombé sur l'Inoculation. Au reste ,  
j'étois leur Médecin , & non pas  
leur Gouverneur. Je n'ai pu empê-  
cher , ni même quelquefois prévoir  
cette indiscretion ; mais aucun hom-  
me sensé , ne fera un crime à l'Inocu-  
lation de cette faute légere , & sans  
conséquence de quelques Inoculés.  
Aucun d'eux , au moins à ma con-  
noissance , n'est sorti de la maison  
pour aller dans des endroits publics  
pendant le tems où la petite Vérole

peut se communiquer : ainsi les cris qui se sont élevés à ce sujet n'avoient aucun fondement.

Pour accuser avec justice la petite Vérole inoculée d'avoir répandu la contagion dans la Capitale, il falloit ce semble constater : 1°. qu'il existoit depuis que l'Inoculation étoit établie, une épidémie plus considérable que celle qui regne continuellement dans cette grande Ville ; qu'il y avoit eu à Paris dans l'année 1762, par exemple, plus de petites Véroles, & plus de morts de la petite Vérole, que dans les années précédentes : 2°. que cette épidémie plus considérable étoit l'effet de la contagion que l'Inoculation répandoit.

Or 1°. il n'est point du tout

110 *Préjugés sur la contagion*  
prouvé qu'il y ait eu depuis deux  
ans à Paris, une épidémie plus con-  
sidérable que celle qui y regne or-  
dinairement. Des bruits vagues &  
les propos de quelques Médecins,  
ne suffisent pas pour autoriser une  
assertion de cette nature. D'autres  
Médecins, ou plus instruits, ou plus  
sincères, sçavent & disent qu'il n'y  
a pas eu dans ces deux années plus  
de petites Véroles que les années  
précédentes. Comme on s'occupe  
un peu plus de cette maladie, de-  
puis qu'on s'occupe d'Inoculation,  
l'attention du Public est réveillée;  
on parle davantage des victimes  
que la petite Vérole enlève, mais  
on n'a point de preuves de l'aug-  
mentation de l'épidémie. Il n'y  
auroit de moyen de constater des

faits de cette espece, que l'établissement des Registres mortuaires, sur le pied de ceux de Londres, de Vienne, de Berlin ; mais cette institution utile, est peut-être négligée par des raisons semblables à celles qui font aujourd'hui obstacle à l'Inoculation.

2°. Quand l'augmentation de l'épidémie seroit aussi réelle qu'on le prétend, il faudroit encore prouver que cette augmentation a été l'effet de l'Inoculation ; car avant qu'on inoculât il y avoit aussi de tems en tems des épidémies : mais quelle preuve peut-on donner, que celle dont on parle est dûe à l'Inoculation ? On attribue à l'Inoculation celle qui a regné dans l'hyver de 1762, & celle qui a regné & qui

112. *Préjugés sur la contagion*  
regne encore depuis le mois de Juin  
1763. Et il est de notoriété publi-  
que, que pendant l'hyver de 1762,  
& depuis le mois de Juin 1763,  
on n'a point fait d'Inoculation dans  
Paris. Prétendroit - on que ce sont  
les Inoculations faites au printemps  
qui augmentent la contagion pen-  
dant l'hyver ?

Il y a sans doute des bornes à la  
communication de cette contagion ;  
& après un certain tems écoulé, il  
n'est pas raisonnable de remonter à  
des causes qui ont existé long-tems  
auparavant, pour expliquer une épi-  
démie qui peut avoir tant d'autres  
causes différentes de l'Inoculation.

Une partie des Inoculations fai-  
tes dans ces deux années, ont été  
faites à la campagne : voilà encore

une

une raison de douter, que si l'épidémie est augmentée, cette augmentation soit due à l'Inoculation.

Si l'Inoculation avoit répandu la petite Vérole dans Paris, on pourroit citer un grand nombre d'exemples de petites Véroles, prises d'une telle ou telle personne inoculée. Or on ne cite personne qui ait pris la petite Vérole inoculée, autrement qu'en s'exposant volontairement à la contagion.

Enfin on faisoit les mêmes reproches à l'Inoculation à Londres en 1723. On cessa de les faire ensuite, lorsque le nombre des Inoculés fut considérablement augmenté, & un Hôpital d'Inoculation établi dans la ville même, c'est-à-dire, lorsque l'épidémie devoit être augmentée,

K

**414** *Préjugés sur la contagion*

si dans les premières années elle eût été l'effet de l'Inoculation ; exemple qui peut nous servir à juger de la futilité des reproches qu'on fait à Paris à l'Inoculation , d'avoir augmenté l'épidémie.

Mais pour nous convaincre que ces craintes de la contagion que l'Inoculation peut répandre , ne sont ni bien raisonnables , ni peut-être de bien bonne foi dans beaucoup de personnes , il suffit de jeter les yeux sur la maniere dont on se conduit par rapport à la petite Vérole naturelle.

La petite Vérole qui reparoît par intervalle avec plus de force , ne cesse jamais dans les grandes villes. Le nombre des personnes attaquées de cette maladie à Paris , par exem-

ple, est, année commune, au moins de dix mille. Tous les Citoyens de Paris, & on peut dire la même chose, proportion gardée, des habitans de toutes les villes & faubourgs du Royaume, vivent donc au milieu de cette contagion, sans qu'on y oppose, & sans qu'on puisse y opposer aucune précaution. L'Hôtel-Dieu est dans le centre de Paris, & il y a toujours un très-grand nombre de personnes attaquées de la petite Vérole.

On voit les enfans du peuple se promener dans les rues, & aller dans les Eglises avec des croutes de petite Vérole sur le visage. On ne prend aucun soin pour ne pas répandre & disperser la matière variolique. Les croutes qui tombent du

K ij

116 *Préjugés sur la contagion*

corps des malades sont jetées au hasard & sans aucune précaution. Ceux qui meurent de la petite Vérole, sont exposés & enterrés dans les Eglises. Parmi le peuple, ceux qui assistent ces malades sortent & se promènent librement.

Les Médecins qui voyent continuellement des gens attaqués de la petite Vérole, qui restent quelque tems dans leur atmosphère, qui s'approchent de leur lit, qui les touchent, & qui, en les quittant, entrent en carosse, & vont avec les mêmes habits voir des personnes susceptibles de la même maladie, sont reçus dans les maisons.

Maintenant nous demandons à tout homme, qui sera sans préjugés & sans passions, si en se conduisant

ainsi, par rapport à la petite Vérole naturelle, on peut raisonnablement opposer à l'établissement de l'Inoculation, la crainte de la contagion qu'elle peut répandre.

Quoi ! des milliers de personnes qui communiquent médiatement ou immédiatement, avec tant d'autres attaquées de la petite Vérole, vivent, mangent, jouent, convergent au milieu de nous, se trouvent rassemblés dans les mêmes lieux, &c. & nous serons sérieusement alarmés de ce que l'Inoculation augmentera un peu le nombre des personnes attaquées de la petite Vérole, & nous attribuerons une épidémie à cette augmentation ? Ce seroit grossir ridiculement les objets. C'est comme si à Constantinople, où la

118 *Préjugés sur la contagion.*

peste regne toute l'année, on accusoit une douzaine de personnes de la répandre, & qu'on voulût les chasser de la ville, en laissant courir dans les rues, & aller dans les maisons, plusieurs milliers de pestiférés.

Après ces réflexions, nous allons entrer dans quelques détails, qui justifieront entièrement l'Inoculation.

On peut considérer les Inoculés dans trois états différens ; entre l'Inoculation & l'éruption ; ou depuis l'éruption jusqu'à la chute des croutes ; ou enfin depuis cette dernière époque, jusqu'à ce qu'il ne reste aucune trace de la maladie en eux.

Entre l'Inoculation & l'éruption, il ne paroît pas possible que l'Ino-

culé communique la petite Vérolé. La matière variolique mise dans l'incision, & couverte d'un emplâtre & des habits, ne peut pas s'exhaler & se répandre. On n'a jamais pensé qu'une personne qui a gagné la petite Vérole naturelle, puisse la communiquer à l'instant même que le poison variolique est passé dans son corps, & avant qu'elle en soit elle-même malade, en un mot, avant l'éruption. Cependant l'Inoculé est, à cet égard, bien moins dangereux que celui qui a pris la petite Vérole naturelle. Ce dernier a communément la matière variolique dans les poumons, dans la bouche, dans le nez, ( car c'est d'abord à ces parties qu'elle s'applique communément dans la contagion, ) &

survivit.

120 *Préjugés sur la contagion*

le passage est bien plus facile de ces parties dans les corps environnans, que de l'incision faite par l'Inoculation.

Dans la troisième époque, c'est-à-dire, lorsque les croutes sont tombées, le danger de communiquer la petite Vérole cesse entièrement. L'Inoculé n'est pas plus dangereux alors que toute autre personne. C'est se faire des terreurs paniques, que de craindre la contagion de la maladie qu'il a eue, & qu'il n'a plus.

Dans cet état où l'Inoculé n'a plus sur lui le moindre atome de matière variolique, s'il se porte bien, on ne peut pas raisonnablement lui conseiller de garder la maison. Un semblable conseil seroit nuisible à la santé & au succès de l'Inoculation.

D'ailleurs

D'ailleurs on ne pourroit se croire obligé d'attendre la fin de la suppuration, & l'entiere cicatrisation des plaies, que parce qu'on regarderoit la suppuration dans cette époque comme encore variolique. Or c'est ce qui est absolument faux. La suppuration cesse alors d'être variolique ; ce qu'on reconnoît facilement à l'odeur, à la couleur, & à la moindre densité du pus, ainsi qu'à la nature de la plaie. Cela est si vrai, que si on prend de ce pus pour inoculer, on ne donnera pas la maladie. Il seroit donc inutile & nuisible de soumettre les Inoculés à demeurer renfermés chez eux jusqu'à la fin de cette époque. Il seroit cependant absurde & odieux de leur conseiller de se répandre dans la

L

122 *Préjugés sur la contagion*

Société, & d'aller dans des endroits publics, où ils pourroient inquiéter des personnes craintives ; & je n'ai jamais donné de semblables conseils.

Ce n'est donc que dans la seconde époque, c'est-à-dire, depuis l'éruption jusqu'à la fin de la suppuration variolique, & jusqu'à ce que les croutes soient entièrement tombées, que la petite Vérole se communique. Alors la matière des boutons de la petite Vérole inoculée, communique la maladie comme la matière des boutons d'une petite Vérole naturelle. C'est donc alors que les Inoculés peuvent être dangereux. Voyons si ce danger & si cette contagion sont aussi réels & aussi considérables qu'on le prétend.

Dans cette époque les Inoculés ne sortent pas plus de leurs maisons, que les malades de la petite Vérole naturelle ; ainsi ce n'est pas parce que les Inoculés se répandroient dans la Société qu'on pourroit accuser l'Inoculation d'étendre la petite Vérole, ce n'est que parce que l'Inoculation de plusieurs personnes donne l'existence à plusieurs petites Véroles, & que ces petites Véroles étant des causes de contagion, s'il y a beaucoup d'Inoculations, les causes de contagion seront multipliées. Voilà l'objection dans toute sa force. Nous allons y répondre, & nous nous flattons que ce sera d'une maniere satisfaisante.

1<sup>o</sup>. Il y a sans doute une grande

*me de l'usage de l'Inoculation dans le commerce*

**Lij**

124 *Préjugés sur la contagion*

différence entre ces deux choses, introduire dans la société une cause de contagion qui ne devoit jamais y exister, & hâter l'existence d'une cause de contagion qui devoit agir un peu plûtard, mais qui devoit toujours exister. Lorsqu'une personne, qui ne devoit avoir la petite Vérole que dans quinze jours, est inoculée, il est certain que cette personne est une cause de contagion qui n'existoit pas, & qui n'auroit pas existé dans ce tems-là sans l'Inoculation. Mais cette Inoculation n'a d'autre effet que de transporter l'effet de la contagion; & il est différent pour le bien de la Société, que cette contagion arrive un peu plutôt ou un peu plûtard, le nombre des causes de contagion demeure

rant le même dans un tems donné.

Or, ce que nous disons d'une petite Vérole inoculée, qui ne fait que prévenir de quinze jours dans une personne l'arrivée de la petite Vérole naturelle, est applicable à l'Inoculation en général. L'Inoculation ne fait que hâter l'existence de la petite Vérole. L'Inoculation n'introduit point d'autre cause de contagion, que celles qui auroient existé sans elle un peu plus tard. La plus grande partie des hommes ayant la petite Vérole naturelle, le nombre de ceux qui n'auroient pas eu cette maladie, s'ils ne l'auroient pas eue par l'Inoculation, est assez peu considérable pour que nous ayons le droit de regarder les petites Véroles inoculées comme

L iiij

126 *Préjugés sur la contagion  
ayant dû exister naturellement, &  
sans l'Inoculation.*

On convient que presque tous les hommes ont la petite Vérole une fois en leur vie. D'ailleurs il paroît encore que la plus grande partie de ceux qui ne doivent pas l'avoir, ne la prennent pas par l'Inoculation; ainsi dans l'espace de dix ans, par exemple, il y a à-peu-près le même nombre de personnes attaquées de la petite Vérole, soit qu'elles la prennent par la contagion naturelle, soit qu'elles l'ayent en se faisant inoculer. L'Inoculation n'augmente donc pas dans un espace de dix ans, par exemple, la quantité de petites Véroles; & l'augmentation dans le nombre des causes de contagion, n'est que passagère & momentanée.

Supposons qu'il y a régulièrement dix mille personnes attaquées de la petite Vérole dans une grande ville dans l'espace d'une année, & qu'on y fasse 500 Inoculations. Si l'Inoculation des ces 500 personnes par an augmentoit dans la Société le nombre des causes de contagion, ce seroit parce que ces 500 personnes inoculées ne devoient pas avoir la petite Vérole cette année, & l'auroient eue seulement dans les années suivantes. Mais cela posé, dans les années suivantes on devra diminuer le nombre des petites Véroles, de tout le nombre de celles qu'on aura eues par l'Inoculation dans les années précédentes : ainsi l'augmentation du nombre des causes de contagion, survenue dans les

L iv

128 *Préjugés sur la contagion*

premieres années de l'établissement de l'Inoculation, sera compensée par une diminution dans les années subséquentes; & par conséquent l'Inoculation à cet égard ne sera point nuisible à la Société, dont les avantages réels ne doivent pas être calculés seulement sur le moment présent.

Mais, dira-t-on, que le nombre des causes de contagion n'augmente pas en total dans l'espace de plusieurs années, cela ne suffit pas pour justifier l'Inoculation; ce nombre augmente actuellement, & les personnes existantes actuellement, qui n'ont pas eu la petite Vérole, sont intéressées à s'opposer à cette augmentation, & en ont certainement le droit.

Je réponds ; 1<sup>o</sup>. nous verrons tout-à-l'heure que l'Inoculation en augmentant le nombre des causes de contagion, n'augmente pas le danger, n'augmente pas la contagion.

2<sup>o</sup>. En faisant cette objection, il paroît qu'on renonce à faire valoir contre l'Inoculation la cause publique, & l'intérêt général de la Société. On n'oppose plus que les craintes bien ou mal fondées de quelques particuliers qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se faire inoculer, & ces craintes ne paroissent pas devoir arrêter les personnes qui ont pour objet le bien constant & durable de la Société, & qui portent leurs vues plus loin que le moment présent. Si l'Inoculation doit être avantageuse à la Société, une

130 *Préjugés sur la contagion*

augmentation actuelle dans le risque que courent ceux qui ne veulent pas, ou qui ne peuvent pas se faire inoculer, ne paroît pas une raison suffisante de proscrire une pratique utile à ceux qui veulent s'y soumettre.

On oppose à l'Inoculation les craintes de ceux qui n'ont pas eu la petite Vérole, & qui ne veulent pas recourir à l'Inoculation. Mais ne sommes-nous pas en droit de faire valoir en faveur de cette pratique, les craintes de ceux qui, redoutant la petite Vérole autant que les premiers, cherchent à se délivrer de leurs inquiétudes, en se faisant inoculer? Comptera-t-on pour rien tant de peres & de meres de famille, qui ont sous les yeux des exem-

bles funestes & multipliés des ravages de petite Vérole ; & les empêchera-t-on de prendre les précautions qu'ils croient nécessaires pour mettre leurs enfans à l'abri d'un si grand danger , parce qu'il y a un certain nombre d'autres personnes qui sont allarmées de l'usage de ces précautions ? Il y a même une grande différence à cet égard , entre la situation de ces deux espèces de personnes. Ceux qui se font inoculer , ou qui font inoculer leurs enfans , ne font qu'user d'un droit naturel , en cherchant à se délivrer d'une crainte qui les tourmente , par un moyen qu'elles ont entre les mains : les autres veulent empêcher qu'on emploie ce moyen. De quel côté est la justice & l'équité ? De quel

132 *Préjugés sur la contagion*

côté l'Homme public doit-il faire pancher la balance?

3°. Il y a une grande différence entre ces deux choses, augmenter le nombre des causes de contagion, & augmenter la contagion. En augmentant par l'Inoculation le nombre des petites Véroles actuelles; si chaque cause de contagion est moins agissante, s'il est plus aisé de s'en défendre, & si d'autres circonstances diminuent encore le danger, l'Inoculation ne sera certainement pas nuisible à raison de la contagion, bien qu'elle augmente actuellement le nombre des causes de contagion. Or en même tems que l'Inoculation augmente actuellement le nombre des causes de contagion, elle diminue la contagion.

1°. La contagion se répand plus ou moins facilement, selon qu'il y a plus ou moins de matière contagieuse existante. Or il est évident que l'établissement de l'Inoculation tend à diminuer la quantité du poison variolique, puisque, quelque méthode qu'on emploie, cette quantité est infiniment moindre dans la petite Vérole inoculée, que dans la petite Vérole naturelle.

2°. Ceux qui ont la petite Vérole, soit inoculée, soit naturelle, ne se plaisent pas à la communiquer. C'est ordinairement par des accidens, par quelque défaut d'attention, par imprudence, que cette contagion se répand d'une maison dans la maison voisine. Dans le cas d'une petite Vérole inoculée, on est bien

134 *Préjugés sur la contagion*

plus en état de prendre les précautions nécessaires pour empêcher cette communication, & pour diminuer le danger. On dispose l'intérieur de la maison ; on écarte les personnes qui n'ont pas eu la petite Vérole ; on s'éloigne, on s'absente. Le risque est prévu avant qu'il naîsse. La petite Vérole naturelle saisit au contraire une personne au milieu de sa famille, un enfant au milieu de ses frères & de ses sœurs, & le danger se montre tout-à-coup lorsqu'il est inévitable. De quel côté est le plus grand risque ?

3°. On calcule bien soigneusement, & on grossit les effets de la contagion qu'un Inoculé peut répandre. Mais ne peut-on pas dire que lorsque l'Inoculation a mis à couvert

de la petite Vérole naturelle un certain nombre de personnes dans une ville comme Paris, 2000, par exemple, en quatre ans, en inoculant 500 personnes par an, ces deux mille personnes deviennent autant de barrières à la contagion, que les parens, les amis, les domestiques de ces personnes, & tous ceux qui sont en quelque espece de société ou de relation avec elles, sont délivrées du risque qu'elles courroient de prendre la petite Vérole, & que ce risque cesse aussi pour toutes les personnes à qui celles-ci pouvoient porter la contagion ? Qu'on calcule aussi cette série, si on veut juger l'Inoculation sans prévention, & on verra que cet avantage balance l'inconvénient qu'on

136 *Préjugés sur la contagion*  
fait tant valoir ; & que loin que le  
risque augmente pour ceux qui ne  
veulent pas, ou qui ne peuvent pas  
se faire inoculer, il diminue au con-  
traire à proportion qu'il y a un plus  
grand nombre d'Inoculés.

Ces reflexions étoient écrites, &  
je croyois avoir repoussé les repro-  
ches qu'on fait à l'Inoculation d'aug-  
menter la contagion, lorsqu'on m'a  
communiqué une observation fort  
singuliere à ce sujet, & qui mérite  
l'attention & l'examen de mes Lec-  
teurs.

« On ne se recrie, m'a-t-on dit,  
» contre la contagion que peut ré-  
» pandre l'Inoculation, que d'après  
» la persuasion, que plus la conta-  
» gion se répand, & plus il meurt  
» de personnes de la petite Vérole,  
» toutes

» toutes choses égales d'ailleurs ;  
» car si la petite Vérole étoit d'autant  
» tant moins meurtrière, que la  
» contagion se répand plus libre-  
» ment, on voit bien que ce feroit  
» rendre un mauvais service au  
» genre humain, que de prendre  
» tant de précautions pour l'empê-  
» cher de se répandre. Il importe  
» peu au Gouvernement & à la  
» Société, qu'il y ait dans un tems  
» donné plus de malades, pourvu  
» qu'il y ait moins de victimes de  
» la petite Vérole. Or, peut-être  
» que la petite Vérole est d'autant  
» moins meurtrière, que la contra-  
» gion se répand plus librement.  
» Tous, ou presque tous les hom-  
» mes, ont la petite Vérole une  
» fois en leur vie. De-là il suit qu'en

M.

138 *Préjugés sur la contagion*

» travaillant à empêcher la contagion , on ne fait que retarder pour chaque individu le moment auquel il en sera attaqué , c'est-à-dire , qu'on fait en sorte que la petite Vérole qui lui seroit venuue dans un âge plus tendre , n'arrive à lui que dans un âge plus avancé. Or , comme il est certain que le danger de mourir de la petite Vérole augmente avec l'âge dans une progression très-marquée , retarder ainsi l'arrivée de la petite Vérole , c'est peut-être la rendre beaucoup plus meurtrière ; & empêcher la contagion de se répandre , c'est travailler peut-être à faire périr un plus grand nombre d'hommes.

» Ce raisonnement paroît appuyé

M

\*

» par quelques faits. On croit que  
» la mortalité de la petite Vérole  
» est augmentée dans toutes les  
» grandes villes depuis le commen-  
» cement du siecle (a). On fçait  
» aussi que cette mortalité est moins  
» grande dans les campagnes que  
» dans les villes. Or, sans nier que  
» d'autres causes contribuent à cette  
» augmentation & à cette différen-  
» ce, il est naturel de penser qu'elle  
» est en partie l'effet des précau-  
» tions mêmes qu'on a prises pour  
» se défendre de la contagion. Il est  
» certain que la crainte de la petite  
» Vérole a été beaucoup plus gran-  
» de depuis 20 & 30 ans, qu'elle  
» ne l'étoit auparavant. Par les pro-

(a) N. B. que cette augmentation est anté-  
rieure à l'établissement de l'Inoculation.

M ij

140 *Préjugés sur la contagion*

» grès du luxe on est devenu plus  
» délicat & plus timide. Les appar-  
» temens étant plus commodes &  
» plus divisés, les enfans d'un même  
» pere ont moins vécu ensemble.  
» On les a séparés avec plus de soin,  
» lorsque la petite Vérole a attaqué  
» l'un d'entr'eux. Cette espece d'I-  
» noculation, qui subsiste encore au-  
» jourd'hui dans les provinces &  
» dans les campagnes, & qui con-  
» siste à laisser ensemble, de dessin  
» formé, les enfans fains avec l'en-  
» fant malade de la petite Vérole,  
» a été moins pratiquée, ou plutôt  
» a été presqu'entièrement aban-  
» donnée dans les grandes villes. Il  
» est arrivé de-là que celui qui au-  
» roit eu la petite Vérole sans dan-  
» ger dans un âge plus tendre, en

R.M

» a été la victime dans un âge plus  
» avancé. Que des mères de famille  
» voyent leurs enfans enlevés dans  
» la force de la jeunesse par cette  
» cruelle maladie, parce qu'elles  
» ont mis la plus grande attention à  
» les en garantir dans l'enfance?

» Cette explication conduit à  
» penser, que cette crainte excessi-  
» five, cette pusillanimité, ces pré-  
» cautions si grandes contre la com-  
» munication, non-seulement ne  
» sont pas aussi utiles à la Société,  
» qu'elles le paroissent au premier  
» coup-d'œil, mais augmentent peut-  
» être la mortalité, loin de la dimi-  
» nuer; & qu'en cette matière, com-  
» me en beaucoup d'autres, les Loix  
» mêmes ont écarté du but auquel

142 *Préjugés sur la contagion*

» on tendoit, & qu'il étoit mieux  
» de laisser faire. »

Voilà la réflexion que j'ai cru devoir mettre sous les yeux de mes lecteurs. Je ne sc̄ais pas si elle est entièrement juste, & je n'ose le décliner : mais je sc̄ais que si les précautions excessives contre la contagion sont nuisibles, la cause de l'Inoculation n'en est que meilleure, parce que cette pratique étant particulièrement employée pour les enfans, produira toujours cet effet salutaire que les Auteurs de la réflexion ci-dessus attribuent à la communication libre de la petite Vérolé, c'est-à-dire, d'attaquer les hommes dans l'âge où la maladie est moins dangereuse pour eux.

Malgré ces réflexions si favorables à l'Inoculation, les craintes des personnes qui, n'ayant pas eu la petite Vérole, voyent l'Inoculation se répandre, & ne veulent ou ne peuvent pas se faire inoculer, sont affligeantes & respectables pour tous les cœurs sensibles, & le sont infiniment pour moi. Je crois que ces craintes ne sont point du-tout fondées, & cependant je voudrois de tout mon cœur qu'il y eût des moyens efficaces de les dissiper entièrement. Des personnes éclairées, même parmi les partisans de cette pratique, pensent qu'il seroit important de bannir par cette raison l'Inoculation de la capitale ; mais je crois que les moyens qu'on a proposé pour cela sont impratique-

144. *Préjugés sur la contagion*

bles, entraîneraient de beaucoup plus grands inconvénients que ceux qu'on veut éviter, & sur-tout réduiraient à fort peu de chose les avantages qu'on peut retirer de l'Inoculation. Ces moyens sont la défense d'inoculer dans les villes & l'établissement d'hôpitaux d'Inoculation à la campagne. Faisons quelques réflexions sur ces deux objets.

1°. Une loi n'est-elle pas défective, lorsqu'on peut la violer impunément, ou qu'on ne peut en constater la violation que par des moyens qui tendent à rompre tous les liens de la Société ? Or il nous semble qu'une défense durable de se faire inoculer dans la Ville, seroit de cette espèce. (Je dis une défense durable,

car

car quant à une défense provisoire , elle ne seroit pas sujette aux mêmes inconveniens ).

Si un Citoyen se fait inoculer , comment constatera-t-on qu'il a été malade d'une petite Vérole inoculée , plutôt que d'une petite Vérole naturelle ? L'interrogera-t-on sur une action qui peut avoir été cachée à tous les yeux , excepté à ceux du Médecin à qui il aura donné sa confiance , & qui pourra même n'être connue que de lui seul , s'il s'est inoculé lui-même ? Fera-t-on visiter par un Commissaire toutes les parties du corps où se fait ordinairement l'insertion ? Ce moyen seroit insuffisant , puisqu'on peut inoculer sans faire aucune incision. Interrogera-t-on des enfans pour leur faire ren-

N

146 *Préjugés sur la contagion*

dre témoignage contre une mere tendre qui aura voulu les arracher aux dangers d'une maladie cruelle , en les faisant inoculer entre ses bras?

Quelles peines décernera-t-on contre les coupables ? Les plus graves devroient paroître encore légères contre des empoisonneurs publics. Il faut répondre à ces questions , si l'on veut faire l'apologie d'une loi qui interdirroit l'Inoculation dans la Ville , & il ne semble pas qu'on puisse y faire de réponse satisfaisante.

2°. En une matiere qui intéresse la vie & la santé de chaque Citoyen , il ne seroit pas juste de faire une distinction odieuse entre les gens riches & le peuple , & il seroit horrible de compter le peuple pour rien.

Tel feroit cependant l'effet d'une loi qui défendroit pour toujours l'Inoculation dans les Villes, en la supposant avantageuse à ceux qui pourroient s'y soumettre ; car permettre au peuple de se faire inoculer à la campagne , c'est véritablement lui interdire l'Inoculation. Un Artisan , un homme du peuple , ou leurs femmes , pourront-ils s'absenter de la Ville pour faire inoculer leurs enfans à la campagne ? Y seront-ils visités par un Médecin ? Y trouveront-ils les secours dont la médiocrité de leur fortune ou la pauvreté les privent au sein même d'une Ville immense ? On voit bien que ces circonstances & cent autres dont nous pourrions faire mention , rendent l'Inoculation impraticable au

Nij

148 *Préjugés sur la contagion*

peuple , aussi-tôt qu'il sera défendu d'inoculer dans les Villes , & qu'en faisant une défense semblable , on compteroit véritablement le peuple pour rien.

Il ne faut pas même borner au simple peuple ce que nous disons- là de l'impossibilité de se faire inoculer à la campagne. Les marchands, les gens d'affaires, les personnes même qui ont quelque aisance , ne pourront pas davantage se soumettre à l'Inoculation. On voit, sans que nous le disions , combien d'obstacles les empêcheroient de profiter de la permission de se faire inoculer à la campagne: ainsi ce seroit vraiment l'interdire à la plus grande partie des Citoyens , que de la permettre ainsi.

3°. Mais de quel droit renverroient aux habitans de la campagne ces personnes infectées de la petite Vérole , qu'on ne voudroit pas souffrir à la Ville ? Les habitans de ces Villages nombreux & peuplés qui environnent la Capitale , ne sont-ils pas Citoyens du même Etat & Sujets du même Prince ? N'ont-ils pas le même droit à la protection vigilante des Magistrats ? Leur santé & leur conservation ne sont-elles pas aussi précieuses ? Pour être juste envers eux , & suivre l'esprit d'une loi qui proscritoit l'Inoculation des Villages à cause de la contagion qu'elle peut répandre , il faudroit aussi prescrire à toutes les personnes qui voudroient se faire inoculer , même à la

N iiij

150 *Préjugés sur la contagion*

campagne, de se loger dans une maison placée à un quart de lieue de tout endroit habité ; tracer une enceinte d'une certaine étendue autour de la maison du pestiferé ; défendre sous les peines les plus sévères d'y entrer ou d'en sortir ; faire faire une quarantaine après la petite Vérole terminée aux Inoculés , & à tous ceux qui les auroient approchés ; faire brûler tous les habits, meubles & ustensiles qui leur auroient servis ; en un mot , prendre contre cette contagion les mêmes précautions qu'on prend contre la peste : que si toutes ces précautions paroissent excessives, impraticables, que penser d'une loi dont elles seroient une suite nécessaire?

jii N

Il nous reste à parler du second moyen proposé, l'établissement d'un Hôpital à la campagne.

1°. L'établissement d'un Hôpital d'Inoculation ne seroit pas d'une utilité fort étendue, parce que la plus grande partie des habitans de Paris n'est ni assez pauvre pour vouloir aller à l'Hôpital, ni assez riche pour pouvoir se procurer une maison à la campagne : ainsi l'Hôpital ne leur serviroit de rien ; ils ne profiteroient pas de la fondation, & continueroient d'être les victimes de la petite Vérole, tant que la défense d'inoculer dans les Villes ne seroit subsistante.

2°. L'âge le plus propre pour l'Inoculation est, toutes choses égales, le plus tendre. Or on ne fera point

N iv

152 *Préjugés sur la contagion.*

changer à un enfant son genre de vie ; on ne l'éloignera point de sa mere , sans que sa santé en soit altérée. Cependant il est aisé de voir que les femmes du peuple & de la plus grande partie des Citoyens, occupées à la Ville du soin de leurs maris & de leurs autres enfans , de leurs affaires & de leurs travaux, ne pourroient pas accompagner leurs enfans dans l'Hôpital d'Inoculation, qui d'ailleurs ne pourroit pas être assez vaste pour y recevoir les enfans & les meres.

3°. L'inoculation n'est portée au point de perfection dont elle est susceptible , que lorsqu'on donne à chaque Inoculé la maladie la plus légère qu'il est possible. Or on ne peut pas atteindre à ce but dans un Hô-

pital d'Inoculation. Un grand établissement ne peut guere se conduire que par des regles générales : ainsi il faudroit traiter ce grand nombre d'Inoculés, rassemblés dans un Hôpital, d'une maniere uniforme, & cette uniformité de traitement seroit contraire au bien des Inoculés & au succès de l'Inoculation. Il ne faut pas préparer tous les sujets. Ceux qui doivent être préparés, ne doivent pas subir la même préparation. Le traitement pendant la maladie ne doit pas être le même. Une nourriture qui convient à l'un, ne convient pas à l'autre. Il faut à celui-ci un air frais, à celui-là un air temperé, un air chaud à un troisième, pour que chacun ait la maladie la plus légere qu'il est possible,

154 *Préjugés sur la contagion*  
ce qui doit être le but de l'Inocu-  
lateur. Or il est manifeste que dans  
un Hôpital d'Inoculation, on ne  
pourroit pas avoir toutes ces atten-  
tions.

4°. Avant de songer à établir un  
Hôpital d'Inoculation à la campa-  
gne, il seroit bien plus raisonnable  
de penser à en établir un pour la  
petite Vérole naturelle, qui est une  
cause de contagion bien plus puif-  
fante que la petite Vérole inoculée.

5°. Combien d'autres établisfe-  
mens plus utiles & plus nécessaires  
à Paris, qu'un Hôpital d'Inoculation.  
La construction d'un nouvel Hôpi-  
tal, par exemple; car on peut dire  
avec vérité que la petitefse de l'Hô-  
tel-Dieu & sa situation au centre  
de la Ville, fournissent des causes de

mort plus multipliées , & emportent plus d'hommes dans Paris que n'en emporterloit la petite Vérole inoculée dans l'Univers entier , quand elle seroit aussi meurtrière que ses ennemis veulent le persuader. Voilà des objets dignes de la plus grande attention. Voilà une contagion bien plus dangereuse , & dont les effets sont plus constans & plus funestes que ceux de la petite Vérole inoculée. Voilà un établissement bien autrement important qu'un Hôpital d'Inoculation.

Qu'il me soit permis de dire à ce sujet , que ces institutions qui paraissent annoncer d'abord la plus grande utilité , ne sont pas aussi avantageuses qu'on le croit à la vie & à la santé des pauvres. J'ai passé

156 *Préjugés sur la contagion*  
plusieurs années dans des Hôpitaux.  
Je m'y suis convaincu que l'utilité de  
ces établissemens tombe directe-  
ment & presque uniquement sur  
l'art de guérir, plutôt que sur le  
bien des pauvres; que les Hôpi-  
taux sont l'unique Ecole de la vraie  
Médecine, mais que les Médecins  
en profitent plus que les malades;  
que les riches leur doivent plus que  
les pauvres, parce qu'ils leur doi-  
vent les bons Médecins, tandis que  
les pauvres leur doivent souvent la  
prolongation de leurs maux, ou de  
nouvelles maladies, ou la mort.

Malgré les reflexions qu'on vient  
de voir, je ne pense pas qu'un Hô-  
pital d'Inoculation fût entièrement  
inutile. Je veux dire seulement qu'il  
ne feroit pas sans inconvénient, &

qu'il ne remédieroit pas à ceux d'une loi qui défendroit l'Inoculation dans les Villes.

Un Hôpital d'Inoculation à la campagne seroit utile, si cet établissement n'étoit pas lié avec la défense d'inoculer ailleurs. Il seroit utile pour donner au Public un plus grand nombre de bons Inoculateurs, & il seroit utile à ce petit nombre de pauvres qui sont tellement abandonnés, qu'ils ne peuvent pas avoir chez eux le peu de repos & de secours qu'il faut pendant quelques jours à une personne inoculée. Mais j'avoue que je horne à ces deux points toute l'utilité d'une pareille institution. Je fçais qu'en cela je m'écarte des idées adoptées par des personnes instruites & zélées en

158 *Préjugés sur la contagion, &c.*  
faveur de l'Inoculation; mais cette  
considération ne peut m'empêcher  
de dire mon sentiment sur cette ma-  
tiere, parce que je crois qu'il est utile  
de dire vrai, sans s'embarrasser si  
une légère opposition entre les dé-  
fenseurs de l'Inoculation, fournira  
quelques mauvais argumens à ses  
ennemis.



---

## CHAPITRE IV.

*Préjugé contre l'Inoculation, fondé  
sur la crainte du retour de la petite  
Vérole.*

**N**ous voici arrivés à une dernière objection qu'on fait contre l'Inoculation, & à un des plus puissans préjugés qui s'opposent à son établissement, & sur-tout à la perfection de sa pratique : la crainte du retour de la petite Vérole naturelle après la petite Vérole inoculée.

On peut remarquer d'abord avec quelle mauvaise foi les ennemis de l'Inoculation se défendent contre elle : comment, forcés de lui céder le terrain, ils se retranchent suc-

cessivement dans des postes qui ne sont pas plus tenables que ceux qu'ils viennent d'abandonner, mais où ils résistent encore, sachant bien qu'ils y seront forcés. Tant qu'on a pu faire valoir les dangers de l'Inoculation, personne ne s'est avisé de dire que la petite Vérole inoculée ne garantissait pas de la naturelle ; aujourd'hui que des expériences répétées ont détruit cette opinion du danger, on se rejette sur la crainte du retour, & la perfection même de l'Inoculation lui attire un reproche qu'on ne lui faisoit pas autrefois, parce qu'on ne croyoit pas en avoir besoin. Est-ce ainsi qu'on se conduit lorsqu'on cherche & qu'on aime la vérité ? Les ennemis de l'Inoculation montrent encore de la mauvaife

*sur le retour de la petite Vérole.* 161  
mauvaise foi , ou au moins une té-  
mérité blâmable , lorsqu'ils veulent  
établir , je ne dis pas la simple pos-  
sibilité , mais la fréquence du retour  
de la petite Vérole après l'Inocu-  
lation.

Un Médecin de Lyon a imprin-  
mé que plusieurs personnes avoient  
eu la petite Vérole naturelle ,  
après l'avoir eue par l'Inocula-  
tion ; mais il ne fait connoître au-  
cunes des circonstances du fait ; il  
ne nomme pas même les person-  
nes , & il n'y a pas moyen d'en  
croire M. Raft sur sa parole en une  
affaire de cette nature.

Une autre Ecrivain ( l'Auteur  
d'une Brochure intitulée : *Avis au  
peuple sur l'Inoculation* ) , propose  
cette question : *La petite Vérole re-*

O

162 *Préjugé*  
vient-elle après l'*Inoculation*? Et ré-  
pond: *Oui*. Décision risible par l'af-  
furance avec laquelle elle est pro-  
noncée.

Enfin on a avancé dans un Ecrit  
public(*a*), qu'un Prince dont les jours  
sont précieux, & sur lesquels toute  
la nation a les yeux ouverts, a eu  
la petite Vérole six mois après avoir  
été inoculé : fait dont la fausseté  
est notoire, & sur lequel il paroît  
aussi difficile de se tromper, que dé-  
raisonnable de mentir.

Ce n'est pas que parmi ceux qui  
soutiennent la possibilité & même  
des exemples de retour de la petite  
Vérole après l'*Inoculation*, il n'y  
ait des gens de bonne-foi. Quelques  
causes peuvent entretenir encore

(*a*) L'*Inoculation* terrassée par le bon sens.

*sur le retour de la petite Vérole 163*  
des doutes sur cette matière, au moins dans les personnes peu attentives, ou qui se laissent préoccuper.

Ceux qui refusent à la petite Vérole naturelle l'avantage de mettre la à l'abri d'une seconde maladie, ne peuvent pas juger plus favorablement la petite Vérole inoculée.

Il y a des maladies cutanées, par exemple, celle qu'on appelle la petite Vérole volante, qui ont une telle ressemblance avec la petite Vérole réelle quand elle est bénigne, qu'il faut au Médecin de l'attention & de l'expérience pour les distinguer. J'ai vû des personnes attaquées d'une véritable petite Vérole, persuadées qu'elles l'avoient eue auparavant, & les Médecins qui les avoient traitées dans la première

O ij

*Préjugé*  
maladie, persuadés aussi que cette première maladie étoit une véritable petite Vérole (a).

L'usage plus fréquent de l'Inoculation qui sembloit devoir fournir des occasions de décider cette question, a contribué peut-être à augmenter ces doutes.

Par-tout où l'on a fait beaucoup d'Inoculations, il y a des exemples de personnes qui ayant été inoculées sans que la petite Vérole eût

(a) Je ne puis cependant me dispenser de remarquer ici qu'en interrogeant plusieurs personnes qui prétendoient avoir eu deux petites Véroles, sur les circonstances de l'une & de l'autre, j'ai presque toujours reconnu que l'une ou l'autre n'étoit pas une petite Vérole naturelle, & que j'ai vu plusieurs malades qui avoient la petite Vérole volante, que des Médecins peu attentifs ou peu instruits déclaroient être une véritable petite Vérole.

*sur le retour de la petite Vérole. 165*  
pris, l'ont eue ensuite naturellement, & comme il a pu arriver quelquefois après cette Inoculation infructueuse des symptomes qui ont quelque ressemblance avec ceux de la petite Vérole; les Inoculateurs moins attentifs ou moins expérimentés, demeurant dans l'idée que l'Inoculation avoit pris, & la petite Vérole naturelle survenant ensuite, on a pu se persuader que la petite Vérole revenoit après l'Inoculation.

Mais cette crainte du retour de la petite Vérole, a bien plus de force encore dans les esprits, lorsqu'il s'agit des Inoculations que j'ai faites.

Comme de plus de cent personnes que j'ai inoculées à Paris, toutes, à l'exception de deux ou trois, ont eu

166. *Préjugé*  
une éruption peu abondante & une maladie très-légère, on a prétendu qu'elles n'avoient pas eu la petite Vérole, que je me servois d'une matière variolique *affoiblie, appauvrie, ancienne, usée, vieillie, éventée, épuisée, bâtarde, altérée, préparée, façonnée, dénaturée énervée, épuisée, macérée, lavée, séchée, marinée, bouillie, rôtie,* (a) &c. & qu'enfin mes Inoculations ne servoient à rien pour garantir de la petite Vérole naturelle. Quelques-uns plus discrets ont bien voulu convenir qu'elle servoit à tranquilliser l'esprit : ce sont des Médecins & des Médecins du plus grand crédit, même parmi ceux qui ap-

(a) Toutes ces expressions ont été employées par des Médecins dans des Ecrits publics & dans les conversations.

prouvent l'Inoculation, qui ont cette opinion de ma Méthode, qui la débitent par-tout, & qui l'impriment.

Un homme célèbre, vieilli dans l'étude de la Médecine, consommé dans les connoissances qu'elle exige, pratiquant l'Inoculation avec succès, dit qu'il est le maître de donner plus ou moins de boutons, mais qu'il aime mieux en donner beaucoup pour prévenir le retour de la petite Vérole auquel sont exposé, selon lui, tous ceux que j'ai inoculés ; un autre connu dans l'Europe par des ouvrages remplis d'érudition, prétend qu'il couvrira de petite Vérole quiconque de mes Inoculés voudra s'exposer à une seconde Inoculation de fa

façon (a). Un troisième avance que je ne donne pas la petite Vérole

(a) Toutes ces imputations & d'autres encore plus graves se trouvent recueillies dans une brochure qui a pour titre : *Observations sur la petite Vérole naturelle & artificielle*. Comme je suis à cet égard dans le cas de la défense légitime, je me permettrai quelques réflexions sur cet Ecrit : mais j'aurois trop à dire si je voulois m'arrêter sur tout ce que j'y trouve de peu exact relativement à la petite Vérole naturelle, je ne ferai que parcourir rapidement la partie où il est question d'Inoculation.

Page 33. *Il ne faut pas confier cette opération à des gens trop prévenus en faveur de leur méthode, qui n'exigent aucune précaution, & n'emploient qu'une préparation légère.*

L'Auteur veut dire qu'il ne faut pas se faire inoculer par moi ; mais je puis l'affirmer, que je n'ai pas à beaucoup près autant d'envie d'inoculer qu'il montre de désir que je n'inocule point. J'avoue que je suis prévenu en faveur de ma méthode, c'est-à-dire, que je la crois bonne, & la meilleure de toutes. C'est sans doute la *sérieusement*,

*sur le retour de la petite Vérole. 169  
sérieusement, mais seulement une pe-  
tite Vérole imparfaite qui ne doit pas*

premiere fois qu'on a exigé d'un Médecin, qu'il ne fut pas bien persuadé, bien convaincu de la bonté des regles qu'il suit. Au reste, sans doute que l'Auteur se trouve dans cette disposition qu'il recommande, & qu'il n'est pas prévenu lui-même en faveur de la propre méthode. Ce scepticisme ne sera gueres consolant pour ses Inoculés, si jamais il en a. Mais pourquoi est-il si décisif contre ma méthode, s'il doute autant de la boîte de la sienne?

*Page 18: On ne doit pas s'en rapporter sur cet  
objet important à des gens attachés à des opinions  
systématiques, ni en faire une affaire de mode qui se  
tourne en une espèce de fanatisme.*

Que veut-on dire par des opinions systématiques en matière d'Inoculation? Ma pratique est simple, conforme à celle qui est en usage dans tout le Levant. Ce n'est pas moi qui l'ai imaginée. Elle est appuyée sur des faits. Il n'y a point-là de système. Si on entend par des opinions systématiques les opinions qui paroissent nouvelles à Paris, je conviens que je suis systématique à quelques égards: mais est-ce que

P

*Préjugé garantir de la naturelle, qu'il n'a jamais vu revenir quand elle est bien*

les règles qu'on ne suit pas à Paris sont essentiellement systématiques ? S'il y a des opinions systématiques, dans le sens désavantageux qu'on donne à ce mot, ce sont précisément celles que je combats.

*Page 34. Les femmes curieuses de leur beauté & les jeunes gens, ont adopté cette méthode irrégulière & commode.*

*Méthode irrégulière.* Ce mot-là est bien singulièrement choisi ; car c'est comme si l'on disoit qu'il faut être malade dans les règles & dans les formes. Sans doute que les méthodes de l'Auteur sont fort régulières, mais elles doivent avoir l'inconvénient d'être incommodes, puisqu'il convient que la mienne est commode précisément parce qu'elle est irrégulière. Au reste n'y a point de meilleure méthode d'inoculer, que celle qui rend la maladie la plus légère, & ce sera toujours la plus commode. Mais n'est-ce pas une chose fort étrange que l'Auteur ne veuille pas que les femmes soient curieuses de leur beauté, & désirent de n'avoir pas le visage gâté, quand même elles ne seroient pas traitées

*sur le retour de la petite Vérole. 171*  
*conditionnée. Un autre dit que ce*  
*n'est pas la petite Vérole que je*

*par une méthode aussi régulière que la sienne ?*

*Ibid. On leur persuade pour les rassurer, que*  
*l'écoulement des plaies formées par l'incision, aug-*  
*menté par un onguent irritant & néanmoins médiocre,*  
*supplée au défaut de suppuration des pustules qui*  
*se dessèchent sans se mûrir.*

Je réponds toujours pour moi-même, parce que c'est moi & ma méthode que l'Auteur attaque. On peut voir par ce que j'ai dit de l'écoulement, s'il est vrai que je rassure mes Inoculés par ce motif. Il est faux que j'aie jamais augmenté l'écoulement par un onguent irritant : un onguent de cette espèce augmenteroit à la vérité la suppuration naturelle à toutes les plaies, mais non pas la suppuration variolique. Ce que l'Auteur ajoute, que les vénératoires ne diminuent point le nombre des boutons & la suppuration des pustules, & ne rend point discrete une petite Vérole qui doit être confluente, est exactement conforme à mes idées sur cette matière, mais contraire aux autres principes & à la pratique de l'Auteur, & aux idées reçues

P ij

donne, mais une espece de galle.  
Un autre enfin, que l'*Inoculation*

par tous les Médecins sur l'usage des vésicatoires dans cette maladie.

Page 36 *La préparation doit durer au moins un mois. On saignera, on purgera, on donnera un vomitif, &c.*

Pour faire sentir toute la fausseté de ces règles, nous renvoyons au Chapitre second de cet Ouvrage.

Page 37. *On ne doit point inoculer les enfans avant la dentition.*

Autre règle fausse. On inocule sans danger les enfans tâins avant la dentition ; c'est ce qui se pratique en plusieurs endroits. Cet usage commence à prévaloir en Angleterre, & s'établira par-tout où l'*Inoculation* sera bien connue.

Page 39. *Il faut préférer l'incision au vésicatoire, parce que le levain entre plus immédiatement dans le sang.*

On peut préférer l'incision au vésicatoire, mais ce n'est pas par cette mauvaise raison. L'action du vésicatoire porte aussi la matière variolique dans les vaisseaux, comme l'incision ; ainsi

*sur le retour de la petite Vérole. 173  
maniée par M. Gatti, qui a soin d'é-  
mouffer les traits de la petite Vérole,  
par le vésicatoire le poison entre immédiatement dans le sang.*

*Page 40. Il faut entretenir la suppuration des plaies par un onguent légèrement animé de quelques grains de poudre de mouches cantharides.*

On a vu tout-à-l'heure que l'Auteur m'accuse à la page 34, d'augmenter l'écoulement de l'incision par un onguent irritant, & néanmoins médiocre. Il faut qu'il ait la bonté de nous expliquer quelle différence il met entre cet onguent médiocrement irritant, dont il blâme l'usage à la page 34, & l'onguent légèrement animé qu'il conseille à la page 40 : car je l'avertis qu'il n'y a que lui qui puisse expliquer cette contradiction & résoudre cette énigme. Et je l'avertis aussi que l'onguent qu'il veut qu'on employé, donnera infailliblement une érésipele.

Comme cette note est déjà trop longue, & que je ne veux pas détourner plus long-tems l'attention de mes Lecteurs du fond même de la question, je ne m'arrêterai pas davantage sur tout ce que je trouve de peu exact & de faux dans cette petite Brochure, relativement à l'Inoculation, que l'Auteur paroît avoir eu

P iiij

doit laisser bien plus de crainte de la récidive , que l'Inoculation employée envûe de décrier plutôt que d'accréditer. Quant à ce qu'il dit sur la petite Vérole en général , son Ecrit ne renferme que les idées communes , & tous les préjugés reçus sur la nature & le traitement de cette maladie. Il n'y a de lui qu'un assez grand nombre de contradictions , & des choses assez étranges ; comme *le bouillonnement du sang* qu'il a vu dans la petite Vérole ; *les gros vaisseaux des poumons & du cerveau renfermant plus d'air que de sang* , &c. découvertes qui lui appartiennent uniquement. Je finis par une remarque ; c'est que d'après les principes que je vois répandus dans ce petit Ouvrage , si l'Auteur anonyme qui dit qu'il a quarante ans d'expérience , s'y est conformé dans la pratique , quoique dans son Livre il ne parle que de ceux qu'il a guéri , je suis persuadé qu'il doit avoir été très-malheureux dans le traitement de la petite Vérole ; & qu'en donnant au public la liste des personnes qu'il a traitées , il rendroit à l'Inoculation le service le plus important qu'on puisse lui rendre.

J'ai pris la peine de faire la critique de cette Brochure , parce qu'on l'attribue à un des plus

*sur le retour de la petite Vérole. 175  
suivant la pratique de M. Hosty, où la  
petite Vérole est plus abandonnée à ses  
propres forces (a).*

Je puis dire avec vérité que j'aurais été peu sensible à ces reproches, & qu'encore aujourd'hui je ne prendrois pas la peine de les repousser, si les préjugés qui y donnent lieu n'étoient contraires au re-

célèbres Médecins de la Faculté de Paris, dont l'autorité peut être imposante pour beaucoup de personnes. Je ne puis croire qu'un Ouvrage aussi informe & rempli des plus mauvais principes, soit d'un homme qui jouit d'une aussi grande réputation.

Mais quoi qu'il en soit, j'ai cru pouvoir prendre cet Ecrivain à partie avec un peu de vivacité, parce que je ne dois aucun égard à des anonymes tels qu'ont été la plupart de ceux qui ont attaqué l'Inoculation, ou ma pratique & ma personne.

(a) Examen de l'Inoculation par un Médecin de la Faculté de Paris.

P iv

pos des personnes qui ont eu recours  
à moi , au progrès de l'Inoculation ,  
& sur-tout à la perfection de sa pra-  
tique.

Mais j'avoue qu'en voyant quel-  
quefois ces idées adoptées par ceux  
qui me donnaient leur confiance ,  
j'en ai été très - dououreusement  
affecté. Plus d'une fois , lorsque je  
m'applaudissois du succès de mes  
soins , en voyant arriver la petite  
Vérole sans aucun accident , & pres-  
que sans maladie , quand j'atten-  
dois la seule récompense que je  
desirois & que j'avois méritée , la  
joie d'un pere & d'une mere qui  
voyoient leurs enfans à l'abri d'un si  
grand danger , j'ai vu avec douleur  
ce pere & cette mere regarder  
l'Inoculation comme manquée , s'af-

fliger & nourrir cette inquiétude cruelle dont je m'étois flatté de les délivrer. Comment, me disoit-on, pouvons-nous nous persuader que notre enfant est à l'abri du retour de la petite Vérole ? Comment un petit nombre de boutons, ou seulement un peu de suppuration, ont-ils pu développer tout le germe, faire sortir toute l'humeur, &c ? Envain je m'efforçois de dissiper ces craintes; je n'ai vu ces inquiétudes sur le retour de la petite Vérole cesser entièrement, que dans le petit nombre d'Inoculations, où l'éruption a été abondante & la maladie un peu plus forte, & toujours on a jugé du succès de l'Inoculation & de la difficulté du retour de la petite Vérole, par la quantité de boutons, & par

l'abondance de l'écoulement par les plaies.

Il est aisé de voir combien ces préjugés doivent nuire à la perfection de la pratique de l'Inoculation. Que doit-il arriver en effet si on loue le Médecin davantage lorsqu'il réussit moins bien, sinon qu'il tâchera de faire encore plus mal. Si on le remercie lorsqu'on a une petite Vérole abondante, & qu'on soit mécontent de lui lorsqu'elle est douce & légère, ne s'efforcera-t-il pas d'augmenter la quantité des boutons, ce qui est la même chose qu'augmenter la gravité de la maladie ? Ne doit-il pas être tenté de préparer ses malades selon les préjugés reçus, de les saigner, de les purger, &c ? c'est-à-dire, de diminuer la

bonté des dispositions naturelles du Sujet pour contenter l'indiscrete fantaisie de ceux qui demandent des petites Véroles abondantes, & pour faire valoir davantage ses soins.

Dans cet état de chofes, & pour combattre ces préjugés, j'établirai trois propositions. 1°. Que s'il y a des exemples d'une seconde petite Vérole, ils sont si rares qu'ils doivent être regardés comme non avenus. 2°. Que la petite Vérole ne revient pas après l'Inoculation. 3°. Que la petite Vérole ne revient pas davantage après une Inoculation qui n'a donné qu'une petite quantité de boutons, & un écoulement peu abondant par les incisions.

Relativement à la première de ces propositions, je ferai remarquer

d'abord que je l'énonce ainsi, parce qu'il n'est pas question de prouver que le retour de la petite Vérole n'est pas possible, car cette simple possibilité ne peut pas nuire à la cause que nous défendons, il faut toujours qu'on prouve la fréquence de ce retour, si l'on veut attaquer l'Inoculation avec succès.

Pour celui qui délibère s'il doit se faire inoculer, c'est la même chose que la petite Vérole ne revienne jamais, ou qu'elle ne revienne que très-rarement. Car s'il est infiniment probable que celui qui s'est soumis à l'Inoculation n'aura pas une deuxième petite Vérole, cette probabilité doit suffire pour déterminer les hommes dans leur conduite à l'égard de l'Inoculation,

*sur le retour de la petite Vérole. 181*  
comme elle suffit pour les guider  
dans toutes les autres circonstances  
de la vie. Or il nous paroît certain,  
indubitable, démontré, que si le re-  
tour de la petite Vérole est possible,  
(ce qu'on n'est peut-être pas endroit  
de nier) & si ce retour a lieu quel-  
quefois (ce qui n'a jamais été bien  
prouvé), ce retour au moins a lieu  
assez rarement pour qu'on n'en puis-  
se rien conclure contre l'Inoculation.

Je ne m'arrêterai pas beaucoup à  
prouver cette assertion, parce qu'el-  
le a été portée au plus grand degré  
d'évidence dans beaucoup d'ouvrages.  
On peut sur-tout consulter l'ex-  
cellent Mémoire de M. de la Con-  
damine, & la Lettre de M. Tiffot à  
M. Haen, Médecin de Sa Majesté  
Impériale. Nous nous permettrons

seulement quelques réflexions générales, dont quelques-unes n'ont pas encore été présentées.

1°. La duplicité de la petite Vérole est niée par les plus grands maîtres en Médecine. Depuis Rhases, Avicenne, Averroës, &c. jusqu'à Boerhave, jusqu'à nos jours, on en peut citer une infinité qui soutiennent tous qu'on n'a la petite Vérole qu'une fois. Or il est impossible que cette opinion se fût établie dans leur tête, si le retour de la petite Vérole étoit fréquent. Il est impossible qu'on n'eût pas recueilli un grand nombre de faits qui constateroient la possibilité & la fréquence de ce retour, & que ces faits eussent échappé aux Médecins les plus habiles & les plus accrédités; réflexion qui

*suite à l'égard de l'Inoculation*

devient presque une démonstration, lorsqu'on considère la pratique de ces Médecins, l'étendue des pays où ils ont pratiqué, & le nombre de petites Véroles qu'ils ont vues, puisqu'il faut que pendant plusieurs siècles, & sur plusieurs millions de petites Véroles, un seul exemple du retour de cette maladie ne se soit pas présenté à leurs yeux.

2°. L'Inoculation s'est établie dans un grand nombre de pays. Or cela ne peut être arrivé qu'en conséquence d'une persuasion générale & très-forte, que la petite Vérole ne revenoit pas deux fois.

3°. Il y a une espece d'Inoculation pratiquée chez tous les peuples de la terre, sur-tout dans les provinces & dans les campagnes, qui con-

*Préjugé*  
siste à laisser les enfans sains avec les  
enfans malades de la petite Vérole.  
Cette pratique très étendue ne peut  
s'être établie qu'à la faveur de l'op-  
inion, que la petite Vérole ne  
revient pas deux fois.

4°. On voit encore que cette opi-  
nion est universelle, par la sécurité  
avec laquelle les personnes qui ont  
eu la petite Vérole approchent &  
gardent ceux qui sont attaqués de  
cette maladie. Cette sécurité est gé-  
nérale, de tous les pays, & de tous  
les tems : elle est établie à Paris  
même, où la crainte de la petite Ve-  
role est plus grande qu'ailleurs.  
Quels doutes peuvent tenir contre  
une opinion aussi générale en ma-  
tiere de fait?

Je passe à ma deuxieme assertion,  
que

*sur le retour de la petite Vérole. 185*  
que la petite Vérole ne revient pas  
plus après la petite Vérole inoculée,  
qu'après la petite Vérole naturelle.

1°. C'est-là une conséquence né-  
cessaire de la proposition que nous  
venons d'établir. La petite Vérole  
inoculée , lorsqu'elle donne une  
grande quantité de boutons, est re-  
gardée par les ennemis mêmes de  
l'Inoculation, comme une véritable  
petite Vérole , qui ne diffère en rien  
de la naturelle , qui produit les mê-  
mes effets dans le corps humain ,  
& qui a les mêmes suites.

2°. On a fait depuis moins d'un  
siecle , au moins cent mille Inocula-  
tions en Europe , & il n'y a pas en-  
core un fait constaté d'une petite  
Vérole revenue après l'Inoculation.  
C'est-là un argument négatif à la

Q

vérité, mais de la plus grande force.

3°. L'Inoculation s'est conservée & étendue de plus en plus par-tout où elle a été établie. Aucune Nation ne l'a abandonnée après l'avoir adoptée. Or si la petite Vérole revenoit après l'Inoculation, on eût certainement quitté une pratique inutile, qui ne garantissoit pas des dangers qu'on avoit voulu éviter en s'y soumettant. De pareils argumens suffisent pour des personnes qui s'habituent raisonner & sentir, & tout est inutile pour les autres.

Enfin il me reste à prouver que les Inoculations qui ne donnent qu'une maladie légère, peu de boutons, & un écoulement peu abondant, telles qu'ont été la plupart des miennes, garantissent d'une seconde petite

Vérole, aussi-bien que celles qui donnent une maladie plus grave, aussi-bien que la petite Vérole naturelle la plus abondante.

1°. Depuis qu'on inocule sur la terre, ce n'est qu'à Paris qu'on a reproché à un Inoculateur de donner peu de boutons; ce n'est même que pour moi que ce reproche a été imaginé, & c'est le seul qu'on m'a fait. Et j'avoue que je le regarde comme un éloge très-flatteur (a). Par-

(a) Au reste les Inoculateurs qui aiment le plus les petites Véroles abondantes, méritent quelquefois cet éloge aussi bien que moi, & il leur arrive d'avoir malgré eux des petites Véroles très-discretes, & des maladies très-légères. La seule différence qu'il y ait entre eux & moi, c'est que cet accident m'arrive presque toujours, & que ce n'est pas malgré moi; cependant je peux dire aussi que j'ai eu quelquefois des petites Véroles abondantes. N'est-il pas étrange

Q ij

188 *Préjugé*

tout ailleurs l'Inoculation la plus fa-  
litaire , est celle qui donne la ma-  
ladie la plus legere , c'est-à-dire ,  
la moindre quantité de boutons. En  
un mot , ce n'est qu'à Paris qu'on  
a méconnu ou feint de méconnoître  
cette vérité incontestable , que le  
danger de la petite Vérole est tou-  
jours en proposition avec la quanti-  
té des boutons ; que l'art de l'Inocu-  
lation est de diminuer cette quantité  
& les accidens qui en sont la suite ,  
& qu'il ne sera poussé à la perfection  
à laquelle il doit atteindre , que lors-  
que ces accidens seront nuls ou pres-  
que nuls.

2°. Il n'y a pas plus de raison de  
desirer une grande quantité de bou-  
tions pour ma défense je suis obligé de citer mes  
fautes ou les accidens qui me sont arrivés dans  
la pratique de l'Inoculation ?

*sur le retour de la petite Vérole. 189*

tons dans la petite Vérole inoculée, que dans la naturelle. Or il n'est jamais venu dans la tête à aucun Médecin de regarder la quantité des boutons comme une chose désirable. Selon Sydenham, le point unique & important est d'avoir peu de boutons. (a) Boerhaave prononce formellement, que toute l'attention du Médecin doit être dirigée à diminuer la quantité des boutons. Tous les Médecins qui ont écrit sur la petite Vérole, & même ceux d'entre eux qui ont combattu l'Inoculation, pensent de la même manière.

3°. On ne regarde l'abondance

(a) *Rei cardo in eo vertitur ut in variolosis omnis salutis spes in exanthematum paucitate reponatur. Discrimen in eorum multitudine: & prout plura sunt hæc vel pauciora, aut moritur, aut vivit. Æger. Sydenham.*

des boutons comme un avantage dans l'Inoculation, que parce qu'on imagine que sans cela l'humeur variolique qui se feroit portée à la peau, peut affecter les parties intérieures avec un plus grand danger pour le sujet, ou rester dans le corps sans se développer, pour reparoître dans d'autre tems. Et quant à l'écoulement, on croit qu'à proportion de ce qu'il est plus abondant, la matière variolique se porte aux autres parties en moindre quantité, & que ce qu'on appelle l'*humeur*, est mieux chassé, mieux purgé, &c. Or nous avons vu un peu plus haut, que ces idées sur la nature de la petite Vérole, sont autant de préjugés dont les conséquences ne peuvent être que funestes.

4°. L'idée des avantages d'un écoulement abondant par les plaies, conduissoit naturellement à multiplier les incisions, & à les faire profondes. C'est aussi ce que n'ont pas manqué de faire les premiers Inoculateurs. On a cependant abandonné cette méthode; on ne fait aujourd'hui qu'une ou deux incisions tout au plus, pour être plus sûr de donner la petite Vérole, & l'on ne fait qu'effleurer la peau. Cette pratique est adoptée & louée par ces mêmes personnes, qui regardent l'abondance de l'écoulement par les plaies comme un grand avantage. Pourquoi dans une pareille persuasion ne fait-on pas quatre ou six incisions? Pourquoi ne les fait-on pas profondes? Pourquoi cette contradiction?

192 *Préjugé*

entre la pratique & les principes ? C'est que dans la pratique les inconveniens sont visibles & manifestes, & que ces prétendus avantages ne sont pas clairement vus, même de ceux qui les font le plus valoir.

5°. J'éleve ici des doutes qui paroîtront fort étranges; mais je demande sur quel fondement on suppose que l'écoulement des plaies est plus abondant, parce qu'une partie de la matière variolique qui seroit sortie par les boutons, est portée à la plaie ? De quel droit suppose-t-on cette communication entre les boutons & la plaie, & cette révulsion de la matière variolique ?

Le pus variolique qui sort par l'incision, n'est autre chose que le pus qui étoit destiné à remplir les boutons.

boutons sur les bords & au tour de l'incision : quelques réflexions vont nous en convaincre.

La partie du corps où le poison variolique est appliqué , en devient toujours le foyer , & s'enflamme quand la maladie commence. Cette inflammation est exactement la même que celle qui précède l'éruption de la petite Vérole confluente dans les autres parties du corps. Elle devient ensuite un amas de taches rouges , comme il arriveroit dans les autres endroits où la petite Vérole seroit confluente , & ces taches deviendroient aussi des boutons.

Mais l'inflammation & l'enflure tendant la peau , dilatent l'incision & détachent ses bords , même quand elle est déjà cicatrisée ; & la matie-

R

re qui, pendant la suppuration, auroit formé les boutons dans les environs de la plaie, trouvant plus de résistance à soulever l'épiderme & à former une cloche, qu'à sortir entre l'épiderme & la peau dans l'endroit de l'incision, prend cette dernière route.

Mais, dira-t-on, l'abondance de la suppuration par l'incision ne prouve-t-elle pas que le pus variolique y est apporté de plus loin, & non pas seulement des environs de l'incision?

1°. La petite Vérole est confluente aux environs de l'incision, qui devient, comme nous l'avons dit, le foyer de la maladie. L'écoulement peut donc être abondant, sans que les boutons semés sur les autres

*sur le retour de la petite Vérole. 195*  
parties du corps contribuent à l'aug-  
menter. A quoi il faut ajouter que  
cet écoulement du pus variolique,  
continué pendant tout le tems de la  
suppuration, convertissant l'incision  
en une plaie d'une mauvaise nature,  
doit nécessairement y produire abon-  
damment l'espece de suppuration  
commune à toutes les plaies; & se  
confondant avec l'écoulement va-  
riolique, augmenter l'écoulement  
total.

en 2°. Si on perce avec une épingle  
un bouton de petite Vérole, &  
qu'on en fasse sortir le pus, au bout  
de dix ou douze heures on trouve-  
ra le bouton rempli comme aupara-  
vant; de façon qu'en commençant  
cette opération aussi-tôt que le bou-  
ton suppure, & la continuant pen-

R ij

196 *Préjugé*

dant tout le tems de la suppuration, on vuidera le bouton huit ou dix fois; & on aura huit ou dix fois plus de pus variolique, qu'il n'y en auroit eu si le bouton n'avoit pas été percé. Qu'on nous explique d'où vient cette plus grande abondance de pus; ce n'est pas des boutons voisins qui demeurent dans le même état, quoique la suppuration soit augmentée dans le bouton qu'on a percé. C'est ainsi que l'abondance de pus qui suinte de l'incision, ne prouve pas que les boutons des autres parties du corps portent leur pus à la plaie; ou du moins ne prouve pas que si ce pus y est porté, il y en ait moins pour cela dans les autres parties du corps.

3°. On a essayé de traiter la petite Vérole en percant tous les bou-

tons. En procurant des écoulemens ainsi multipliés, d'après les idées que nous combattons ici, il semble qu'on devoit produire les effets les plus salutaires; toute la matière variolique devoit sortir; sans doute le pus ne pouvoit se porter en aucun autre endroit dangereux; le succès devoit être sûr: rien de tout cela. Le pus s'est augmenté à proportion des issues qu'on lui a fournies; la maladie a été tout aussi dangereuse, & plus cruelle, & on a abandonné cette pratique inutile & vicieuse, qui devoit pourtant être excellente, admirable, si ce qu'on dit des avantages de l'écoulement de la matière variolique étoit vrai.

4°. Dans les principes que nous combattons, la suppuration & l'é-

R iii

198 *Préjugé*

coulement devroient se partager entre les incisions , & être d'autant moindres pour chaque plaie , qu'il y en auroit un plus grand nombre. Cependant , si au lieu d'une seule incision , on en fait quatre ou six , l'écoulement de chacune sera aussi grand que s'il n'y en avoit qu'une seule.

Enfin , loin que l'abondance de l'écoulement par l'incision soit une cause d'assouplissement de la maladie , & de diminution de la quantité des boutons , il est l'effet de la force de la maladie , & toujours en proportion avec la quantité des boutons. Ainsi desirer un écoulement très-abondant , c'est desirer d'avoir une maladie plus grave , & s'affliger de ce que les boutons sont

*sur le retour de la petite Vérole.* 199  
en petite quantité, & l'écoulement  
moins abondant, c'est être ingrat  
envers la nature, & se plaindre de  
l'Art, lorsqu'on devroit s'en louer le  
plus.

Tout ce qu'on vient de voir, rela-  
tivement à l'écoulement du virus  
variolique par les incisions, détruit  
un des avantages qu'on attribue à  
l'Inoculation; & peut-être quelques-  
uns des partisans de cette pratique  
desapprouveront-ils que j'aie dit sur  
cela mon opinion avec autant de  
franchise, mais j'ai toujours été per-  
suadé qu'il ne faut jamais défendre  
la vérité avec les armes du menson-  
ge. Tôt ou tard les hommes se dé-  
trompent, & une mauvaise raison  
nuit alors à une bonne cause, qui se

R iv

seroit soutenue sans cette mauvaise raison (a).

(a) On a donné bien d'autres avantages à l'Inoculation ; mais les seuls qui soient réels & importans, sont, 1<sup>o</sup>. le choix du Sujet : 2<sup>o</sup>. le choix de la matière ; 3<sup>o</sup>. le choix du foyer. Je me suis assez étendu sur les deux premiers articles dans le deuxième Chapitre de cet Ouvrage. Je dirai quelque chose ici sur le choix du foyer.

L'endroit où le poison variolique s'applique pour la première fois, devient toujours le foyer de la maladie, c'est-à-dire que le virus y agit plus fortement, que les boutons y sont en plus grande abondance, & que cette partie est plus fortement affectée que les autres. On a vu plus haut, que dans la petite Vérole prise par la contagion ordinaire, le poison s'applique le plus souvent à l'estomac par la déglutition ; à la bouche, au nez & aux poumons par la respiration. On sait que la cause immédiate de mort dans les personnes qui périssent de la petite Vérole, est presque toujours l'inflammation dans les poumons, ou dans les organes de la respiration, ou dans l'estomac ; & on ne peut pas

Voilà ce que j'avois à dire pour la défense de l'Inoculation, relativement à ce qu'il a été écrit au sujet de la maladie. Il est à dire que cette inflammation ne soit l'effet du poison variolique, qui s'étant appliqué pour la première fois à ces parties délicates & essentielles à la vie, y a formé le foyer de la maladie, & y a produit les mêmes effets que nous voyons dans les parties extérieures auxquelles on applique le poison en inoculant. L'ouverture des cadavres prouve la vérité de cette observation : elle montre l'action terrible du poison sur ces organes ; & même avec de l'attention & de l'adresse dans la dissection, on peut parvenir à connoître le point précis où le poison s'est appliqué la première fois.

On voit par ces faits, de quel avantage il est de pouvoir déterminer à son gré la partie du corps où l'action la plus grande du poison variolique s'exercera. C'est ce qu'on fait en inoculant.

Ce seroit-là le plus décisif des avantages de l'Inoculation, s'il n'y en avoit pas un auprès duquel tous les autres disparaissent : c'est qu'on meurt de la petite Vérole naturelle, & qu'on ne meurt point de la petite Vérole inoculée, en

vement à la crainte du retour de la petite Vérole. Les personnes qui voudront mettre dans l'examen de cette question l'attention qu'elle mérite , & la bonne-foi qu'il y faut apporter, trouveront , je pense , ces raisons décisives , & conviendront qu'il est prouvé que le retour de la petite Vérole , si jamais il a lieu , est assez rare pour qu'on n'en puisse rien conclure contre la pratique de l'Inoculation.

*prenant les précautions nécessaires , mais simples & faciles. Avec cette vérité , qui est de fait & indubitable , il importe peu de sçavoir si l'écoulement diminue la quantité des boutons , s'il détourne le virus variolique des parties nobles , s'il est meilleur d'avoir une petite Vérole bien conditionnée , &c. la cause de l'Inoculation est décidée pour les personnes qui veulent se laisser conduire par l'expérience & les faits ; guides plus sûrs en Médecine que les plus profonds raisonnemens.*

*sur le retour de la petite Vérole. 203*

Cependant il seroit utile de constater si la petite Vérole revient ou non, quand il n'y auroit qu'un exemple de ce retour sur cent mille petites Véroles, soit pour évaluer avec plus de précision les avantages de l'Inoculation, soit pour se former des idées plus justes sur la nature de la petite Vérole.

Il est bien étrange que dans une question de fait, & relativement à une maladie à laquelle tous, ou presque tous les hommes sont sujets, qu'on connoît & qu'on observe depuis plus de douze siecles, il reste encore autant d'incertitude. D'après cet exemple, on est forcé de penser que les connoissances humaines, même en matière de faits, sont bien

incertaines, ou que l'amour du vrai  
est bien rare parmi les hommes.

Quoi qu'il en soit, si l'on veut  
dissiper tous les doutes sur cette ques-  
tion, voici, je crois, les meilleurs  
moyens pour y parvenir.

Si le retour de la petite Vérole  
naturelle, après la petite Vérole  
prise par l'Inoculation, a lieu quel-  
quefois, on ne manque sur cela de  
faits bien constatés, que parce que  
jusqu'à présent on n'a pas mis assez  
d'attention à observer, & parce que  
l'attention n'a pas été excitée & ré-  
veillée par des motifs suffisans.

Le meilleur moyen de réveiller  
cette attention, seroit, ce semble,  
de joindre le motif de l'intérêt à tous  
les autres, & de récompenser celui

*sur le retour de la petite Vérole. 205*  
qui, en produisant un fait bien constaté, nous mettroit en état de décider cette question.

Pour cela il faudroit destiner une somme un peu considérable à la la premiere personne, qui, ayant eu la petite Vérole inöculée, aurroit une petite Vérole naturelle.

Pour constater l'existence de la petite Vérole donnée par l'Inoculation, il faudroit tenir un registre public, où ceux qui se feroient inoculer, & qui prétendroient à la récompense promise, fissent inscrire leurs noms, avec une attestation de Médecins de la Faculté de Paris, en nombre suffisant, pour ne laisser aucun doute sur la réalité de la premiere petite Vérole (a); & quant à la

(a) On peut s'assurer même après l'Inocu-

seconde, on exigerait une attestation semblable de six Médecins, par exemple, qui eussent vu le malade dans les périodes de la maladie où la petite Vérole est caractérisée.

L'effet d'un pareil établissement feroit de donner au fait du retour d'une petite Vérole, s'il arrivoit, un assez grand degré d'authenticité & de publicité, pour qu'on pût désormais le regarder comme constant & indubitable.

lution; si la personne inoculée a eula petite Vérole par l'Inoculation, d'après la nature de la cicatrice à l'endroit de l'incision; cette cicatrice est très-différente de la cicatrice d'une incision ordinaire, quelque grande & quelque profonde qu'elle ait été. C'est par cette cicatrice qu'on distingue dans le Levant les Sujets qui ont pris la petite Vérole par l'Inoculation.

Il faudroit le former dans une grande ville, parce que, comme le cas ne peut être que fort rare, s'il arrive, ce ne peut être que dans une grande ville où il y auroit un grand nombre d'Inoculés, & où il feroit plus facile de constater l'existence de la maladie, par l'attestation d'un certain nombre de Médecins. Par toutes ces considérations réunies, Paris sembleroit l'endroit où il conviendroit le mieux de proposer cette espece de prix.

J'ai exhorte, & j'exhorte encore, tous ceux qui ont eu la petite Vérole de mon Inoculation, à se soumettre à une seconde Inoculation, (comme je les exhorte aussi à s'exposer librement à la contagion,) persuadé que je suis, que cette opéra-

tion n'a rien de périlleux.

tion sera pour eux sans suite & sans danger (a).

(a) On me demande souvent ce que devient la matière variolique appliquée à une incision faite à une personne qui a déjà eu la petite Vérole ; ce que devient ce virus introduit dans le sang. Je réponds que je n'en sais rien, & que le Médecin n'est pas obligé de suivre la marche de la nature dans des sentiers aussi obscurs ; peut-être que ce virus n'entre pas dans le sang ; peut-être, &c.

Quand une personne, qui n'est pas susceptible de la petite Vérole, respire dans l'atmosphère de quelqu'un qui en est attaqué, il est certain que les miasmes de ce virus répandus dans l'air, passent dans les poumons. Il n'est pas plus aisé d'expliquer en ce cas ce que le virus devient. Les poisons en général sont relatifs : la jusquamine nourrit les cochons, l'ellébore engraisse les chèvres, les grives mangent la ciguë, & ces substances végétales sont cependant pour l'homme des poisons mortels. Dans l'histoire des maladies contagieuses, on voit aussi que les virus sont souvent relatifs, même dans l'espèce humaine, c'est-à-dire, qu'ils agissent sur un homme & n'agissent pas sur un autre, quoiqu'appliqués

*sur le retour de la petite Vérole. 209*

qu'appliqués à l'un & à l'autre. C'est ainsi que le virus variolique paraît, au moins jusqu'à présent, n'exercer son action qu'une fois.

Voilà bien des choses sur lesquelles on doit dire, que sais-je ? Mais ce qu'on sait, & ce que tous les Inoculateurs ont remarqué aussi bien que moi ; c'est que lorsque le virus variolique ne donne pas la petite Vérole, il ne produit aucun effet.

Des expériences répétées, ne laissent aucun doute sur cela. J'ai vu dans le Levant des Médecins plus curieux qu'humains, qui avoient fait prendre avec les alimens, respirer par le nez, insérer dans des plaies de la matière variolique en quantité considérable à des personnes qui avoient eu la petite Vérole, sans qu'il s'en fût suivi aucun effet sensible.

Collont auq usid accibnsivq énor  
al visioun émit à 18 ans si à trouv  
Empereur. *... Mal y  
enioff l'au shi... l'au b'chein U  
espoir lib est x de nionl'c'au l'ob  
elleman m'nbaoz awoz, enoieM  
ris, d'auz otte c'ionl'c'au à m'ez*

§

---

*CONCLUSION.*

**N**ous avons combattu les préjugés qui s'opposent encore à l'établissement & aux progrès de l'Inoculation ; mais il nous semble qu'ils tiennent tous à une cause générale, qu'il est important que nous recherchions, & que nous fassions connoître : car si nous pouvons mettre à découvert la source d'où découlent ces erreurs, nous parviendrons bien plus facilement à la tarir & à faire goûter la vérité.

Un coup-d'œil rapide sur l'histoire de l'Inoculation chez les différentes Nations, nous conduira naturellement à reconnoître cette cause, en

nous faisant voir cette pratique adoptée ou rejetée, éprouvant plus ou moins de résistance, selon certaines circonstances.

Nous voyons l'Inoculation établie depuis un tems immémorial chez les Nations les plus nombreuses de l'Asie & de l'Afrique : portée dans la Géorgie & la Circassie, elle s'y étend en peu de tems. Une femme, vers la fin du siecle passé, commence à inoculer à Constantinople, & bien-tôt l'Inoculation y devient commune, & pénètre dans les Provinces les plus reculées de ce vaste Empire. Nous la voyons connue en Angleterre, dans le pays de Galles depuis un grand nombre de siecles, sans qu'on puisse déterminer quand elle a commencé de l'être. Nous la

Sij

212 **Conclusion.**

voyons s'introduire dans ces derniers tems, sans obstacles, dans quelques Provinces de la Grande-Bretagne, dans les montagnes d'Ecosse, & jusques dans les Orcades. Transplantée en Amérique, elle y prend en peu de tems un accroissement prodigieux. Elle pénètre en Suisse, en Westphalie, dans les Provinces de la Suede & du Danois. En Italie, elle fait des progrès dans les provinces & dans les campagnes de l'Etat Ecclésiastique & de la Toscane. En France, elle gagne avec plus de facilité dans les pays éloignés de la capitale.

D'un autre côté, l'Inoculation éprouve plus de difficultés à s'établir en Europe qu'en Asie. Cette découverte annoncée au commencement

ment du siècle par Timoni & Pylarini, y demeure stérile pendant plusieurs années. Portée à Londres en 1721, quoique sous les auspices les plus favorables, elle y est attaquée avec la plus grande violence, & obligée de se refugier en Amérique. Revenue dans la Grande-Bretagne, c'est dans la capitale qu'elle a le plus de peine à s'établir. Autorisée à Rome par quelques succès, elle n'y fait aucun progrès. Favorisée à Florence par le Gouvernement, par l'établissement d'un Hôpital (a), elle ne devient point commune dans la ville. Enfin apportée en France, c'est à Paris qu'elle est combattue

(a) Cet établissement est dû à M. le Maréchal Botta, dont on connaît le zèle actif & éclairé pour le bonheur du Pays confié à ses soins.

avec le plus de violence & d'acharnement.

Ces faits nous conduisent à une observation générale, quel l'Inoculation a d'ordinaire trouvé plus d'opposition dans chaque pays, à mesure que les peuples ont été plus polis, plus éclairés, plus instruits ; & qu'elle s'est établie, avec d'autant plus de facilité dans les pays où elle a été une fois connue, qu'elle y a trouvé plus d'ignorance, de grossièreté & de barbarie.

Ce phénomène qui peut paroître étrange au premier coup-d'œil, n'est pas difficile à expliquer. L'homme inculte & ignorant, qui a peu d'idées, qui raisonne peu, voit que tous, ou presque tous les hommes

pour le peuple au 17e siècle à la fin de l'empire romain.

ont la petite Vérole ; que tous, ou

presque tous, ne l'ont qu'une fois ; que quand ils l'ont naturellement, souvent ils en meurent, ou en sont dangereusement malades ; que lorsqu'ils l'ont par la voie de l'Inoculation, ils ne sont que très-légèrement indisposés, & n'en meurent presque jamais : de-là il passe à une conséquence pratique & se fait inoculer.

L'homme instruit au contraire, l'homme policé, le peuple raisonnable, accoutumé à réfléchir davantage, à combiner des rapports, à s'entretenir d'économie animale, de médecine, &c. raisonne beaucoup sur les faits, & ses raisonnemens subtils, fondés sur des demi-connaissances qui égarent presque toujours, dictés par les préventions, par l'es-

prit de parti, plus commun dans les sociétés polices, l'écartent souvent de la vérité pratique, à laquelle les simples & les ignorans sont conduits plus directement que lui.

Mais ces raisonnemens qui égarent, ces préventions, & en général toutes les opinions que l'homme policé adopte en matière de Médecine, lui viennent de ceux qui cultivent cette Science par état. Rien de plus éloigné des connaissances communes, que les connaissances en Médecine; & l'incrédule qui regarde l'Art comme chimérique, & le superstitieux qui l'adore comme tout-puissant, parlent de ce qu'ils n'entendent pas. Tous n'ont d'autres idées en Médecine, que celles qu'ils reçoivent des Médecins, vraies ou

ou fausses, selon les maîtres qu'ils ont eu, mais toujours imparfaites, détachées qu'elles sont de la chaîne des vérités qui forment l'ensemble de l'Art.

C'est donc des Médecins que viennent les idées favorables ou contraires à l'Inoculation, répandues dans la Société. C'est d'eux qu'a toujours dépendu le sort de l'Inoculation; c'est eux qu'on a toujours regardés comme les juges naturels de cette question.

Maintenant en revenant sur le tableau de l'histoire de l'Inoculation que nous venons d'ébaucher, nous voyons d'un côté que ces pays où l'Inoculation s'est introduite avec facilité, la Géorgie, la Circassie, Constantinople, & les provinces

T

218 *Conclusion.*

reculées de cet Empire, les montagnes d'Ecosse, les Orcades, l'Amérique, quelques petites villes, & les campagnes en Italie, &c. sont précisément les lieux où la Médecine est moins connue, où les Médecins ont le moins de pouvoir & de crédit; & que les pays où cette pratique a éprouvé les plus grands obstacles à son établissement, comme l'Angleterre, la France, l'Italie, & dans tous ces pays, les grandes villes, (a) Londres, Paris, Rome, Florence, sont ceux où les Ecoles de Médecine sont les plus florissantes, où il y a un plus grand nombre de Médecins, où la Médecine

(a) N. B. Que dans les grandes Villes, de l'aveu de tous les Médecins, la petite Vérole est plus meurtrière qu'ailleurs.

est en plus grande considération.

Presque tous les écrits publiés contre l'Inoculation, ont été faits par des Médecins, tandis que ses plus grands Apôtres, l'Evêque de Worcester en Angleterre, M. de la Condamine en France, M. Chaiz en Hollande, M. Daniel Bernoulli en Suisse, n'ont point été Médecins.

Lorsque quelques Médecins ont été favorables à l'Inoculation, ils ont toujours été regardés par leurs frères, presque dans tous les pays, comme des ennemis, & décriés ou persécutés comme tels. Enfin partout où le Gouvernement a résisté à l'établissement de l'Inoculation, c'est presque toujours parce qu'il a négligé

Tij

220 *Conclusion.*

l'examen des faits , qui seuls suffissoient cependant pour décider la question , & qu'il a consulté les Médecins.

Ce sont donc les Médecins, généralement parlant, qui sont les plus grands ennemis , & nous pouvons dire les seuls ennemis de l'Inoculation ; & lors même que des hommes qui ne sont pas Médecins, s'opposent à son établissement , lorsqu'ils empruntent les armes de la Religion , de la Morale , ou de la Politique , c'est le Médecin qui leur a fourni ces armes , c'est le Médecin qui les instruit & les excite à s'en servir.

Il n'y a que deux manières d'expliquer cette opposition des Méde-

cins, dans toutes les grandes villes de l'Europe, à l'établissement de l'Inoculation.

La premiere est de supposer que cette résistance est en eux l'effet de la conviction, que l'Inoculation est une pratique absurde, meurtrière, funeste à l'humanité, & contraire à la Religion. La seconde est d'imaginer que leur principal motif est cette passion, qui meut plus ou moins fortement tous les hommes, & qui se cache à nos yeux avec tant d'adresse, l'intérêt personnel.

La premiere explication peut souffrir d'assez grandes difficultés.

1°. On ne comprend pas trop bien comment la conviction que l'Inoculation est une pratique homicide, peut s'établir dans la tête

T ii;

222 *Conclusion.*

d'un homme de bonne foi avec lui-même , après tant de faits connus , après tant d'ouvrages qui paroissent démonstratifs en sa faveur.

2°. La conduite qu'on a tenue en résistant à l'Inoculation , paroît difficile à concilier avec la bonne foi qu'on met ordinairement dans la recherche de la vérité , lorsque l'intérêt personnel ne nous écarte pas de la route qui y conduit. L'amour du vrai & du bien des hommes agit avec droiture & simplicité ; dans une cause aussi noble on ne se sert pas de moyens bas & petits , & avec ces grands motifs on n'emploie pas les armes du mensonge & de la calomnie comme on a fait si souvent contre l'Inoculation.

3°. Celui qui résiste par convic-

tion & qui est absolument de bonne foi avec lui-même, ne travaille pas à empêcher les expériences, parce qu'il est entièrement persuadé que les expériences confirmeront son opinion, & qu'après tout, cherchant uniquement la vérité, peu lui importe que l'expérience le conduise à un résultat qu'il n'avoit pas prévu, pourvu qu'elle le conduise au vrai, comme elle fait toujours : au contraire, le grand soin des personnes que les passions animent contre les idées nouvelles, est toujours d'empêcher les expériences & l'instruction. Leurs plus grands efforts s'exercent contre la vérité naissante ; ils veulent l'étouffer dans son berceau, parce qu'ils savent bien, ou au moins ils sentent confusément

T iv

qu'elle prend en peu de tems de l'accroissement & des forces, & qu'alors elle triomphe de tout. L'Inquisition qui condamna Galilée, auroit certainement anéanti, si elle avoit, pu tous les Telescopes existans; & un bon Péripatéticien eut bien cassé le premier Tube de Toricelli.

Qu'on examine d'après cette observation la conduite des ennemis de l'Inoculation dans toutes les grandes Villes de l'Europe; à Paris, par exemple, depuis qu'on y avoit introduit cette pratique, on s'occupoit à controuver mille calomnies contre elle. L'Inoculation n'empêchoit point le retour de la petite Vérole, l'Inoculation laissoit à sa suite des accidens terribles, l'Inocula-

tion faisoit périr beaucoup de monde. Cependant l'Inoculation gaignoit. Enfin en 1762 & en 1763, près de 200 personnes sont inoculées à Paris; si on laisse encore une aunée à de nouvelles expériences, la voilà établie sans retour dans la Capitale. Que fait-on? On allarme le zèle des Magistrats par de fausses délations, & on fait les plus grânds efforts pour empêcher les expériences mêmes. Est-ce ainsi que se conduisent ceux qui aiment les hommes & la vérité?

4°. L'Inoculation reçue aujourd'hui à Londres par tous les Médecins, ya été combattue à sa naissance par tous, ou presque tous les Médecins. Les connoissances qu'on avoit il y a 30 ans sur cette matière,

étoient exactement les mêmes que celles qu'on a aujourd'hui ; comme on peut s'en convaincre en comparant les Ecrits de ce tems-là , avec ceux qu'on a publiés depuis. Il y avoit un nombre suffisant d'expériences de faites à Londres même, puisque la même expérience faite mille fois a , à peu près, autant de force que répétée cent mille fois ; & que d'ailleurs on pouvoit dès-lors compter en faveur de l'Inoculation le nombre infini d'expériences faites dans le reste du monde. Les motifs de persuasion pour les Médecins Anglois , étoient donc en 1730 les mêmes qu'à présent : ce n'est donc pas par conviction qu'ils résistoient alors à l'établissement de l'Inoculation. En suivant le même raisonne-

ment, si dans dix ans d'ici l'Inoculation est commune à Paris, ce qui pourra bien arriver, & que tous les Médecins se montrent persuadés de son utilité, comme les preuves en sa faveur seront alors les mêmes que celles que nous avons aujourd'hui, ne sera-t-il pas démontré que plusieurs d'entre ceux qui résistent à présent, n'auront pas résisté par conviction.

5°. Enfin l'Histoire de la Médecine fournit beaucoup d'exemples d'une conduite toute semblable, & autorise malheureusement à juger peu favorablement les Médecins de toutes les grandes Villes de l'Europe dans cette occasion. Il y a trois remèdes en Médecine dont l'efficacité est connue, & qui seuls valent

presque tous les autres, l'Antimoine, le Mercure & le Quinquina. Tous les trois ont été combattus avec la plus grande violence. On ne peut apprendre aujourd'hui sans étonnement & sans horreur, tout ce qu'on a fait pour en empêcher l'usage, & certainement ce n'étoit pas par conviction & par amour pour l'humanité (a).

(a) On remarque en général dans l'Histoire de la Médecine, que plus les découvertes ont été grandes, vraies & utiles, & plus elles ont trouvé d'obstacles à s'établir. Voilà pourquoi tous les Médecins de l'Europe se sont élevés contre la circulation du sang démontrée par l'immortel Harvey. Voilà pourquoi leur résistance a duré près d'un demi siècle, tandis qu'on voit continuellement s'établir & s'accréder sans obstacles les remèdes les plus dangereux & les opinions les plus absurdes dans la théorie & dans la pratique de cet Art. Ce n'est pas qu'on haisse la vérité comme vérité ; mais une vérité nou-

Mais quel intérêt peuvent avoir  
seules Médecins dans toutes les gran-  
velle, lorsqu'elle est importante, attaque &  
détruit un plus grand nombre d'erreurs établies,  
par cela même qu'elle est importante. Elle atta-  
que sur-tout des opinions que nous pouvons ap-  
peler d'état & de conduite ; des opinions d'après  
lesquelles on agit depuis un grand nombre d'an-  
nées ; des opinions pratiques. Lorsqu'il n'est  
question que d'une opinion purement spéculati-  
ve, la résistance n'est pas si grande, & quoi-  
qu'on y tienne encore par le motif de l'amour  
propre, on n'y est pas attaché par un aussi grand  
nombre de considérations, ni par des raisons  
aussi fortes. Un Philosophe peut changer d'opi-  
nion sans que personne s'en apperçoive ; mais  
celui qui a gouverné les hommes & qui les a  
rendu malheureux par de faux principes en  
matière d'administration ; celui qui en a tué  
beaucoup d'après des idées fausses en Méde-  
cine, ne peuvent changer de maximes sans que  
leur changement soit visible à tous les yeux ;  
& c'est-là un terrible obstacle que peu de per-  
sonnes ont le courage de surmonter, & qui peut  
être tellement fortifié par le concours de certai-

230 *Conclusion.*

des Villes de l'Europe à combattre l'Inoculation ? & en supposant que cette intérêt soit réel , comment un pareil motif peut-il déterminer des hommes à s'opposer à l'établissement d'une pratique dont ils connoîtroient l'utilité pour le genre humain ?

Nous remarquerons d'abord que quand nous ne pourrions pas répondre d'une maniere bien satisfaisante à ces questions , on ne seroit pas en droit pour cela de rejeter une explication qui paroît fort naturelle. Il

nes circonstances , qu'il seroit presque au-dessus de l'homme de remporter sur lui-même une pareille victoire.

Ceci nous fait craindre que comme l'Inoculation est certainement la découverte la plus utile à l'humanité qui ait jamais été faite , elle n'ait encore bien des contradictions à effayer.

Y a en morale des phénomènes très-difficiles à expliquer, à concilier avec les idées que nous avons d'ailleurs de l'humanité, & qui n'en sont pas moins constatés & moins indubtables.

On demande quel intérêt peuvent avoir des Médecins à combattre l'Inoculation. Il étoit de l'intérêt des Médecins de s'opposer à une pratique nouvelle qu'ils ignoroient. Il étoit de l'intérêt des Médecins qu'un Inoculateur n'obtint pas la confiance publique; que les Médecins étrangers qui portoient les premiers cette pratique dans un pays, & les Médecins nationaux leurs confrères qui l'adoptoient, ne prissent pas beaucoup de crédit. Enfin il étoit de l'intérêt des Méde-  
tudier

cins qu'on ne retranchât pas une grande Province de leur empire. Voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour déterminer le cœur humain.

On ne comprend pas d'abord comment des motifs semblables ont pu balancer dans l'esprit des Médecins de toutes les grandes Villes de l'Europe, l'intérêt de l'humanité. Cependant avec quelque attention & quelque connoissance du cœur humain, on parvient à expliquer ce phénomène d'une manière assez naturelle.

D'un côté ces motifs de l'intérêt particulier ne se présentent pas sous un jour aussi odieux à celui qui s'y laisse conduire. Il ne se rend pas un compte bien exact de ce qui se passe dans son ame ; il néglige de fonder

sonder dans les replis de son cœur où cet intérêt se cache de lui. Si des scrupules se présentent, il les écarte ou ne leur accorde qu'une réflexion légère & fugitive, & son cœur est d'autant moins coupable, que son esprit est moins attentif.

D'un autre côté, le motif du bien général s'affoiblit à ses yeux, parce qu'il n'y refléchit pas assez pour en être fortement frappé. Il élève quelques doutes qui ne sont pas absolument dépourvus de vraisemblance ; il adopte sans beaucoup d'examen tous ceux qui se présentent ; il est séduit par un sophisme qu'il ne veut pas prendre la peine de démêler, par un fait qu'il ne cherche pas à approfondir ; & cet avantage que l'humanité retireroit de l'établisse-

V

ment d'une pratique nouvelle, quoique connu de lui (par une contradiction très-ordinaire dans l'esprit humain), devient à ses yeux presque problématique.

Il n'y a point d'homme assez méchant pour désirer un grand mal aux hommes par le motif d'un petit intérêt particulier, si la grandeur du mal & la petiteffé de l'intérêt étoient bien présentes à son esprit; mais si l'on suppose que la véritable idée de ces deux choses s'altere un peu par quelque cause que ce soit, si le contraste de l'intérêt particulier avec le bien général devient moins frappant pour lui, ce qui paroiffoit d'abord impossible, devient possible & presque naturel.

Avec cette explication, on com-

prend qu'un juge peut désirer qu'il y ait plus de procès, pour que sa place soit plus lucrative ; qu'un Architecte peut désirer qu'une maison tombe, pour en avoir une nouvelle à bâtir ; qu'un Militaire peut désirer la guerre, & dans cette guerre des batailles sanglantes, pour s'avancer plus promptement ; & qu'un Médecin peut désirer qu'il ne se fasse point d'Inoculations. Tous les Etats qui vivent des malheurs d'autrui sont au même niveau sur cela ; avec cette différence cependant qui est au déantage de la Médecine, que la pratique de cet Art offrant continuellement aux yeux de l'Artiste la souffrance & la mort, émoussé souvent en lui le sentiment précieux de la compassion qui s'affoiblit

Vij

comme tous les autres , par la familiarité trop grande avec les objets qui l'excitent.

Mais il y a des Médecins , & le nombre n'en est pas petit , qui joignent aux lumières de l'esprit , la droiture & la sensibilité du cœur. Il y en a sur qui les grands motifs de l'amour de la vérité & de l'humanité exercent tout leur empire ; il y en a pour qui la récompense la plus précieuse est le sentiment du bien qu'ils font. C'est à ceux - là que je m'adresse ; c'est eux que je conjure de se réunir pour arracher à la mort cette multitude effrayante de victimes , qu'une maladie cruelle imbole tous les jours. Toutes les ressources de notre Art contre les autres fleaux qui affligen les hom-

mes, ne peuvent pas sauver, comme l'Inoculation, la quatorzième partie du genre humain! Ainsi en étendant cette pratique & en la rendant universelle, ils feront vraiment à l'espèce humaine le plus grand bien que la Médecine puisse lui faire. Quel motif plus noble & plus puissant!

Plusieurs d'entre eux peuvent se promettre de voir un jour les fruits heureux d'une pratique salutaire étendue par leurs soins. L'Inoculation s'établira, parce que si les hommes sont aveugles & méchans, heureusement ils sont faibles, & la vérité & la nature sont plus fortes que les passions & les préjugés. L'Inoculation s'établira, parce l'amour

238 *Conclusion.*

de la conservation l'emporte sur tout, & que les hommes ne peuvent pas se tromper long-tems sur leurs véritables intérêts, parce que toutes les découvertes utiles ont enfin été adoptées, après avoir éprouvé les mêmes contradictions. L'Inoculation s'établira, & il restera à ses ennemis la honte d'en avoir retardé les progrès, & à ses défenseurs la douce satisfaction d'avoir travaillé utilement à la conservation & au bonheur des hommes. C'est cette satisfaction qui sera la véritable récompense de leurs soins ; elle seule peut les dédommager des désagréments dont l'exercice de la Médecine est accompagné, des spectacles affligeans qu'elle leur offre, de

l'injustice des hommes qui les jugent, & souvent de l'ingratitude de ceux qu'ils ont sauvés.

## F I N.

P. S. Je crois devoir avertir, qu'Étranger en France, j'ai emprunté le secours d'un ami pour écrire avec plus de correction dans une langue qui ne m'est pas assez familière.





# LETTRE

De M. GATTI, Médecin consultant  
du Roi, & Professeur de Méde-  
cine en l'Université de Pise.

*A M. ROUX, Docteur Régent de  
la Faculté de Médecine de Paris,  
&c.*

MONSIEUR,

Vous m'aviez demandé, il y a quel-  
que tems, & je vous avois promis la  
liste des personnes que j'ai inoculées,  
& quelques éclaircissemens sur la mé-  
thode dont je me sers. Un voyage &  
beaucoup d'affaires m'ont empêché jus-  
qu'à présent de remplir ma promesse.

A

(2)

Aujourd'hui d'autres motifs se joignent encore au desir que j'ai de vous obliger. Quelques accidens ont excité l'attention du Public, & semblent retarder les progrès de la pratique de l'inoculation. D'ailleurs, la Faculté de Médecine de Paris est occupée par ordre du Parlement à examiner cette matière. Elle a invité chacun de ses membres à lui fournir les observations qui peuvent la guider dans cet examen. Dans ces circonstances, les faits que j'ai eu sous les yeux dans les inoculations que j'ai faites à Paris, & les observations que je vous communiquerai, peuvent servir entre vos mains à éclaircir une question aussi délicate & aussi intéressante pour le bien public. Dans l'exposé que je vous ferai de ces faits, je serai court, simple & vrai : si quelquefois j'y joins quelques réflexions qui peuvent justifier ou ma pratique, ou l'inoculation même, je vous prie de ne les regarder que comme des conjectures qui ne peuvent emprun-

(3)

ter de certitude que des faits mêmes auxquels elles ont rapport. Vous savez mieux que moi, Monsieur, que c'est principalement d'après les faits qu'il faut juger de l'inoculation.

Je commencerai, Monsieur, par vous présenter la liste exacte des personnes que j'ai inoculées dans cette Ville depuis environ deux ans. Cette liste vous nettera en état, vous & tous ceux qui s'occupent de cette matière, de recourir aux sources pour constater ou pour éclaircir tous les faits relatifs à l'inoculation. A l'aide de ce secours on pourra consulter les personnes mêmes qui se sont fait inoculer, leurs parens, leurs amis, & on cessera de s'en rapporter à des bruits vagues & toujours incertains, dictés souvent par des préventions ou favorables ou contraires, & sur lesquelles il n'est jamais sûr de compter.

[A ij]

*Liste des personnes inoculées.*

Trois enfans de M. le Baron d'Holbac.  
Madame la Vicomtesse de Montboissier  
& son fils.  
Deux enfans de M. Poisson.  
M. le Marquis de Montperny.  
Deux filles de M. Helvetius.  
Deux enfans de M. le Comte de Jau-  
court.  
Une fille de M. le Comte d'Hudetot.  
Trois enfans de M. de Montullé.  
Une fille de M. de Breget.  
Mademoiselle d'Herbert.  
Un fils de Madame la Comtesse de Gacé.  
Une fille de M. le Marquis de Brancas.  
Une fille de M. le Duc de Villequiere.  
Quatre enfans de M. le Comte de Va-  
lory.  
M. de Morfontaine.  
Deux enfans de M. le Marquis de Cauf-  
fan.  
Trois filles de M. le Marquis de Verdelin.  
Deux enfans de M. le Comte de Choi-  
feul,

M. de Marivetz.  
Madame la Comtesse de Lorges.  
M. Blondel le fils.  
Une fille de M. le Marquis de Bonac;  
Madame la Duchesse de Pecquigny.  
Mademoiselle d'Albert.  
Une fille de M. le Comte de Guerchy.  
Deux filles de Madame la Comtesse de  
Galifet.  
M. le Clerc le fils.  
Un fils de M. le Comte de Rochambeau.  
Mademoiselle Branche.  
Madame la Comtesse de Levy.  
Une fille de M. le Marquis de Bréteuil.  
Madame la Duchesse de Boufflers, & sa  
fille.  
Une fille de Madame la Duchesse de  
Montmorency.  
Une fille de Madame la Comtesse de  
Grammont.  
M. le Marquis d'Harcour.  
M. le Chevalier d'Harcour.  
M. le Chevalier de Coigny.  
Madame la Marquise de Voyer.

A iiij

(6)

Madame de Sechelles, & son fils.  
Madame la Marquise de Duras.  
M. le Chevalier d'Arpajon.  
Un fils de M. le Comte de Turpin.  
Madame la Duchesse de Sully, & son fils.  
Deux enfans de M. le Marquis de Puysegur.  
Un fils de M. le Comte de Merle.  
Une Femme-de-Chambre de Madame la Princeffe de Monaco.  
Une fille de M. le Comte de Tyars.  
M. Baron le fils.  
Un fils de M. le Marquis de Fresnelles.  
Deux enfans de M. le Comte de Segur.  
Mademoiselle Marquise.  
Une fille de M. le Marquis de Poyane.  
Madame la Princeffe de Chimay.  
Un fils de M. le Marquis de Quinson.  
Mademoiselle d'Harcourt.  
Deux filles de M. Julien.  
Mademoiselle Bourfier.  
M. le Chevalier de Vogué.  
M. le Comte de Balincourt, & ses deux enfans.

Madame la Comtesse de Ranché.  
Madame de Roncherolles & ses trois  
enfants.

Une fille de M. le Marquis de Surgeres.

Neuf personnes que je ne peux pas  
nommer ; mais auxquelles il n'est rien ar-  
rivé de remarquable pendant leur ino-  
culation , ni après.

J'ai examiné avec beaucoup de soin  
les sujets avant de les inoculer. Lorsque  
je ne leur ai pas connu les dispositions  
nécessaires pour m'assurer du succès de  
l'opération , je les ai préparés ; & la  
préparation a été uniquement dirigée à  
leur donner ces dispositions que je  
croyois leur manquer. Lorsque je les ai  
trouvés avec ces dispositions , je ne les  
ai pas préparés , dans la persuasion qu'on  
ne pouvoit préparer un sujet fain , sans  
apporter quelque changement dans son  
état ; & que changer l'état d'un sujet  
fain , c'étoit altérer sa santé. J'ai présenté  
l'inoculation comme une pratique très-

A iv

simple : j'ai toujours cru, & je crois qu'ë  
devenue plus commune & plus connue,  
elle peut ëtre mise entre les mains de  
toutes les personnes auxquelles l'ëtu-  
de de la Médecine a donné des con-  
noissances, que le commun des hom-  
mes n'a pas. Je dis quand elle fera de-  
venue plus commune, parce qu'alors  
les accidens qui peuvent survenir pen-  
dant l'inoculation, & les remedes à ces  
accidens, feront aussi plus connus &  
plus familiers.

Je fais qu'on a taxé de légereté cette  
maniere d'envifager la petite vérole;  
mais je ne puis regarder la petite vérole  
inoculée dans un sujet bien choisi com-  
me une maladie grave. Dans les pays où  
elle a le plus de succès & où elle est le  
plus répandue, on en a la même idée.  
Cette pratique ne réussit nulle part aussi  
bien qu'en Turquie & dans le Leyant,  
où elle est entre les mains des femmes.  
C'est à bien choisir le sujet qu'il faut

grande attention. Les remèdes propres à calmer les petits accidens qui surviennent quelquefois, sont simples & faciles à appliquer. Dans tout le reste, laisser agir la nature, & faire ensorte que l'inoculé n'ait d'autre indisposition que celle qui vient de l'action du virus variolique : voilà tout l'art, & il n'y a point là de légereté.

Cette simplicité que j'ai cru devoir mettre dans la pratique de l'inoculation m'a paru convenable à l'inoculation même, à l'inoculé & au Médecin.

Elle est convenable à l'inoculation, qui se répandra d'autant plus facilement, sur-tout dans le peuple, qu'elle entraînera avec elle moins d'appareil, & qu'on y attachera moins d'importance. Or l'inoculation ne fera véritablement utile, que lorsqu'elle sera répandue dans le peuple.

Elle est convenable à l'inoculé, parce que l'expérience montre que l'inoculation réussit d'autant mieux, est d'autant

A v.

moins sujette aux accidens qui peuvent l'accompagner, que l'inoculé est plus tranquille, moins agité, moins frappé, & que cette tranquillité, ce calme ne sont pas compatibles avec un plus grand appareil, & une plus grande importance.

Enfin, elle est convenable au Médecin, lorsqu'il ne veut pas faire valoir ses soins plus qu'ils ne valent en effet, & qu'il aime plus la vérité & le bien public que son intérêt personnel.

Voici quelle est la matière que j'ai employée pour inoculer. Dans les petites véroles inoculées & naturelles, on rencontre quelquefois des croûtes plus grandes, plus convexes, & d'une couleur moins foncée que les autres. Je prends ces croûtes, & je sépare la partie intérieure, qui en est comme le noyau, de l'enveloppe extérieure. Quelquefois pour faire cette séparation plus aisément, j'amollis la croûte dans l'eau. C'est cette partie intérieure séparée de son enveloppe, réduite en poudre, que j'insère dans l'incision.

Par cette séparation mon but n'a jamais été d'obtenir une matière variolique affoiblie; mais seulement de l'avoir séparée de toutes les matières hétérogènes, qui, n'étant pas propres à produire l'effet qu'on desire, c'est-à-dire, à donner la petite vérole; peuvent pourtant en certains cas & dans certaines circonstances, produire des accidens fâcheux, comme irritation dans la plaie, & d'autres inconveniens que l'expérience m'a fait connoître.

D'autres fois enfin je recueille le pus contenu dans des gros boutons qui sont comme des empoules, qui se forment quelquefois autour de la plaie dans le tems de la suppuration, & j'emploie ce pus tout frais ou séché à l'air libre, & réduit en poudre.

Quelques personnes voyant que mes inoculés étoient en général très-peu malades, & avoient très-peu de boutons, m'ont fait l'honneur de penser

A vj

que j'avois un secret pour préparer & affoiblir la matiere variolique. D'autres ont prétendu que mon secret consistoit à la faire macérer & bouillir dans l'eau. Les uns & les autres m'ont fait le tort de croire que j'étois capable de cacher un secret utile en Médecine.

Je viens de vous confier mon secret, si c'en est un; car je l'ai dit à tout le monde: j'ajoute que je n'ai jamais remarqué de différence entre une matiere variolique & l'autre, quant à l'effet de donner la petite verole; que je n'ai jamais distingué en ce genre une matiere plus active, & une autre moins active; que si j'avois cru pouvoir affoiblir l'activité de cette matiere, & donner à mon gré plus ou moins de petite vérole, j'aurrois regardé cela comme un très-grand avantage pour l'inoculation. En effet, avec cette matiere affoiblie on seroit sûr de donner toujours une maladie très-légere; & puisqu'il est au moins pro-

bable qu'on n'a cette maladie qu'une seule fois, il feroit très-intéressant d'avoir un moyen sûr de la donner très-légère, pour diminuer le risque, quelque léger qu'il soit déjà. Cette diminution de force dans la matière variolique feroit très-avantageuse, même dans le cas qu'on dût avoir la petite verole plusieurs fois. Il feroit très-commode d'allumer à différentes reprises l'humeur variolique, plutôt que de l'allumer toute à la fois, au hasard de produire, si je puis m'exprimer ainsi, une explosion qui peut être terrible. Mais malheureusement pourvu que la mine prenne, il est indifférent qu'on l'ait allumée avec une étincelle, ou avec un charbon ardent; tout dépend des dispositions du sujet. Il est tout - à - fait égal que la matière dont on se sert pour inoculer soit fraîche ou sèche; que ce soit un bouton qui a été humecté pour le détacher de son enveloppe, ou du pus tout pur; que cette matière soit en poudre,

ou attachée à un fil ; qu'elle soit même en grande ou en petite quantité , pourvu qu'elle donne la petite vérole , & qu'elle ne cause point d'autres accidents.

Encore une réflexion. Si la matière variolique dont on se sert pour inoculer pouvoit avoir plus ou moins de force , pour donner la petite vérole , il y a apparence que celle qu'on prendroit d'une petite vérole confluente en auroit plus que celle qu'on prendroit d'une petite vérole discrète & bénigne ; & puisqu'on croit important d'avoir la matière variolique la plus active , les personnes qui s'élèvent contre le choix qu'on prétend que je fais d'une matière affoiblie , devroient penser aussi qu'on devroit préférer pour l'inoculation la matière d'une petite vérole confluente , plutôt que celle d'une petite vérole discrète. Cependant tout le monde préfere les boutons d'une petite vérole bénigne pour inoculer , ainsi la

conduite n'est pas ici d'accord avec les principes.

Enfin, pour abandonner les raisonnemens & en revenir aux faits, j'ai toujours remarqué que la même matière variolique produissoit des phénomènes absolumenr différens, je veux dire des qualités différentes de petite vérole, selon la disposition des sujets, comme dans la petite vérole naturelle (qui ne differe de l'inoculée que par des circonstances accidentelles) la maladie est plus ou moins grave selon la disposition des sujets.

En voici un exemple entre mille que je pourrois fournir. Les trois filles de M. le Marquis de Verdelin furent inoculées en même tems, avec la même matière : l'une a en une grande quantité de boutons, l'autre en a eu dix ou douze, & la troisième enfin, point du tout. Ce fait & l'inégalité de la quantité de petite vérole dans tous les inoculés,

détruit absolument ce prétendu affoiblissement de la matière variolique.

Je fais ordinairement l'incision la plus légère qu'il m'est possible, je ne fais qu'effleurer la peau : j'ai remarqué que lorsque l'incision est profonde, elle occasionne quelques inconvénients ; il est vrai qu'on court plus aisément le risque de ne pas donner la petite vérole, & qu'on se trouve obligé de réinoculer, mais ce risque m'a paru préférable aux suites d'une plaie trop profonde.

La plupart de ceux que j'ai inoculés ont eu une très-petite quantité de boutons, d'autres point du tout ; mais ils ont eu la fièvre, de l'inflammation, & une suppuration à la plaie ; cinq ou six en ont eu une quantité considérable : mais il ne leur est survenu aucun symptôme dangereux pendant la maladie. J'entends ici par tems de la maladie, celui de la fièvre, de l'éruption & de la suppuration. La plupart ont eu une maladie si

légére, qu'ils n'ont pas été obligés de garder le lit.

Quelques accès de fièvre assez forts, des envies de vomir, des douleurs à la tête, mal-aise général, voilà les symptômes les plus fâcheux qui soient arrivés à quatre ou cinq dans le période de la fièvre.

J'ajoute encore que tous ces inoculés ont cessé d'avoir la fièvre après l'éruption, & qu'elle n'est jamais revenue pendant la suppuration.

On m'a demandé souvent pourquoi mes inoculés sont en général moins malades, & ont moins de boutons, je ne scaurois trop vous assigner la raison de cette différence, à moins qu'elle ne tienne à quelques attentions & quelques pratiques que les bornes d'une lettre ne permettent pas de vous détailler ici, & qui se réduisent toutes à empêcher, autant qu'il est possible, que les inoculés n'ayent aucun autre mal que la petite vérole, & que leur santé ne reçoive

d'atteinte & d'altération que celle qui vient de l'action du virus variolique.

Quelques uns de ceux que j'ai inoculés n'ayant presque point été malades, & ayant eu très-peu de boutons, ou même point du tout, mais ayant eu tous les symptômes de la petite vérole, ont été inoculés une seconde fois, mais toujours sans effet; je ne vous citerai que l'exemple de Madame la Vicomtesse de Montboissier; cette dame ayant eu par l'inoculation une petite vérole très. légère, & deux ou trois boutons seulement autour de la plaie; pour tranquilliser les personnes qui s'intéressoient à elle, se prêta à une seconde inoculation; je lui fis une incision dix fois plus grande qu'on ne la fait ordinairement, j'y mis vingt fois plus de matière variolique que je n'en mets ordinairement, & il n'en arriva rien. J'inoculai dans le même tems & avec la même matière M. son fils, & il eut la petite vérole.

Il seroit à désirer que d'autres person-

nés se fissent réinoculer par des méthodes différentes de celle qu'ils ont employée dans la première inoculation: On n'a pas certainement à craindre le retour de la petite vérole, non plus qu'aucun autre mauvais effet de la matière variolique. Ces expériences serviroient à dissiper en France un préjugé qui retarde les progrès de l'inoculation, & que tant de milliers d'inoculés que l'on a en Europe depuis quarante ans, n'a pu encore y détruire.

Les plaies après avoir rendu plus ou moins se sont cicatrisées dans la plupart avant le quinzième jour depuis l'éruption, à quelques uns elles ont duré assez long-tems & leur fond étoit fongueux.

J'ai quelquefois enlevé avec un léger caustique, cette chair fongueuse pour ôter un obstacle à la cicatrisation: souvent j'ai laissé la seule suppuration consumer ces chairs à la longue, regardant dans ce cas la plaie comme un cautere qui me paroiffoit bien indiqué.

Dans tous les inoculés, je n'ai jamais vu aucune maladie que j'aye pu regarder comme une suite de l'inoculation, excepté une érésipele à Monsieur le Comte de Balincourt, & un engorgement de glande à Madame de Sechelles. Vous sçavez que l'érésipele survient quelquefois, & que cet accident n'est pas considérable. Quant à l'engorgement de la glande, Madame de Sechelles n'en parla pas, & elle crut le dissiper en se promenant. La glande s'engorgea de plus en plus, s'enflamma, amena la fièvre, suppura, & produisit un abcès qui traité par M. Dufouarre, guérit en peu de tems.

D'autres maladies survenues après l'inoculation par des cautes accidentelles, en ont été regardées comme une suite par des gens qui n'en étoient pas bien informés, ou qui jugeoient d'après leurs préjugés. Les voici.

Mademoiselle de Galifet la cadette eut une fièvre catarrale dont elle fut at-

taquée le quinzième jour de l'inoculation, quand les boutons commençoint à se sécher ; dès le deuxième jour de l'inoculation, elle avoit commencé à être enchiffrenée, & avoit tous les symptômes d'un amas d'humeurs à la tête.

Mademoiselle de Galifet l'aînée eut peu de jours après une fièvre rouge ou scarlatine, alors épidémique.

Le fils de M. le Duc de Sully, plus de cinq semaines après l'inoculation, eut une fièvre aiguë.

Je n'ai vu aucun rapport entre ces trois maladies & l'inoculation. M. Bordieu qui a yu & traité avec moi ces trois maladies, a pensé de même.

Enfin Mademoiselle de Surgeres après l'inoculation, & après avoir quitté Paris, a eu une fièvre maligne. Comme je n'ai pas été témoin de cette maladie, je n'en peux rien dire ; je remarquerai seulement qu'elle a eu la petite vérole assez douce & très-réguliere ; que lors-que que je l'ai quittée, ses boutons

commençoiient à sécher, qu'elle se portoit parfaitement bien. Lorsque cette fièvre est survenue, je ne puis pas douter que le cours de la petite vérole ne fût absolument terminé. Il s'étoit écoulé environ un mois depuis l'inoculation : il est vrai que la plaie suppuroit encore un peu, mais il y avoit dans le fond un peu de chair fongueuse ; ce qui avoit du retarder la cicatrisation & la suppuration n'étoit pas variolique, puisqu'elle avoit cessé de l'être même avant mon départ.

Je passe maintenant à l'histoire de l'inoculation des enfans de Monsieur de Roncherolles ; j'entrerai dans un plus grand détail, parce que les circonstances dont elle a été accompagnée, la rendent très-intéressante & pour l'inoculation & pour moi-même. Une indifférence de plusieurs jours qui m'a empêché de suivre cette inoculation avec la même assiduité que les autres, & un voyage qui m'a tenu éloigné de Paris.

( 23 )

lorsque la petite vérole s'est déclarée chez Mademoiselle, m'ont empêché d'être le témoin de toutes les circonstances de cet événement. A mon retour j'ai recueilli de la bouche de M. & de Madame de Roncherolles & des personnes de la maison, celles qui n'avoient pas été sous mes yeux, & les voici rassemblées.

Le 29 Mai j'inoculai Madame de Roncherolles & ses trois enfans.

Madame commença à avoir de l'inflammation autour de l'incision, seulement vers le dixième jour de son inoculation, le douzième & le treizième, elle eut quelques accès de fièvre bien légers, l'inflammation de l'incision augmenta, & commença ensuite à supurer, la suppuration fut très-peu abondante & forma une croute qui s'agrandit ensuite. Ces symptômes caractérisent une petite vérole bien légère, mais aussi certaine que si elle eut été confluente. Une petite vérole aussi douce, fait l'é-

(24)

logé de l'inoculation, & tous les inoculés devroient en souhaiter une pareille.

L'aîné des enfans (M. le Comte) eut le troisième jour de l'inoculation, des signes certains autour de la plaie que la petite vérole avoit pris; en effet le huitième jour la fièvre commença & continua pendant trois jours, l'éruption se fit, il y eut inflammation & suppuration à la plaie, un petit nombre de boutons & une petite vérole bien caractérisée.

Le cadet (M. le Chevalier) ayant été inoculé le même jour de la même manière, le quatrième jour je ne remarquai aucun signe autour de l'incision qui put me faire croire que la petite vérole eût pris; Madame sa mère me dit que je ne devois pas m'en étonner, qu'elle croyoit qu'il l'avoit eu un an auparavant. Cependant je l'inoculai une seconde fois avec une incision plus profonde qu'à l'ordinaire.

Mademoiselle

(25)

Mademoiselle de Roncherolles dès le lendemain de l'inoculation, avoit autour de l'incision une inflammation éreptipelateuse, ce qui me parut extraordinaire, & l'incision suppuroit,

Les jours suivans l'inflammation & la suppuration continuèrent, quoique je visse que ces accidens tenoient à quelqu'autre cause qu'à l'inoculation, je demeurai cependant incertain si la petite vérole avoit pris ou non.

Vers ce tems-là une indisposition me retint chez moi pendant trois jours, pendant lesquels la plaie continua de suppurer; mon indisposition finie, je retrouvai M. le Chevalier sans aucun signe à la plaie, ce qui me confirma dans l'idée qu'il avoit eu la petite vérole. Quant à Mademoiselle sa plaie suppuroit toujours, mais la suppuration ne me paroissant pas variolique, & la fièvre, ni aucun des symptômes de la petite vérole ne paroissant en elle, j'hésitai quelque tems, si je ne l'inoculerois

B

(26)

pas une seconde fois, & M. le Chevalier une troisième. Je fus détourné de cette idée en pensant qu'ayant tous les deux communiqué avec M. le Comte leur frère, qui étoit alors dans l'éruption; & ayant toujours couché dans la même chambre, ils pouvoient avoir pris de lui la petite vérole naturelle, & je crus qu'il étoit plus prudent d'attendre si la petite vérole se déclareroit ou par l'inoculation, ou par la contagion, je communiquai sur cela mes idées à Madame sa mère.

Seize jours s'étoient écoulés depuis le commencement de la maladie de l'aîné, & Mademoiselle n'avoit encore eu aucun symptôme de petite vérole, elle avoit eu seulement un peu de fluxion à la tête vers le neuvième jour, & à la suite de cette fluxion, un écoulement par l'oreille, accident qui arrive assez fréquemment aux enfans après les fluxions. La plaie qui avoit toujours continué à être à peu près dans le même état, ne

faisoit plus que suinter, comme auroit fait en pareille occasion toute autre plaie superficielle : son fond, ses bords, le pus qui en étoit forti, tous ces phénomènes enfin n'étoient pas ceux d'une plaie dans laquelle la suppuration variolique est établie; suppuration qui commence toujours après la fièvre & assez ordinairement le douzième jour de l'inoculation.

Je crus cependant pouvoir être sans inquiétude, parce qu'en supposant que la Demoiselle n'eût pas eu la petite vérole par l'inoculation, je pensai que si elle l'avoit prise de son frere ainé, la maladie auroit du déjà se manifester; mon voyage devoit être court, je pouvois la réinoculer à mon retour, je crus pouvoir dire à Monsieur & à Madame de Roncherolles qu'ils pouvoient être tranquilles, & je partis.

Quelques jours après mon départ, Madame de Roncherolles m'écrivit que sa fille avoit la petite vérole, j'en fus

(28)

affligé plus que surpris, & je pensois que c'étoit la petite vérole naturelle que la Demoiselle avoit prise de son frere le Comte.

Je l'écrivis à Madame de Ronchertolles, & j'ajoutai qu'on pouvoit s'apercevoir de la chose à l'inspeiction de la plaie qui ne devoit pas suppurer. Madame de Roncherolles me récrivit sur cela que la plaie suppuroit toujours, & que les Médecins regardoient la maladie comme une suite de l'inoculation. Comme je n'avois jamais vu d'exemple d'une petite vérole, venant à la suite de l'inoculation après un si long tems, le fait me parut si extraordinaire que je tombai dans une très-grande incertitude sur ce que je devois penser de cet évenement & de ses causes.

Arrivé à Paris, je trouvai Mademoiselle de Roncherolles ayant eu la petite vérole, & peu de jours après elle se manifesta aussi chez Monsieur le Chevalier. Cet évenement dissipia les doutes

(29)

que m'avoit donné la relation de Madame de Roncherolles; j'examinai plus attentivement la plaie: je recueillis ce que M. de Roncherolles & les personnes de la maison me dirent sur ce qui s'étoit passé pendant mon absence; je fus que la plaie n'avoit pas réellement suppuré pendant la petite vérole, qu'elle n'avoit fait que suinter un peu, comme auroit fait en pareille occasion toute autre plaie qui n'est pas entièrement cicatrisée; & je reconnus avec certitude, que la Demoiselle n'avoit point eu la petite vérole par l'inoculation que je lui avoit faite; que la Demoiselle & son frere le Chevalier avoient eu l'un & l'autre une petite vérole naturelle, soit par la communication avec M. le Comte, soit par quelqu'autre voie, en un mot qu'il n'y avoit point là de petite vérole venue à la suite de l'inoculation.

Pour ne laisser subsister aucun doute sur cela, je récapitulerai en peu de mots les faits que je viens de détailler, faits

B iiij .

constatés par le témoignage de Monsieur & Madame de Roncherolles, & de toutes les personnes qui ont vu continuellement les enfans depuis leur inoculation jusqu'à présent.

Monsieur le Chevalier depuis son inoculation jusqu'à la petite vérole, n'a pas eu la moindre incommodité ni aucun symptôme de petite vérole ; Mademoiselle n'a eu qu'une légère érépisele autour de l'incision, un peu de suppuration qui a commencé dès le lendemain de l'inoculation, (à la différence de celle qui caractérise la petite vérole qui ne se montre que vers le tems de l'éruption) & une fluxion à la tête, sans aucun symptôme qui eut le moindre rapport avec la petite vérole.

Les personnes qui ont vu Mademoiselle pendant sa maladie, & qui ont jugé que sa petite vérole étoit une suite de l'inoculation, ont porté ce jugement d'après l'état de la plaie, dont la suppuration n'étoit cependant que le suin-

tément ordinaire à toutes les plaies, lorsqu'elles sont long-tems à se cicatriser. On peut se convaincre encore aujourd'hui par l'inspection de la cicatrice, que ces deux enfans n'ont point eu la petite verole par l'inoculation.

Ces mêmes faits doivent suffire pour détruire les personnes qui penseroient que c'est-là un exemple d'une petite vérole naturelle venue après une petite verole prise par l'inoculation, puisqu'ils prouvent que ni Monsieur le Chevalier de Roncherolles, ni la Demoiselle, n'ont eu la petite verole par l'inoculation que je leur ai faite. Je puis faire remarquer à ce sujet que Madame de Roncherolles qui n'a pas quitté ses enfans, & que M. le Comte, qui a vécu continuellement avec le Chevalier & la Demoiselle, n'ont pas eu une seconde fois la petite verole par cette communication, parce qu'ils l'avoient eue véritablement l'un & l'autre par l'inoculation. Cette différence entr'eux, & le Chevalier

& sa sœur, prouve que ceux-ci n'avaient pas pris la petite verole par l'inoculation.

Au reste, Mademoiselle de Ronchères a eu une petite verole abondante, mais discrète; & M. le Chevalier la petite verole la plus bénigne & la plus légère qu'on puisse avoir; quinze ou vingt boutons seulement.

Les faits que je viens de vous exposer, confusément connus & altérés en se répandant dans le public, ont fourni des armes contre l'inoculation & contre moi. Le récit simple & vrai que vous venez de lire suffit pour justifier l'inoculation.

Pour ce qui me regarde,

1°. On peut me reprocher de n'avoir pas bien inoculé ces deux enfans, puisqu'ils n'ont pas eu la petite vérole par l'inoculation, & quoiqu'ils en fussent susceptibles, comme l'événement l'a prouvé.

Je réponds que c'est un accident qui

(33)

arrive quelquefois, quelque méthode que l'on suive. Tous ceux qui ont écrit sur l'inoculation en conviennent, & tous les Inoculateurs ont eu de pareils exemples sous les yeux. Il est vrai que j'aurais pu prendre de plus grandes précautions, sur-tout en réinoculant M. le Chevalier; mais ces précautions entraînent aussi quelques inconvénients; & j'ai cru que ces inconvénients pouvoient avoir lieu particulierement dans Mademoiselle de Roncherolles & son frere.

2°. On peut me reprocher de n'avoir pas séparé les deux enfans de leur frere ainé, aussi-tôt que celui-ci a commencé d'être malade; & en cela, on aura raison. J'ai eu tort, puisque c'est précisément cette communication qui a jetté dans mon esprit quelque incertitude, qui m'a empêché de réinoculer la Demoiselle & son frere, & qui les a exposés à la petite vérole naturelle. Je dois cependant remarquer que c'est dans ce même tems-là que j'ai été trois jours

(34)

fans voir les malades, & que quand je les ai revus, la Demoiselle & son frere le Chevalier avoient déjà été exposés à la contagion.

L'évenement a démontré que je m'étois trompé, lorsqu'à mon départ je crus que si ces enfans avoient pris la petite vérole de leur frere aîné, la maladie auroit dû déjà se manifester.

Au reste, Monsieur, je ne dois pas vous laisser ignorer que parmi les inoculés dont vous avez ici la liste, il y en a quatre, outre les deux enfans de Madame de Roncherolles, qui n'ont point eu la petite vérole, quoiqu'ils aient été réinoculés, ou qu'ils aient été exposés à la contagion ; il y avoit une très-grande probabilité qu'ils avoient eu la petite vérole auparavant.

Voilà, Monsieur, les faits & les réflexions que j'ai cru devoir mettre sous vos yeux. Je fais que vous avez de l'amitié pour moi, mais je connois aussi votre fagacité & votre droiture, & je

(35)

suis bien assuré que dans l'examen d'une question intéressante pour le bien public , vous apporterez l'exactitude la plus sévere , & que la vérité seule aura des droits sur vous. Vous me connoissez pour croire que je ne mets aucun intérêt personnel à ce que la question de l'utilité de l'inoculation soit décidée à Paris d'une ou d'autre maniere , à ce que la pratique en soit adoptée ou proscrite. Les connoissances que j'ai acquises sur cette matière par mes voyages dans le Levant & dans la Barbarie , & par des expériences multipliées pendant plusieurs années , je les ai répandues & communiquées autant qu'il m'a été possible , dans la vue de déterminer un plus grand nombre de personnes , & sur-tout de personnes de l'art à pratiquer l'inoculation. Si cette pratique salutaire est adoptée en France , comme elle l'est dans tous les autres pays , je m'en réjouirai . & pour votre nation , & pour le bien de l'humanité ; si elle est proscrite

(36)

te, je vous proteste que ce n'est pas pour moi que je m'en affligerai.

Je finis en vous faisant remarquer que dans une lettre écrite à la hâte, je n'ai pas pu m'expliquer avec toute l'étendue nécessaire pour ne laisser aucune obscurité, mais je suis dans la disposition de vous donner tous les éclaircissements que vous désirerez sur cette matière.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*A Paris, ce 2 Août 1763.*



# RÉPONSE

*A une des principales objections qu'on oppose maintenant aux Partisans de l'Inoculation de la petite Vérole.*

Ολεκοντο δὲ λαος. Iliad. Liv. I.  
Interibant verò populi.

**I**L a fallu bien du tems en France pour persuader à un très-petit nombre de personnes qu'elles feroient bien de se faire Inoculer ou de faire Inoculer leurs enfans. Ce n'étoit point assez que l'expérience appuyât la théorie ; tant que les exemples étoient éloignés, cet accord ne pouvoit opérer qu'une conviction stérile, il falloit qu'ils fussent pro-

A

(2)

échans pour produire cette persuasion qui seule décide de nos actions. Enfin on a commencé, & le succès a couronné jusqu'ici ce que nous appellons encore des essais, tandis que des millions d'hommes nous ont devancé dans cette pratique, mais on ne peut pas appliquer à cette Nation-ci, ce que dit Horace : *Dimidium facti qui bene cepit habet.*

Nous embrassons avec peine & nous quittons avec legereté les opinions nouvelles. Comme l'amusement est l'objet principal, & que la société est le premier moyen, tout se traite dans la conversation & par les discours; or tout ce qui est chiffre & calcul échappe à ces discussions légères, la vérité ne gagne rien à être importante si elle cesse d'être amusante, & on ne s'applique pas à sçavoir comment on peut arracher à la mort la dixième partie des hommes, si l'examen en devient rebattu & ennuyeux. Tel est peut-être maintenant le sort de l'Inoculation, on se lasse de

(3)

la propager ou de la défendre , tandis qu'un parti formidable s'élève contre elle. Ce parti est composé de ceux & surtout de celles qui n'ayant pas osé faire usage de cette méthode , voyent avec regret les progrès qu'elle fait tous les jours ; tandis que plusieurs personnes respectables par leur rang & leurs lumieres l'employent avec succès , celle-ci sont restées avec l'horreur qu'elles avoient pour l'Inoculation , & la terreur d'une maladie qu'elles n'ont pas voulu prévenir. De-là ces deux passions puissantes qui les agitent ; l'esprit de parti d'un côté , de l'autre la crainte de la petite Vérole qui leur fait envisager d'Inoculation comme une propagation d'un venin dont la masse s'augmente & s'étend tous les jours par cette méthode.

Malheureusement leurs clamours n'ont pas été absolument dénuées de fondement ; plusieurs Inoculés ont eu le tort de se conduire avec imprudence , & le ridicule d'en afficher encore davantage ;

A ij

(4)

ils n'ont point assez menagé & la tranquillité publique qu'il faut respecter, & l'opinion qu'il faut redouter. Les Magistrats chargés de la grande police de la Capitale, ont jugé la chose digne de leur attention ; ils sont maintenant occupés à l'examiner, & c'est sans doute courir à leurs vues que de répandre quelque lumière sur cette matière.

On cherchera donc à prouver ici que si l'objet que le Parlement a devant les yeux est intéressant en lui-même, il a été exagéré & défiguré par l'esprit de parti qui lui a servi de dénonciateur.

L'Inoculation donnant une maladie absolument semblable, quant à son essence, à la petite Vérole naturelle, il n'est pas douteux que les Inoculés ne puissent donner la petite Vérole par contagion, & qu'il ne faille éviter qu'ils communiquent avec ceux qui ne l'ont pas eue.

Mais les Inoculations qui ont été faites dans Paris ont-elles augmenté les petites Véroles naturelles dans cette Capitale,

& cela est-il prouvé, parce que Messieurs tels & tels, gens connus, sont morts de la petite vérole naturelle ? c'est ce qu'on n'a ni démontré ni même examiné.

En effet, pour résoudre cette question il faudroit au préalable se faire représenter les registres des Paroisses, comparer les tems de l'année, les endroits de la Capitale où les petites Véroles ont été les plus communes ; or c'est ce que les persécuteurs de l'Inoculation ne peuvent ni ne veulent sçavoir, & ce dont les Magistrats ne manqueront certainement pas de s'informer : mais quand il arriveroit, ce que je ne présume pas, qu'on trouvât plus de petites Véroles pour l'année 1762 ou 1763 que pour les précédentes, on ne pourroit encore fonder aucun jugement sur cette connoissance, car il est d'expérience que la petite Vérole a une marche très-inégale. Les registres de Londres depuis plus de 100 ans nous apprennent, que tantôt il est mort dans une année jusqu'à 3500 personnes

A iii

(6)

de cette maladie , tantôt 7 ou 800 seulement ; il faudroit donc une plus longue série pour fonder une probabilité ou une estimation approchée.

Mais écoutez nos adversaires , ils vont articuler des faits. Depuis que l'Inoculation est en usage à Londres , disent-ils , il meurt infinitimement plus de monde de la petite Vérole. Heureusement nous sommes un peu plus instruits qu'eux de ce qui concerne l'Angleterre. Nous avons donc consulté les bills de mortalité avec les différentes observations qu'on a faites sur ces registres , & nous avons trouvé qu'en prenant l'époque depuis 1748 jusqu'en 1757 inclusivement , qui est de toutes celles qui sont entre nos mains la plus fraiche & celle où l'Inoculation a été le plus en vigueur , & en la comparant à l'époque des dix années qui se sont écoulées entre 1720 & 1730 inclusivement , tems où l'Inoculation n'étoit point ou presque point en usage en Angleterre; nous avons trouvé , dis-je ,

que dans la dernière époque il y avoit une diminution, année commune, de 270 morts de la petite Vérole, c'est-à-dire, que l'année commune depuis 1720 jusqu'en 1730, a été de 2304 morts de la petite Vérole; & celle des dix années qui se sont écoulées depuis 1728 jusqu'en 1738, de 2034 seulement. Il suit de-là qu'il n'est pas vrai qu'il meurt plus de monde de la petite Vérole que par le passé, il paroîtroit même par cette exposé qu'il y a une diminution de plus d'un huitième; mais nous sommes de trop bonne foi pour en faire honneur à l'Inoculation. 1°. Parce qu'elle n'est pas encore assez pratiquée dans le peuple pour produire un effet sensible sur les registres mortuaires, & 2°. parce que nous savons d'autre part que la population est considérablement diminuée à Londres depuis l'époque de 1720 à 1730, nous pousserons même l'impartialité jusqu'à faire voir que cette diminution est en plus grande proportion que celle

A iiiij

(8)

de la mortalité de la petite Vérole ; en effet, depuis 1720 jusqu'en 1730, les baptêmes ont été, année commune, au nombre de 18330, les enterremens de 26472, les morts de la petite Vérole 2304 ; depuis 1747 jusqu'en 1757, le nombre des baptêmes a été 14925, celui des enterremens de 22069, & celui des morts de la petite Vérole, de 2030.

La population a donc diminué d'un peu moins d'un sixième, tandis que la mortalité de la petite Vérole, n'a diminué que d'un huitième à peu près : mais on trouvera que cette mortalité a dans le fait diminué dans une plus grande proportion que la population, si l'on considère deux causes qui ne peuvent manquer de soutenir à un certain point les registres mortuaires de la petite Vérole ; la première est le nouvel établissement de l'Hôpital des Enfans Trouvés, qui en très-peu de tems a fait des progrès si rapides, que dans les dernières années on y a reçu plus de 5000 enfans, dont

la plus grande partie est venue de la campagne : or supposons que de ces enfants importés dans la ville de Londres , il en meurt seulement 130 de la petite Vérole , il ne restera plus pour la dernière époque que 1900 morts de cette maladie , à comparer avec les naissances , ce qui porte tout de suite la diminution à près d'un sixième , & établit l'égalité avec celle de la population.

La seconde cause dont nous avons à rendre compte , sera tout-à-fait à l'avantage de notre thèse ; la voici : Londres s'est prodigieusement dépeuplé depuis 1724 , qui a été l'époque la plus brillante de la population de cette Ville ; on a même vu que cette dépopulation est augmentée à un point qui seroit effrayant , si l'on ne trouvoit pas quelques raisons assez naturelles de cette variation , comme par exemple le partage du commerce dans les différens Ports & Manufactures de l'Angleterre tandis qu'autrefois tout étoit concentré

A V

(10)

dans Londres , la facilité des chemins qui permet aux membres du Parlement de retourner chez eux lorsque les sessions sont finies , & à tous les gens d'affaires de se partager entre Londres & la Province ; mais malgré cela ceux qui réfléchissent sur cet objet important , & particulièrement Corbin Morris (a) qui a donné en 1750 d'excellentes observations sur les bills de mortalité , ne peuvent se dissimuler qu'il existe maintenant en Angleterre & sur-tout à Londres , une cause funeste de destruction

(a) Il est à remarquer que cet Auteur qui a fait l'examen le plus scrupuleux de toutes les variations dans les maladies & les mortalités , ne se plaint en aucun endroit de l'augmentation dans le nombre des petites Véroles naturelles. Il y a plus , les papiers Anglois qui renferment tout ce qui s'écris de raisonnable ou de détaillable dans la ville de Londres , ne contiennent aucune représentation , aucune plainte sur les Inoculations. Il seroit bien singulier que ce fut dans quelques cercles de Paris que les Anglois commençassent à reclamer contre une méthode qu'ils pratiquent paisiblement chez eux : mais le fait est qu'on les fait parler , & qu'il n'y en a pas un qui ne pense sur cet objet comme l'Auteur de ce Mémoire.

pour l'espèce humaine; c'est l'usage devenu général & immoderé des liqueurs fortes; usage pernicieux qui abrégé la vie des hommes & corrompt jusqu'à la génération future dans la source de son existence.

C'est cette plaie publique, qui dans la diminution générale de la population à laquelle elle a considérablement contribué, soutient encore les enterremens dans une plus grande proportion par rapport aux naissances, que celle qu'on a vue dans les époques précédentes. En effet, par la proportion des naissances aux enterremens, pour l'époque de 1720 à 1730, je trouve que dans la seconde les enterremens ne devroient être que de 21572, au lieu de 22069: ainsi l'excès de proportion dans les enterremens est de 497. Or combien cet usage des liqueurs fortes n'est-il pas pernicieux pour ceux qui sont attaqués de la petite Vérole? Voici dans les enterremens un excès de proportion de 497 qu'on ne peut s'empêcher d'attri-

A. vi

buer à cette cause funeste. Mais les morts de la petite Vérole sont à la totalité des enterremens comme un à dix, donc sur 497 d'augmentation dans les enterremens attribués aux liqueurs fortes, on doit en imputer un dixième sur les petites Véroles. Il meurt donc 50 personnes de plus de cette maladie qui en auroient réchappé sans cela. La proportion des morts de la petite Vérole est donc augmentée par rapport à celle de la totalité des petites Véroles : mais si nous avons trouvé que la seule considération de l'Hôpital des Enfans Trouvés mettoit la diminution de la mortalité de la petite Vérole en proportion avec celle de la population, les faits que nous venons de déduire prouvent que la petite Vérole loin de devenir tous les jours plus commune dans la ville de Londres, y paroît maintenant sensiblement moins fréquente que par le passé.

On s'est un peu étendu sur cet article, parce que la chose étant maintenue

( 13 )

nant examinée juridiquement , on a cru ne devoir rien négliger pour l'éclaircir , & qu'il y a apparence que ceux qui en sont chargés ne se laisseront pas rebuter par des chiffres ; mais voici d'autres faits qui frappent au premier coup d'œil.

Si l'Inoculation propageoit sensiblement la petite vérole naturelle dans la ville de Londres , on verroit les mortalités de cette Ville se soutenir à un certain point : mais je trouve qu'en 1753 par exemple , il n'en est mort que 774 personnes , nombre inférieur à celui de toutes les époques qui ont précédé l'Inoculation ; toute différence dans la population étant déduite. Pour mettre le Lecteur en état de mieux juger , nous allons mettre sous ses yeux le tableau des deux époques dont nous avons parlé.

<i>Années.</i>	<i>Mortalité de la petite vérole.</i>
1721. . . . .	2375
1722. . . . .	2167
1723. . . . .	3271

<i>Années.</i>	<i>Mortalité de la petite vérole.</i>
1724.	1227
1725.	3188
1726.	1569
1727.	2379
1728.	2105
1729.	2849
1730.	1914
1748.	1789
1749.	2625
1750.	1229
1751.	998
1752.	3538
1753.	774
1754.	2359
1755.	1988
1756.	1608
1757.	3296

Dans l'année 1758, qui fait cette époque, & qui est la dernière dont les registres nous soient parvenus, il n'est mort que 1273 personnes de la petite Vérole. Je laisse maintenant au Lecteur à juger si l'Inoculation a propagé cette

maladie dans la ville de Londres , & si l'on voit que dans la dernière époque elle ait eu un progrès soutenu.

Que résulte-t-il de tout ceci , qu'il ne faut apporter aucune précaution contre la contagion dans la pratique de l'Inoculation ? tant s'en faut que nous ayons cette idée , que nous avons commencé par convenir que la petite vérole Inoculée étant de même nature que l'autre , elle pouvoit se communiquer par contagion , mais nous nous contentons d'avancer ,

1°. Que les principes sur lesquels on s'est appuyé pour solliciter la défense d'Inoculer , sont ou faux ou exagérés.

2°. Que pour rassurer un petit nombre de personnes qui ne seroient pas mortes de peur , la continuation de la défense mettroit le poignard dans le cœur à nombre de peres ou de meres de famille qui verroient périr leurs enfans par une maladie qu'ils comptoient prévenir.

3°. Que les gens riches transigent ,

(16)

pour le peuple lorsqu'ils bannissent l'Inoculation de la Capitale, puisque tous les Citoyens respectables qui forment cette agrégation qu'on nomme le Peuple, ne sont pas en état d'acheter des maisons de campagne (a) & d'y faire venir des Médecins. Or je suis sûr & je pose en fait que le Peuple n'a point peur des Inoculés & n'a pas sollicité l'Arrêt contre l'Inoculation. C'est pourtant dans ce Peuple qu'il meurt annuellement près de 2000 personnes de la petite Vérole. C'est pourtant de ce même Peuple qu'il faut éviter la destruction, car la dixième partie que vous en sauverez annuellement ne servira pas à surcharger une famille dont elle rendra le luxe plus difficile à soutenir, sans toutefois le diminuer; elle ne remplira pas les Cloîtres ou les Ordres de célibataires, mais elle produira des soldats pour les armées, des ouvriers pour les manufactures, des

(a) Les maisons de campagne même tiennent presque toutes à des Fauxbourgs.

cultivateurs pour les terres , des contribuables pour les besoins de l'Etat. (a).

Tâchons donc d'accorder tout le monde , envisageons le bien public avec amour ; mais ne nous aveuglons pas sur les inconveniens. Il sera aisé aux gens riches de s'isoler lorsqu'ils se feront inoculer , soit qu'ils se renferment dans leurs maisons , soit qu'ils en prennent dans les Fauxbourgs , où ils auront soin de se renfermer aussi. Mais ne voulez-vous pas que l'Inoculation répande la contagion parmi toutes les classes du Peuple , qui ne peuvent recourir à ces moyens , commencez par établir un Hôpital d'inoculation où l'on inoculera les pauvres gratis. L'Hôpital de Saint-Louis suffisamment grand & suffisamment isolé , semble attendre depuis long-tems cette utile destination ; mais

(a) Une chose qui nous a toujours frappé , c'est la différence du soin qu'on apporte généralement à multiplier & conserver le gibier , avec ceux qu'on donne à la population , il est vrai qu'on a le plaisir de tuer les lièvres & les perdrix.

Souvenez-vous que les riches & les pauvres ne font pas toute la Nation; il est une classe moyenne, il en est plutôt dix composées de gens trop peu riches pour faire les frais de se transplanter pour l'inoculation, & trop aisés pour vouloir accepter les secours qu'on ne donne & qu'on ne doit donner qu'aux véritables pauvres. Un Citoyen aussi éclairé que zélé, avoit imaginé il y a déjà longtems une maison de souscription, à laquelle on donneroit une certaine somme par an pour acquérir le droit d'y être soigné en cas de maladies; ce projet n'a pas réussi, peut-être parce que le tems de faire ce bien au public n'est pas encore arrivé, car les choses utiles ont leur marche comme les vérités; peut-être aussi parce que le François n'est ni calculateur ni prévoyant. Mais que le Gouvernement aide & protége une maison où l'on inoculera pour une somme raisonnable, comme par exemple de 80 liv. pour les quaran-

se jours que doit durer le traitement total : qu'il y ait dans cette maison des chambres à plusieurs lits , où l'on inocule pour un prix plus modique , que dans cet hôpital & dans cette maison d'inoculation on apporte les mêmes précautions que dans l'Hôpital de Londres pour empêcher la contagion ; qu'on ait soin de s'y pourvoir de linge , habits , &c. pour en fournir les inoculés tandis qu'ils sont dans la maison ; que les habits qui leur appartiennent soient déposés dans un magasin isolé de la maison , qu'on ne leur rende ces habits qu'après leur avoir fait subir des fumigations , & qu'on remplisse enfin tous les objets utiles qui se présenteront en foule à une administration sage , & alors tout le monde sera content , car chacun pourra se faire inoculer suivant ses moyens , & ceux qui craignent la petite vérole sans vouloir se faire inoculer , auront la consolation de voir que non-seulement les inoculés ne propageront pas le venin ,

( 20 )

mais encore que les inoculations retirent journallement du sein de la société les petites véroles fortuites & naturelles, les plus dangereuses de toutes, puisqu'on ne peut souvent en prévenir la communication.

Il nous reste encore un mot à dire, & c'est pour les Médecins. Je ne pense pas comme Milady Worthley Montague, (a) qu'il sera difficile de trouver un Médecin qui veuille sacrifier une branche de revenu aussi considérable que la petite vérole. L'exemple de M. Petit & quelques autres de ses confrères, suffit seul pour nous rassurer sur ce doute; mais comme l'intérêt personnel influe toujours beaucoup sur nos jugemens, même à notre insçu, nous prétendons (& c'est peut-être la seule occasion où on puisse nous taxer de présomption,) nous prétendons éclairer les Médecins sur leurs propres intérêts. La mortalité de la petite vérole est à peu près le dixième

(a) Voyez le Mercure de Juillet 1763.

( 21 )

de la mortalité générale ; or comme dans la mortalité générale il entre des accidents , les maladies vives , les enfans qui meurent au berceau , les fausses couches , les maladies chirurgicales , on peut considérer les petites véroles comme faisant au moins le sixième des maladies existantes dans les Villes. On ne parle pas ici des rhumes , des vapeurs & autres maladies de langeur que nous reléguons dans la classe des infirmités. Voilà donc me dira-t-on , le sixième du revenu des Médecins qu'on se dispose à leur enlever par l'Inoculation ; mais on ne fait pas attention que les petites véroles fortuites ne venant que successivement , il y aura d'ici à dix ans beaucoup plus d'Inoculations qu'il n'y auroit eu de petites véroles naturelles dans le cours ordinaire des choses , ce qui présente d'abord un profit clair & immédiat ; d'ailleurs il meurt ordinairement un septième des malades de la petite vérole naturelle ; ces malades n'ont appellé

( 22 )

Le Médecin pour la plupart , que vers le deuxième de la maladie , & ils meurent dans le septième ou le neuvième ; il n'y a donc que cinq ou six jours de soins , tandis que 1°. les inoculés ne meurent pas , & qu'au lieu de dix ou douze jours de soins pour ceux qui réchappent , & de cinq ou sept pour ceux qui meurent , il y a tout le tems de la préparation de l'Inoculation & de la maladie , ce qui fait toujours près de quarante jours de soin , sur tout dans ces momens-ci où l'on prend plus de précaution. On m'objétera peut-être qu'il s'établira des Inoculateurs en titre , qui feront monopole de cette méthode , & qui ôteront ainsi non pas le pain , mais la petite vérole de la main au reste de la faculté ; mais outre que je ne crois pas que cela arrive jamais , puisque le plus renommé des Inoculateurs est le premier à dire que tous ses confrères peuvent inoculer aussi bien que lui : il ne tient qu'aux Médecins de prévenir

cet inconvenient en inoculant eux-même, & en ne s'obstinant plus à dissimuler l'approbation intérieure qu'ils donnent à cette méthode. Pour nous & tous les partisans de l'Inoculation, nous desirons qu'elle se naturalise dans la faculté, & qu'elle soit pratiquée par les Médecins François, afin que la jaloufie ne combatte plus contre les nouvelles découvertes, & que l'humanité ne souffre pas de ces combats, qui seront toujours inutiles; car je prédis qu'il viendra des Inoculateurs du Nord, du Midy, de l'Orient & de l'Occident.

Maintenant que nous croyons avoir contenté tout le monde, puisque nous avons rassuré les personnes timides sur la contagion qu'elles croyoient exister déjà dans Paris, que nous leur avons montré les moyens de la prévenir par la suite, & que nous avons fait voir aux Médecins qu'ils trouveroient leur profit à inoculer, il ne nous reste plus qu'à demander qu'on rende à l'Inocu-

(24)

lation son activité , de crainte que tandis que les uns délibèrent , les autres ne disent Ολεκοντο δὲ λαοι interibant verò populi.

**F I N.**